DERNIERE EDITION
HUIT PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION (MOYENNE) PAR JOUR 54,719

TREIZIEME ANNEE—N° 194 MONTREAL MERCREDI 23 JUIN 1897 UN CENTIN

LA FETE DU SACRE-CŒUR

Salut solennel à Notre-Dame vendredi soir

UN DIGNE COURONNEMENT DES FETES JUBILAIRES

Mgr Merry del Val assistera à la cérémonie

La grande fête religieuse de dimanche, à Notre-Dame, dont le succès a été si brillant et si complet, aura son pendant vendredi prochain, 25 courant, à l'occasion de la fête du Sacré-Coeur. On a eu l'heureuse idée d'organiser un grand salut, pour voix de femmes, auquel prendront part les choeurs réunis de différentes églises et congrégations. Les choeurs suivants ont étudié soigneusement, depuis plusieurs semaines, le programme qui doit être exécuté (musique de Rossini, Saint-Saëns, Riga, Fauconnier) : choeurs de Notre-Dame, St-Pierre, St-Louis de France ; congrégation des enfants de Marie (des dames de la Congrégation) ; Mont Ste-Marie, académie de Mme Marchand ; Jardin de l'Enfance ; Académie Saint-Urbain.

Les solistes seront : Mlles H. Le-Bouthillier, G. Lajoie, M. Terroux, R. Lortie, M. Brophy.

C'est de beaucoup le choeur de femmes le plus considérable qui ait jamais été organisé à Montréal, en aucune circonstance religieuse ou profane.

Le Salut sera précédé (7¼ heures) d'un discours de circonstance qui a été confié au R. P. Knapp, des Dominicains, de St-Hyacinthe.

Il fait plaisir de voir couronner par cette éclatante démonstration en l'honneur du Sacré-Coeur des fêtes d'un caractère un peu plus profane, mais pour lesquelles cependant on n'a volontiers épargné ni l'argent ni la fatigue.

Quelques places sont à la disposition de ceux qui désireraient s'assurer un siège d'avance. S'adresser au parloir du Séminaire.

Tous les membres du choeur convoqués pour la répétition générale de jeudi, sont avertis que cette répétition ne pourra avoir lieu avant dix heures et demie.

EXCURSION AU CLAIR DE LA LUNE

Sous les Auspices des Employés de la Cie Richelieu

Les employés de la Cie Richelieu sont à préparer une petite excursion au clair de la lune, pour demain soir. A cet effet, ils ont loué le vapeur *Berthier*, qui sera décoré avec goût pour la circonstance. L'orchestre Ratto fera entendre de la musique superbe pendant le trajet et les rafraichissements seront au même prix qu'à la ville. Le vapeur quittera le quai Jacques-Cartier à 7.45 heures p.m. Il devrait y avoir foule.

Prix : 50 cts pour une seule personne et 75c pour monsieur et dame. 194-2-z

PARC SOHMER

Programme extraordinaire cette semaine à 3 et 8 heures. 194-4

AU BOUT DE L'ILE

Parc Bout de l'Ile, la place en vogue par excellence. On ne s'y rend que par les tramways électriques de la ligne de ceinture. Service à toutes les douze minutes chaque après-midi. Prenez les tramways des rues Notre-Dame ou Ste-Catherine et transférez à l'avenue La-Salle, Maisonneuve. 194-6

DEUX FUGITIFS ARRETES

Qui s'étaient échappés de la prison de Sydney Cap Breton

Hier matin, une dépêche a été reçue au bureau des détectives des autorités de Sydney, Cap Breton, demandant l'arrestation des deux frères nommés John et Thomas Gauthro, accusés d'avoir brisé les portes de leur prison où ils étaient détenus en attendant leur procès pour assaut meurtrier. La dépêche ajoutait que l'on supposait que les fugitifs avaient pris passage à bord d'un côtier faisant le transport du charbon entre les provinces maritimes et Montréal. Lors de l'arrivée du "Huelva" hier après-midi, les frères Gauthro, ont été arrêtés par les assistants détectives Picard et Vaughan, et enfermés dans les cellules du poste de Hochelaga, en attendant l'arrivée d'un officier de Sydney qui aura charge de rapatrier les coupables.

CHEZ BUFFALO BILL

Deux prétendus pickpockets mis en arrestation

Malgré l'avis du chef de sûreté Carpenter qui a publié dans tous les journaux, qu'il demandait à tout le monde de ne pas porter sur eux aucun bijou ou somme de monnaie importante, cinq ou six plaintes sont parvenues à son bureau pendant les fêtes jubilaires. Une femme du nom de Grace Reid, a été arrêtée, hier soir, au coin des rues Craig et St-Alexandre, comme étant un "pick-pocket". Une demoiselle Hamel a reconnu, ce matin, un portemonnaie comme étant le sien, l'argent qu'il contenait cependant, avait disparu. On demande le ou la propriétaire d'un autre portemonnaie contenant une somme de $7.50 et entre autres une pièce de monnaie chinoise.

Un nommé Harry Parker, messager, demeurant au No 691 rue Lagauchetière, a été arrêté par le détective Suthergill, sous l'accusation d'avoir tenté de fouiller les poches de certaines personnes qui se trouvaient au milieu de la foule qui encombrait le terrain de l'exposition, pendant les représentations de "Buffalo Bill". Le procès dans les deux cas, a été remis à demain.

ILS VIENDRONT A MONTREAL

Détroit, 23—Une centaine de chefs de gare se sont réunis ici, hier, pour tenir leur convention annuelle. La prochaine convention aura lieu à Montréal.

PROGRAMME EXTRAORDINAIRE

Allez au Parc Sohmer cette semaine, voyez les petits nains. Rossow's Bros. 194-4

LES FETES JUBILAIRES

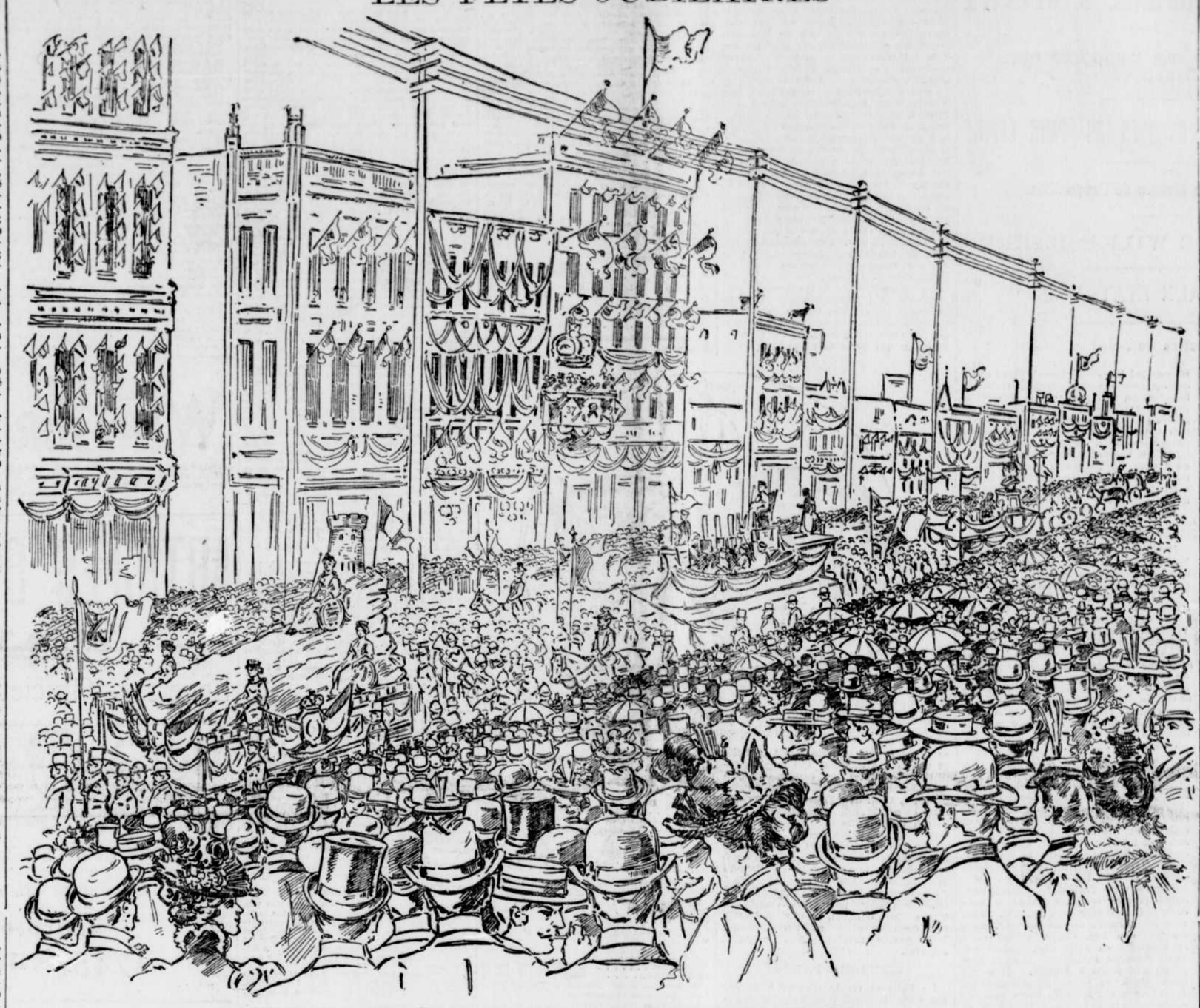

LE DEFILÉ DE LA PROCESSION CIVIQUE SUR LA RUE STE-CATHERINE.

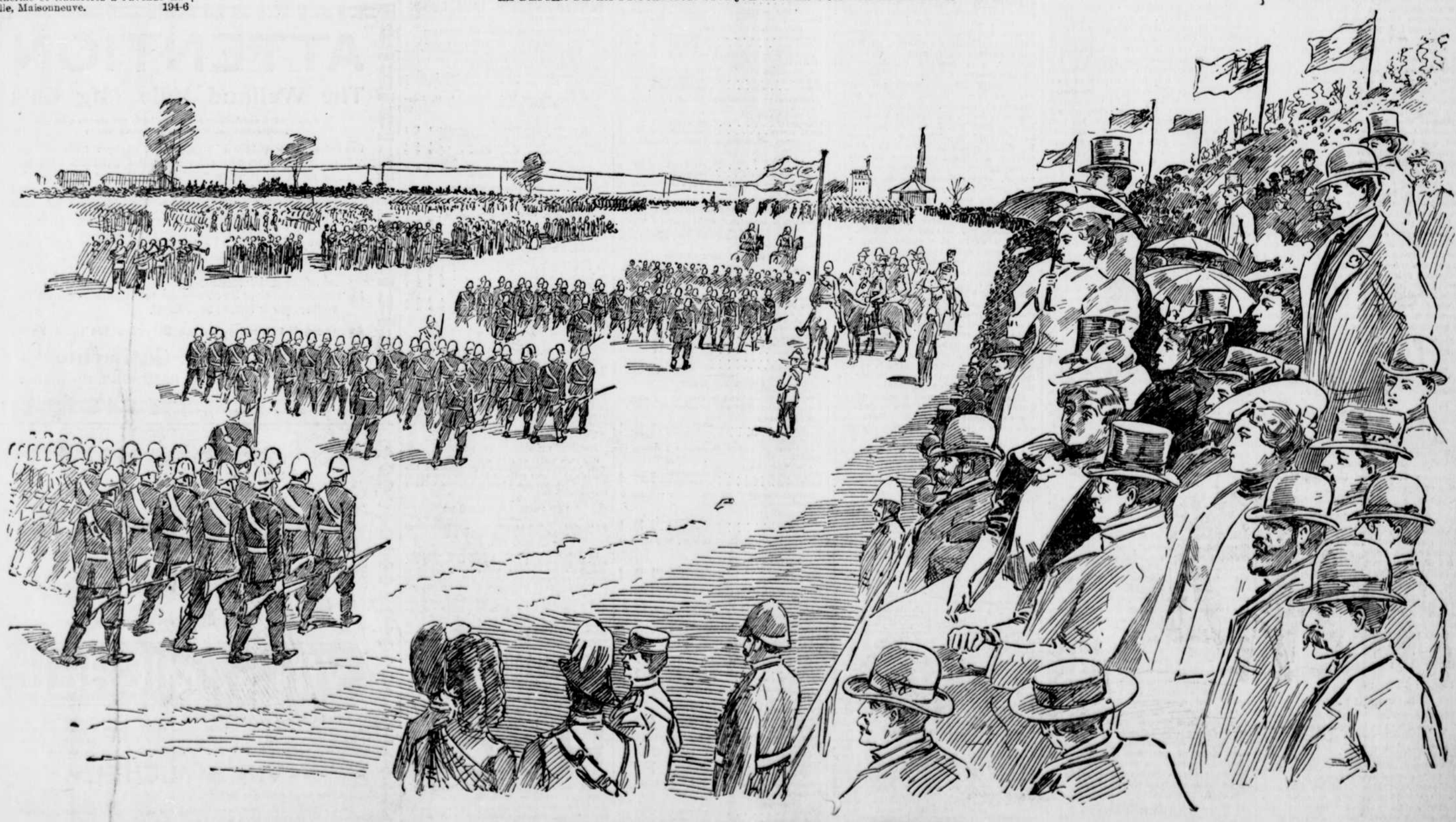

LE "MARCH PASS" DU 65ème A LA PARADE D'HIER A LA FERME LOGAN.

LES TROTTOIRS

Les citoyens des quartiers populeux exaspérés

LA POMPE A VAPEUR

On dit qu'il aurait été plus nécessaire de réparer les trottoirs que d'acheter cette pompe

Les citoyens des différents quartiers populeux de la ville, jugent sévèrement l'action du conseil, qui a voté huit mille dollars pour l'achat d'une nouvelle pompe à incendie, lorsque le département en avait déjà huit à sa disposition.

On prétend que l'on aurait agi plus sagement en appliquant cet argent à la réparation des trottoirs.

Il est vrai que cette somme était peu considérable, si nous la comparons au montant qu'il faudrait dépenser pour remettre nos trottoirs dans un état convenable, mais faute d'un gros pain, on se contente d'un petit.

Si l'on ajoute, dit-on, à ces huit mille dollars une foule d'autres montants, dépensés pour des choses moins utiles que les trottoirs, il aurait été possible de former un montant d'une vingtaine de mille dollars, qu'on aurait pu dépenser pour la réparation de la partie des rues destinée aux pauvres piétons.

A l'occasion de ce vote de huit mille dollars, un vieux citoyen du faubourg Québec, faisait remarquer que la police est employée pour les quatre cinquièmes à protéger les quartiers aristocratiques et commerciaux.

Il en est de même du corps des pompiers.

Toutes ces pompes à vapeur, tour d'eau, etc., que le département des incendies possède n'ont certainement pas été achetées pour protéger nos pauvres petites maisons à un seul étage du faubourg Québec, mais bien pour protéger les grandes constructions des gens plus riches que nous.

De plus, disait encore un citoyen, les commissions de la voirie, des parcs, de l'hygiène et toutes les autres commissions du conseil de ville, ont toujours dépensé la plus grande partie des crédits mis à leura disposition dans les quartiers habités par les classes privilégiées.

Comparez les rues, les squares, les parcs en un mot tout ce qui dépend du service municipal, des quartiers Ouest, Centre et St Antoine, aux quartiers Ste Marie, St Jacques, St Jean-Baptiste, Ste Anne et St Gabriel, et vous serez convaincus que ces derniers sont loin d'avoir eu la part d'améliorations qu'ils étaient en droit d'exiger.

Il semble qu'il doit y avoir un bout à cela, et si l'on ne veut pas nous donner notre part d'amélioration, qu'on nous fasse du moins des trottoirs.

Les pauvres gens n'ayant d'autres moyens de se déplacer que leurs jambes, trouvent qu'il est bien suffisant d'avoir à se garer des voitures, des bicycles et des tramways sans qu'on soit encore obligé de sonder, à chaque pas que l'on fait, sur le trottoir, le madrier sur lequel on met le pied, afin de s'assurer qu'il aura la force de supporter le poids du corps.

Le raisonnement de ce citoyen est le même d'ailleurs que l'on entend partout dans les quartiers populeux. Le public de ces quartiers est rendu à bout de patience et tant pis pour ceux contre qui sa colère s'exercera.

MALADIE DE POUMONS Une guérison des plus merveilleuses d'une maladie de poumons aggravée a été opérée, dernièrement, dans la ville de Québec, en vaporisant simplement du "Quickcure" dans la chambre du malade. Pour détails, écrivez The Quickcure Co., Québec. 23,24,26—w

SPORT

LES NATIONALS VAINQUEURS

Par un score de 4 à 3

LES SHAMROCKS OPPOSENT UNE RAPIDE RESISTANCE

LES CAPITALS VICTORIEUX A OTTAWA

Le Suburban Handicap remporté par Ben Brush

BRILLANTE OUVERTURE DES COURSES AU PARC LEPINE

Les jeux athletiques au terrain de l'exposition

LA FRANCHISE DE WILKESBARRE

LA BASE-BALL AUX ETATS-UNIS

Dernières nouvelles du Sport

NATIONAL vs. SHAMROCK

Le National a remporté hier après-midi une victoire qui a mis tous ses amis dans une vive allégresse. Après les échecs successifs subis à Ottawa, Québec et Toronto, les partisans du National, bien qu'ayant une grande confiance en nos joueurs redoutaient beaucoup la possibilité d'une nouvelle défaite qui aurait diminué considérablement les chances du club au titre de champion. La belle victoire qu'il a remportée a donc rassuré les amis inquiets du club et ravivé leur enthousiasme. Tous nos joueurs ont fait hier vaillamment leur devoir, mais on peut dire en toute justice que la plus grande part de succès revient à Foley, Kavanagh, Martineau et Jos. Valois. Foley a arrêté à maintes et maintes reprises la balle qui s'en venait droit entre les poteaux. Il a été très bien secondé dans cette tâche par Valois qui a également arrêté plusieurs coups dangereux. Kavanagh au champ a fait des prodiges et s'est surpassé. A plusiers reprises il a enlevé la balle à ses adversaires, et très souvent aussi il a brisé leurs combinaisons. Martineau a été continuellement au plus fort de la mêlée, là où le National avait besoin d'un homme sans peur ; ce joueur incomparable a brisé un nombre infini de combinaisons et à plusieurs reprises il a fait des coups admirables. Ce qui a un peu fait défaut à nos joueurs a été le home qui a été quelque peu faible et a manqué de précision lorsqu'il s'agissait de lancer la balle entre les poteaux. Les chances de la faire passer ont été nombreuses, mais la balle lancée maladroitement est souvent passée à côté du but. L'absence de Marcelin, qu'une blessure reçue dans une récente rencontre empêchait de jouer a été vivement ressentie Il est tout probable qu'avec ce cheval de guerre dans les rangs le score aurait été presque doublé.

Les Shamrocks ont joué un jeu d'ensemble admirable et de belles combinaisons. Leurs passes sont extrêmement brillantes, plus brillantes mêmes que celles exécutées par l'équipe senior. Le home a été admirable et il serait très difficile de trouver de meilleurs joueurs. Currie, Dobby, Hoobin, Cafferty et Stoba ont été les héros de la journée et leurs combinaisons ont été vivement applaudies du public. La joûte a commencé vers quatre heures et s'est terminée à 6.45 heures. Les Nationals ont fait quatre points, et les Shamrocks trois ; cependant à la fin il s'est élevé une difficulté, car juste un moment après que le temps de la partie expiré, le referee eût fait entendre son sifflet, les Shamrocks faisaient passer la balle dans les goals du National. Foley à ce moment était déjà parti, mais les partisans des Shamrocks prétendirent un instant que la partie comptait, disant que le referee n'avait pas sifflé. Enfin après quelques minutes tout fut réglé et le point reconnu nul ainsi qu'il avait été déclaré tout d'abord. A un certain moment aussi l'un des joueurs du National fit passer la balle dans les goals des Shamrocks, mais le point fut également déclaré nul, bien qu'il parut tout à fait valable. On eut aussi à la fin de la partie quelque difficulté à s'entendre quant à la durée du temps qui restait à jouer. En fin de compte, on parvint à s'entendre, mais en établissant le compte fait par l'un des pointeurs il résulte que la partie aurait duré 137 minutes, c'est-à-dire 17 minutes de plus que le temps fixé. Les joueurs au moment où la partie commença occupaient les positions suivantes :

Shamrocks	Position	National
Haggerty	goal	Foley
Connor	point	J. Valois
Wall	c. point	Martineau
Gaffney	défense	Kavanagh
Dobbp	défense	A. Valois
Mines	défense	P. Boyer
Currie	centre	Cousineau
Feeney	home	White
Stoba	home	Welsh
Hoobin	home	McKeown
J. Brennan	outside home	Brown
Cafferty	inside home	Shanahan

Referee, T. Brophy. Umpires, Marcus Kelly et Tom Moore.

Voici les détails de la rencontre :

PREMIERE PARTIE

Cette partie fut gagnée par les Shamrocks qui eurent pendant tout le temps l'avantage, la balle se portant aussitôt après avoir été disputés vers les goals du National devant lesquels il y eut une lutte sans intérêt pendant quelques instants, à la fin néanmoins Cousineau s'empara de la balle et la passa à McKeown qui fit une course et la lança à l'autre extrémité du champ devant les goals des Shamrocks. Elle ne resta là qu'un instant et revint à l'endroit d'où elle était partie. Là Hoobin la passa à Cafferty qui fit le premier point pour les Shamrocks.

Temps : 5 minutes.

DEUXIEME PARTIE

Martineau s'empara de la balle au début, mais il ne put la conserver et Hoobin la saisit mais pour la perdre presqu'aussitôt. Après un instant de jeu incertain, la balle arriva devant les goals du National où Foley la ramassa et fit une belle course après quoi il la passa à McKeown. Gaffney se distingua alors, s'emparant de la balle et la passant à Hoobin qui la remit à Feeney. Kavanagh arriva sur ces entrefaites et brisa la combinaison. Il lança la balle devant les goals des Shamrocks ; ceux-ci pressés par le home du National, firent quelques passes superbes qui déjouèrent les hommes du National. Valois cependant parvint à s'emparer de la balle mais Hoobin la lui enleva et une mêlée suivit, après quoi Hoobin reprit de nouveau possession de la balle. Boyer l'arrêta, lui prit la balle et la lança vers le milieu du champ. LA Brown la ramassa et la passa à Welsh qui lança entre les goals, faisant le premier point pour le National.

Temps : 6½ minutes.

TROISIEME PARTIE

McKeown, le premier, s'empara de la balle, mais il la perdit et pendant quelques instants le jeu fut quelque peu indécis. Dobby cependant parvint à saisir la balle et courut à l'autre bout du champ, là Kavanagh la saisit et la retoura devant les goals des Shamrocks. White la reçut et lança vers les poteaux mais sans précision. Suivit une mêlée à la fin de laquelle Currie fit des prodiges maintenant en arrêt plusieurs des joueurs du National. White eut un instant la balle en sa possession, mais il la perdit et Currie, Dobby, Hoobin et Stoba firent une superbe combinaison. Ce dernier passa à Brennan qui fit passer la balle entre les goals.

Temps : 2½ minutes.

QUATRIEME PARTIE

Après avoir été disputée, la balle échut d'abord à Currie qui fit une course et lança vers les goals. Heureusement Jos. Valois se trouvait au bon endroit et arrêta la balle. Stoba la saisit et lança à son tour. Cette fois-ci ce fut Foley qui sauva la situation. Cafferty cependant, lui enleva la balle et il se fit une lutte acharnée devant les goals du National. Kavanagh, après quelque temps, ramassa la balle et ayant fait une jolie course, lança vers les poteaux des Shamrocks, mais manqua son but. Currie arrêta alors et maintint en arrêt Jos. Valois qui avait ramassé la balle. Hoobin s'en empara la passa à Dobby. Il se fit alors plusieurs belles passes du côté des Shamrocks. Hooblin lança vers les goals, mais la balle passa trop haut et Foley qui la ramassa la renvoya à l'autre bout du champ, où une mêlée eut lieu. Cafferty, le premier, parvint à saisir la balle, mais Martineau la lui enleva et courut à l'autre extrémité du champ, où il la remit à Kavanagh; celui-ci lança, mais sans précision. Un moment après, Currie s'étant emparé de la balle, fit une belle course et passa à Cafferty, qui lança vers les goals. Foley arrêta la balle et fit une course superbe passant à travers cinq ou six joueurs qui voulaient l'arrêter. La balle après quelques va et vient passa aux mains de Wall, puis à celles de Hoobin qui lança dans la direction des poteaux. White se trouva à point pour arrêter la balle qu'il remit à Alp. Valois, celui-ci la confia à Cousineau qui la perdit. Un instant après, elle arrivait devant Foley qui l'arrêtait et la passait à Kavanagh, et celui-ci à Cousineau qui fut maintenu en arrêt par Currie. Un instant après Dobby enlevait la balle à White et Jos. Valois était appelé à arrêter le coup lancé par le premier. Il passa ensuite la balle à Martineau qui la confia à Cousineau. Hoobin, une minute plus tard, lançait vers les poteaux, mais Foley avec une adresse étonnante, prévint le coup, mais le danger ne fut écarté que pour un instant, car Hoobin ayant passé, lança mais à côté du but. Foley remit la balle à Kavanagh qui fit une course vers le centre du champ, où survint une mêlée. Dobby et Cousineau se disputèrent la balle avec acharnement, pendant quelques instants. Martineau arriva sur ces entrefaites et lança dans la direction des goals. Mines la reçut et fit une course, Kavanagh partit à sa poursuite, lui enleva la balle et la remit à Jos. Valois qui la lança à l'autre bout du champ. Mines, Currie et Feency se passèrent alors la balle, mais Kavanagh l'enleva à ce dernier, mais la perdit. Foley eut alors à repousser une attaque et Shanahan qui reçut la balle la lança à l'autre bout du champ. Là, Wall, qui la ramassa, la remit à Currie, qui la confia à Feency. Kavanagh s'en empara alors et lança vers les goals, le coup était bien lancé, mais le goalkeeper des Shamrocks arrêta la balle lancée avec une vigueur extraordinaire, et la repoussa à quelque distance. McKeown la ramassa et il se fit une lutte de quelques instants devant les poteaux des Shamrocks. Currie qui prit possession de la balle, fut arrêté quelque temps par Cousineau, néanmoins la balle se rapprocha davantage de la défense du National, où la lutte devint très animée. Gaffney passa la balle à Mines qui lança vers les poteaux. Foley sauva la situation. Cafferty fit un nouvel assaut, mais encore une fois Foley fut à la hauteur de l'attaque. La balle fut alors portée à l'autre bout du champ et Haggerty dût arrêter un coup lancé dans la direction des goals. Kavanagh pendant quelques instants, joua un jeu superbe. Un instant plus tard, Brown ramassa la balle sur le champ et fit le quatrième point.

Temps, 35 minutes.

CINQUIEME PARTIE

Cette partie fut la plus courte de toutes et fut gagnée par les Nationals. Au début White s'étant emparé de la balle la lança vers les goals mais manqua son but. La balle revint alors au centre du champ, où Shanahan la ramassa et la passa à Welsh qui la fit passer entre les goals. Temps ½ minute.

SIXIEME PARTIE

Shanahan s'empara de la balle au début et plusieurs joueurs du National firent une superbe combinaison. Ce fut ensuite le tour des Shamrocks, la balle voyageant de la crosse de Stoba à celle de Feeney, puis à celle de Brennan. Valois arrêta la combinaison, mais elle reprit presqu'aussitôt les joueurs suivants, se passant la balle : Stoba, Cafferty, Stoba, Hoobin ; ce dernier essaya de lancer entre les poteaux, mais Kavanagh reçut la balle. Connor s'en empara presqu'immédiatement et la remit à Currie qui voulut la passer à Stoba. Celui-ci la manqua, mais la retrouva un instant après et la confia à Hoobin qui la remit à Feeney. Celui-ci la passa à Cafferty qui la remit à Brennan. De ce dernier, la balle passa à Stoba qui fut arrêté par Kavanagh. Celui-ci lança la balle à l'autre extrémité du champ où Connor joua pendant un instant un jeu extrêmement brillant. Mines arriva avec la balle en face des goals du National, et se préparait à ajouter un point au score des Shamrocks, lorsque Shanahan intervint fort à propos. Après quelques va-et-vient, Dobby passa à Wall et celui-ci à Feeney ; de là la balle alla à Currie, qui la perdit ; Jos. Valois dans le voisinage duquel elle échoua, la lança au loin. Dobby débarrassa la défense des Shamrocks et Mines fit une course puis remit la balle à Hoobin qui la confia à Feeney, celui-ci lança, mais son coup fut arrêté par Foley, qui fit une course dans le champ et passa à McKeown ; la balle s'égara alors un moment puis elle passa entre les mains de Dobby, Currie et Stoba., Kavanagh brisa alors la combinaison et fit preuve d'une adresse extraordinaire. Les Shamrocks firent de nouveau plusieurs belles passes qui furent interrompues par l'infatigable Martineau. La balle passa alors de ce dernier à Kavanagh, puis à Welsh et à Shanahan qui la porta devant les goals des Shamrocks. Dobby suspendit un moment la combinaison et Cafferty débarrassa le terrain. Brennan qui avait fait une belle course lança à côté. Currie reprit la balle et la passa à Cafferty qui lança à côté des poteaux. Foley ramassa la balle et la remit à Martineau qui fit des prodiges, courant à l'autre bout du terrain, et confiant le caoutchouc à White qui lança dans la direction des goals. Haggerty arrêta la balle à temps et Kavanagh joua un jeu superbe saisissant la balle entre quatre à cinq joueurs, et se portant de nouveau à l'attaque. Connor cependant, réussit à la reprendre puis la confia à Stoba. Un instant plus tard, Cousineau s'en emparait et la passait à Boyer, puis dans un mêlée qui suivit, White la fit passer entre les goals. Temps 12 minutes.

SEPTIEME PARTIE

La balle se rendit d'abord près des goals du National, d'où Foley la lança presqu'à l'autre bout du terrain, Kavanagh la reçut et l'envoya entre les goals ; les amis du National crièrent : "Game", mais le point ne fut pas reconnu. La balle fut alors envoyée à l'autre extrémité du champ, où Kavanagh l'arrêta en faisant un saut prodigieux, il la remit à Cousineau qui fit une course et la passa à Shanahan. Ces deux derniers, ainsi que Kavanagh et Boyer, firent plusieurs belles passes et gardèrent pendant quelque temps la balle. Un instant après, McKeown était mis hors du jeu pour avoir frappé un adversaire. A la reprise, White passa la balle à Cousineau, celui-ci à Shanahan et ce dernier à Kavanagh. Connors arrêta la combinaison, et les Shamrocks en exécutèrent une à leur tour, qui porta la balle devant les goals du National. Kavanagh s'en empara alors et passant entre plusieurs adversaires, la remit à Shanahan, qui la confia à White. Celui-ci l'égara et Connor l'enleva à Boyer qui l'avait ramassée. Kavanagh, un moment plus tard, passait le caoutchouc à Shanahan, et celui-ci à Welsh qui lança à côté. Un instant plus tard, Foley sauva la situation, et Martineau s'étant emparé de la balle fit une course et passa à Kavanagh, et celui-ci à Shanahan. Martineau la reçut ensuite et la remit à Shanahan, et un instant après, Brown se faisait blesser. A la reprise Martineau s'empara de la balle mais ne put la garder, et Cafferty l'ayant saisie, la fit passer entre les goals. Temps, 10 minutes.

Il restait encore une dizaine de minutes à jouer, mais aucun des deux côtés ne réussit à faire de points ainsi que nous le disions au commencement.

LES SHAMROCK DEFAITS A OTTAWA

Ottawa, 23 — Plus de 5,000 personnes se sont rendus hier au Parc Lansdowne, pour assister à la partie de crosse de ligue entre les Shamrocks et les Capitals.

Son Excellence le gouverneur général a été présent une demi heure. A son arrivée, les spectateurs se sont levés et ont entonné le God Save the Queen. Il remit la balle aux joueurs, après quoi il lut le message de la reine à ses sujets. Parmi les personnages importants qui se trouvaient là on remarquait sir A. P. Caron, l'honorable M. Mulock, l'honorable M. Fisher, l'honorable M. Dobell et l'honorable C. Fitzpatrick.

La partie commença à 3.30 heures et quatre minutes après les Capital faisaient leur premier point après avoir eu tout le temps l'avantage. Ils prouvèrent de nouveau leur supériorité dans la deuxième et la troisième partie qu'ils gagnèrent facilement. J. Kent refusa alors d'agir plus longtemps comme umpire et il fut remplacé par G. A. Seybold. Les Shamrock s'éveillèrent dans la quatrième partie et malgré que les Capital eussent l'avantage presque tout le temps, ils réussirent cependant à faire un point. Tucker étant parvenu à faire passer la balle entre les poteaux. Dans la cinquième partie, les Shamrock changèrent la position de plusieurs hommes et il y eut une amélioration marquée dans le jeu. Les Shamrock eurent tout le temps l'avantage et ce fut seulement le jeu superbe de Robertson, dans les goals qui empêcha les Shamrock de faire un nouveau point.

Il y eut quelque difficulté dans la septième partie entre Hinton et Devine. Les deux joeurs se frappèrent réguemment et Devine dût être mis hors du jeu. Avec onze joueurs contre douze, les Capital jouèrent un jeu magnifique. Les Capital gagnèrent cette partie, grâce à Murphy. Les Shamrock attaquèrent vigoureusement dans la sixième partie et de nouveau Robertson sauva la forteresse. Le jeu fut brillant des deux côtés, les joueurs de chaque équipe faisant de brillantes combinaisons. Les Capitals eurent continuellement l'avantage. Finalement, Powers, par un coup habile, gagna la partie pour les Capital. Il y eut encore quelques minutes de jeu, mais aucun des deux côtés ne fit de point. Les joueurs occupaient les positions suivantes :

Capital. — Robertson, goal ; O'Doherty, point; Shea, cover point; Devine, Défense ; James, défense ; Binks, défense ; G. Carson, centre; Carleton, home field; Westwick, home field; Murphy, home field; Gleeson, outside ; Powers, inside.

Shamrock.—McKenna, goal ; Stinson, point; Sparrow, cover point; Dwyer, défense ; Finlayson, défense; Hayes, défense; Hinton, centre; Dunaher, home field; Dade, home field; Wall, home field; Tucker, outside; Wells, inside.

Referee — F. C. Chittick.

Umpires — J. Kent, G. A. Seybold, P. J. Brennan.

BASE BALL

LA FRANCHISE DE WILKESBARRE

Le directeur Rowe, est revenu samedi matin de New-York, où il a eu une entrevue avec le président Powers et les directeurs des clubs de la Ligue de l'Est, au sujet de la transmission de la franchise du club de Wilkesbarre à Montréal. On n'en est arrivé à aucun arrangement définitif, mais M. Powers a paru s'être laissé convaincre par les arrangements de M. Rowe et il ne serait pas surprenant que les joueurs de la Pennsylvanie ne porteraient dans quelques jours l'uniforme des Montréal. La principale objection qu'on apporte a été la distance entre Montréal et les autres villes du circuit de la Ligue de l'Est, mais M. Rowe a démontré qu'avec un léger remaniement de la liste des parties on pourrait obvier à ce léger obstacle. Par exemple, la distance de Providence, qui est le point extrême du circuit de l'Est, n'est pas aussi grande que de ce point à Wilkesbarre, tandis que la distance de Montréal à Syracuse ou à Rochester n'est pas aussi grande que de Wilkesbarre à Toronto. Montréal a en outre à sa disposition toute une série de trains qui peuvent facilement et confortablement transporter pendant la nuit les voyageurs d'ici à n'importe quelle ville du circuit. Il y a en outre cette commodité que les trains partent à des heures qui n'obligeraient pas les clubs à s'arrêter au milieu d'une partie pour courir à la gare. Montréal a encore ce grand avantage qu'on peut y jouer des parties le dimanche, ce qu'on ne fait pas dans les autres villes.

Si ce projet réussit, le club sera renforcé et nous aurons des parties de baseball qui feront les délices des amateurs de ce jeu.

LIGUE NATIONALE

Buffalo, 23 — Voici le résultat des parties jouées lundi et hier par la Ligue Nationale :

	R.	H.	E.
A Pittsburg :			
Pittsburg . . . . . .100000010—	2	6	3
Chicago . . . . . .000002040—	6	10	1
Batteries — Tannehill et Sugden ; Callahan et Kittridge.			
A Washington :			
Washington . . . . . .13003020x—	9	14	1
Philadelphie . . . . . .011000000—	2	9	2
Batteries — McJames et McGuire ; Orth et Boyd.			
A Cincinnati :			
Cincinnati . . . . . .02010122x—	8	6	1
Saint Louis . . . . . .000003000—	3	6	8
Batteries — Bretenstein et Peitz; Hart et Douglass.			
A Brooklyn :			
Brooklyn . . . . . .300002100—	6	10	5
Boston . . . . . .251002001—	11	17	2
Batteries — Payne, Fisher et Grim; Klobedanz et Yeager.			
A Cleveland :			
Cleveland . . . . . .001200011—	5	12	4
Louisville . . . . . .310000101—	6	11	1
Batteries — Young et Zimmer ; Cunningham et Butler.			
A Baltimore : Première partie :			
Baltimore . . . . . .000010021—	2	5	2
New-York . . . . . .000110004—	6	11	1
Batteries — Nops et Bowerman ; Rusie et Warner.			
Deuxième partie :			
Baltimore . . . . . .000210011—	5	10	2
New-York . . . . . .10220100x—	6	8	2
Batteries — Pond et Robinson ; Meekin et Warner.			
A Washington :	R.	H.	E.
Washington . . . . . .4105000011—12	15	2	
Philadelphie . . . . . .4000002230—11	19	2	
Batteries — King, Gorman et Farrell ; Fifield, Taylor et Clements			
A Pittsburg :			
Pittsburg . . . . . .22020010x—	7	10	2
Chicago . . . . . .010200000—	3	10	5
Batteries — Hawley et Sugden ; Korwan et Donahue.			
A Baltimore :			
Baltimore . . . . . .000110011—	4	8	2
New-York . . . . . .000000101—	2	6	4
Batteries — Corbett et Robinson ; Seymour et Warner.			
A Brooklyn :			
Brooklyn . . . . . .11000131x—	7	9	3
Boston . . . . . .100100002—	4	10	4
Batteries — Kennedy et Smith ; Stivetts et Ganzel.			
A Cincinnati :			
Cincinnati . . . . . .02100103x—	7	11	3
Saint Louis . . . . . .001010100—	3	5	7
Batteries — Rhines et Peitz ; Donahue et Douglass.			
A Cleveland :			
Cleveland . . . . . .401010000—	6	12	3
Louisville . . . . . .123310220—14	18	0	
Batteries — Pappalau et Griger ; Fraser et Dexterr.			

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Boston à Brooklyn ; Philadelphie à Washington ; New-York à Baltimore ; Louisville à Cleveland ; Chicago à Pittsburg ; Saint Louis à Cincinnati.

POSITION DES CLUBS

Club.	Gag.	Per.	P. C.
Baltimore	34	12	740
Boston	34	13	723
Cincinnati	29	17	630
New-York	27	18	600
Brooklyn	24	23	511
Philadelphie	24	26	480
Cleveland	22	24	478
Pittsburg	22	24	478
Washington	19	26	422
Louisville	18	28	391
Chicago	18	30	375
Saint Louis	10	40	200

LIGUE DE L'EST

Buffalo, 23 — Voici le résultat des parties jouées lundi et hier par la Ligue de l'Est :

A Syracuse :			
Syracuse . . . . . .0500000001—	6	10	1
Buffalo . . . . . .0021020000—	5	10	4
Batteries — Lampe et Lezotte ; Brown et Zahner.			
A Wilkesbarre :			
Wilkesbarre . . . . . .020010000—	3	14	5
Sprinfield . . . . . .00500310x—	9	13	1
Batteries — Sheehan et Gonding ; Mains et Duncan.			
A Toronto :			
Toronto . . . . . .000141301—10	13	4	
Rochester . . . . . .301002000—	6	12	3
Batteries — Gaston et Casey ; McFarlan et McCauley.			
A Scranton :			
Scranton . . . . . .260038000—14	18	3	
Providence . . . . . .200010011—	5	6	4
Batteries—Gillon et Gunson ; Braun et Dixon.			
	R.	H.	E.
A Syracuse :			
Syracuse . . . . . .111000002x—14	13	0	
Buffalo . . . . . .010203000—	6	10	6
Batteries — Malarkey et Shaw ; Gray et Zahner.			
A Toronto, première partie :			
Toronto . . . . . .100110000—	3	6	5
Rochester . . . . . .01310200x—	7	8	3
Batteries — Williams et Casey; Gannon et Frary.			
A Toronto — Deuxième partie :			
Toronto . . . . . .7082510110—29	35	1	
Rochester . . . . . .101202123—12	18	5	
Batteries — Staley et Baker ; McFarland et McCauley.			
A Wilkesbarre :			
Wilkesbarre . . . . . .000000020—	2	5	3
Sprngfield . . . . . .10100002x—	4	6	1
Batteries — Keenan et Diggins ; McGinnis et Duncan.			
A Scranton :			
Scranton . . . . . .310010000—	5	12	0
Providence . . . . . .000000000—	0	2	2
Batteries — Morse et Boyd ; Hodson et Dixon.			

Ben Brush, le vainqueur du Suburban Handicap

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Syracuse	29	15	660
Buffalo	28	16	636
Springfield	22	21	511
Toronto	23	23	500
Scranton	20	20	500
Providence	20	24	454
Rochester	19	27	410
Wilkesbarre	13	28	317

CLUB CANADA

Malgré la défaite que les Canada ont subi lundi dernier, sur le terrain de l'Exposition, dans le concours pour le drapeau, ils demandent la faveur d'avoir leur revanche à n'importe quelle date et ils seront toujours à la disposition des Royal. S'adresser à H. Gendron, 1517 rue Notre-Dame, Montréal.

CHEVAUX COUREURS

LE SUBURBAN HANDICAP

IL EST GAGNE PAR BEN BRUSH — LE CHEVAL CANADIEN ARRIVE TROISIEME

New-York, 23 — Enfin, l'un des chevaux des Dwyer ont gagné l'une des grandes courses. Les Dwyer ont, pendant des années, fait courir des chevaux ensemble et ils ont toujours été battus ; ils essayèrent ensuite séparément et essuyèrent de nouveaux échecs; et maintenant, après plusieurs années, le plus jeune des deux, Mike Dwyer a remporté le grand événement de l'année, le Suburban, qui a été gagné par Ben Brush, dans le temps rapide de 2.07 1-5.

Il y avait près de 20,000 spectateurs sur la piste de Sheepshead Bay. La température était magnifique et la piste rapide. Il était 2.30 heures lorsque le clairon appela les neuf concurrents au poteau de départ. Après un léger délai, le départ s'effectua.

Le Winner parut le premier en avant, suivi de près par son compagnon d'écurie Belmar; Havoc, Sir Walter, Ben Brush et les autres étaient presqu'ensemble. Le premier furlong fut parcouru en treize secondes et quatre cinquièmes. La course commença alors et Havoc devint le "pacermaker." Tout près de lui venait Semper Ego. Une demi longueur en arrière, marchait Ben Brush, le favori retenu par son jockey. Ce fut dans cet ordre que les chevaux passèrent devant le poteau du premier demi mille en 51 1-5 secondes.

Le dernier furlong fut couru en 12 1-5, le temps le plus rapide de la course. En arrière de Ben Brush se suivaient The Winner et Belmar et les autres suivaient à la queue. Dutch Skater fermant la marche. Vers les trois quarts de la course, Semper Ego perdit sa place et fut remplacé par Ben Brush, qui, au poteau du sixième furlong, était une demi longueur en arrière de Havoc, avec un temps de 1.16 2-5 et une longueur en avant de The Winner et tous les chevaux courant librement. A ce moment, Sims lâcha le mors à Ben Brush. Lewis en fit autant avec Havoc et perdit très peu ,car dans les 25 4-5 secondes prises pour arriver au poteau du mille, qui fut atteint dans 1.43 1-5, Havoc conserva une longueur de cou en avant, tandis que Ben Brush était une longueur et demie en avant de The Winner, qui, à son tour, était une longueur en avant de Belmar, tandis que les autres concurrents étaient battus sans espoir. Sims commença alors à activer Ben Brush et Lewis l'imita. Il parut possible pendant un moment que le cheval canadien l'emporterait. Simms continuait d'activer sa monture. Le poulain faisait à chaque coup de fouet d'immenses efforts et pouce par pouce, il diminua la distance qu'il y avait entre lui et Havoc. Sa tête arriva à la selle de son concurrent, à ses épaules, à ses oreilles et bientôt le nez de Ben Brush parut en avant. Le danger n'était pas passé, cependant, car Sloan activait The Winner qui gagnait rapidement du terrain. Simms enfonça alors ses éperons dans les flancs de Ben Brush, qui se rougirent de sang. Ce fut une course désespérée. La fin approchait de plus en plus et le vainqueur ne se dessinait pas encore. Simms lança un coup terrible à Ben Brush, le cheval fit un bond énergique et franchit la ligne le premier, vainqueur du Suburban et ayant The Winner une demi longueur en arrière, tandis que Havoc arrivait troisième, cinq longueurs en avant du reste des concurrents, en tête desquels venait Belmar. Le résultat fut accueilli par des applaudissements frénétiques.

Sommaire :

Première course, 5 furlongs : Clifford, 126, Sloan, 11 à 10, et 2 à 5, 1; Harry Reed, 126, Simms, 13 à 5 et 3 à 5, 2; Sunny Slope, 105, Doggett, 12 à 1 et 4 à 1, 3. Temps, 1.01 2-5. Gotham, Tremargo, Set Fast, Full Speed, Eileen D., et Kaiser Ludwig ont aussi couru.

Deuxième course, 1 mille — On Deck, 113, Taral, 6 à 5 et 1 à 2, 1; Wolhurst, 110, Sloan, 7 à 2 et 6 à 5, 2; Elkins, 109, Griffin, 7 à 1 et 5 à 2, 3. Temps, 1.42 1-5. Arabian, Caldron, Lady Mitchell, Parmesan, Minnie Alphonse et Nicholas II ont aussi couru.

Troisième course, double événement, 5½ furlongs. — Bowling Brook, 112, Littlefield, 5 à 2 et 3 à 5, 1; Laudemann, 112, Thorpe, 100 à 1 et 40 à 1, 2; Hamburg, 122, Willhite, 4 à 5, 3. Temps, 1.09 1-5. M. Baiter, Swango, Briar Sweet et Prince Lee ont aussi couru.

Quatrième course, 1¼ mille — Suburban — Ben Brush, 123, Simms, 2 à 1 et 4 à 5, 1; The Winner, 115, Sloan, 7 à 2, et au pair, 2; Havoc, 104½, Lewis, 7 à 1, 3. Temps, 2.07 1-5. Belmar, Lake Shore, Sir Walter, Volley, Semper Ego et Dutch Skater ont aussi couru et sont arrivés dans l'ordre mentionné plus haut.

Cinquième course, 5 furlongs — Archduke, 122, Sloan, 2 à 1 et 4 à 5, 1; Olney, 122, Wilhite, 15 à 1 et 4 à 1, 2; Wasteful, 122, Martin, 4 à 1 et 2 à 1, 3. Temps, 1.03 2-5. Julius Caesar, Hairpin, Sir Gawain, Wild Warrior, Sphinx, Maximo Gomez, Athens, Dog Town et Checkers ont aussi couru.

Sixième course, 1¼ mille. Obstacles — Flushing, 151, Slack, 2 à 1, 1; Forget, 144, English, 9 à 10, 2; Tuxedo, 149, Owens, 10 à 1 et 3 à 1, 3. Temps, 2.50 2-5. Thackeray, Phoebus et Brown Red ont aussi couru.

LES COURSES DE BEL AIR

Nous alons avoir douze jours de courses à la piste Bel Air, commençant vers le 1er octobre et il est très probable que cette année, le public se rendra en assez grand nombre et les bourses seront assez fortes pour tenter les Américains à nous amener leurs chevaux ici.

Voici la ligne qui sera suivie par les propriétaires :

Au Ontario Jockey Club, dans le mois de mai, pour huit ou dix jours, de là à Hamilton, à Fort Erié, à Windsor et ensuite à Montréal.

CHEVAUX TROTTEURS

LES COURSES AU PARC LEPINE

Plus de 1500 personnes assistaient hier aux courses du Parc Lépine. Le programme était excellent et les différentes courses ont toutes été très chaudement contestées.

La course de 2.20 est sans contredit la meilleure que l'on ait eu l'occasion de voir à Montréal.

Les juges étaient MM. Behan, J. H. Kennedy et J. McVey. Sommaire :

Classe 2.35 :

A. Langevin, Eddie Dubreuil, Montréal	1	1	1
G. McPherson, Dr H., Kemptonville, Ont.	1	4	4
P. Moorie, Ottawa, b.m., Kitty L.	4	2	2
H. P. Home, Hamner, N. H., b.m. Daisy B.	3	3	3

Temps — 2.34½, 2.32½, 2.29¼.

Classe 2.50, trotteurs et ambleurs :

J. Girard, b.g., Pea Picker	1	1	1
J. B. Simmons, c.m., Lady Vrowski	4	2	3
N. S. Johnson, West Lebanon, N. H., b.g., N. S.	2	3	4
A. Cardinal Sucie C	3	4	2

Temps — 30¼, 28¼, 31.

Classe, 2.20, trotteurs et ambleurs :

G. McPherson, Kemptonville, Ont. b.s., Don Diego	1	1	4
H. Soule, b.g., Duex	3	2	1
F. M. Dorion Amelia	5	4	5
St Lawrence Stables', b.g., Jimmie B.	4	3	2
Dr Leclair, b.g., Joe W.	2	5	3

Temps, 22¼, 23¼, 22¼, 20.

AQUATIQUE

LE CLUB POINTE CLAIRE

M. F. D. Monk, C. R., M. P., qui a accepté la position de président honoraire du club de canotage Pointe Claire, vient de faire cadeau au club d'un magnifique trophée pour les régates qui auront lieu le 14 août. M. W. S. Laflamme a accepté la charge de président et M. D. Clarke va remplir les fonctions de capitaine. M. G. H. Carter est le secrétaire trésorier. Le club a l'intention de donner un grand concert le 30 juin.

LE MONTAGNARD

Il y aura sortie ce soir, à 8 heures précises. Tous les membres devront être présents. Les retardataires sont priés de prendre note que le départ s'effectuera à 8 heures précises de chez Stremensky.

LES JEUX ATHLETIQUES

PARTIES DE BASEBALL — EXERCICES MILITAIRES — COURSES EN BICYCLE, Etc., Etc.

Le concours de jeux athlétiques organisé pour la célébration du jubilé de la reine a obtenu, en dépit de la température un peu défavorable de mardi, un succès très marqué. Le programme était très varié et renfermait des numéros très intéressants.

La seule chose qu'on a regretté de ne pas voir a été une joûte de crosse, notre jeu national ; il est malheureux que le comité d'organisation n'ait pas jugé à propos de faire entrer ce jeu au programme, surtout lorsque nous avons un club comme le National, qui aurait pu donner, avec l'aide d'une autre équipe, une idée de la valeur de nos joueurs. Le concours a commencé par une partie de baseball entre les clubs Jockeys et St Laurent, qui a résulté en une victoire pour les Jockeys, qui se sont montrés de beaucoup supérieurs à leurs adversaires. La partie n'a été que de cinq innings, mais elle a duré assez longtemps pour permettre de se faire une idée de la force respective des deux clubs. Le terrain était un peu humide et a été cause que le jeu a manqué de rapidité, mais il n'en a pas moins été fort intéressant et a été suivi attentivement par la foule de spectateurs qui encombrait le terrain de l'exposition.

Voici le score par inning :

Jockey, 12.0.0.0.4—21.

St Laurent, 2.0.1.1.1—5.

Batteries — Jockey : Girard, Cyr, Gaudet et St Jean.

St Laurent : Pagé et Beaulieu.

Cette première partie n'était que le prélude d'une rencontre entre des clubs plus forts, les Royals et les Canada.

Cette partie a été très excitante; malheureusement, le terrain, détrempé, n'a pas permis aux pitchers de montrer ce dont ils étaient capables et plusieurs joueurs ont en conséquence pris leur premier but sur quatre balles.

LA REINE ET L'EPISCOPAT CANADIEN

Une lettre collective des évêques

A Sa Très Gracieuse et Souveraine Majesté,

VICTORIA,

Reine d'Angleterre et d'Irlande, Impératrice des Indes, etc.,

Qu'il plaise à Votre Majesté.

Le Dieu qui gouverne l'univers et qui délègue aux rois de la terre une partie de sa puissance, met parfois sur les trônes des souverains à qui Il daigne communiquer un rayon de sa sagesse et un reflet de sa bonté. Il allume dans leur coeur l'amour de la justice; Il y sème le germe des plus belles vertus domestiques aussi bien que les hautes qualités nécessaires à ceux qui doivent commander ; Il remplit leur âme du plus pur dévouement aux intérêts et aux besoins de leurs sujets ; et Il en fait ainsi de nobles instruments de ses desseins paternels pour le bonheur des peuples.

Madame,

Voilà quel a été le dessein du Maître Suprême le jour déjà éloigné de soixante années, où Il lui plût d'appeler au trône de l'Empire Britannique Votre Gracieuse et Illustre Majesté. Du lointain pays qu'arrose le Gange et dont naguère vous fûtes proclamée la puissante Impératrice, des rivages et déserts immenses de l'Amérique Septentrionale, jusqu'à ces Iles Britanniques, votre première et plus brillante couronne, c'est là le cri unanime, spontané, qui s'échappe aujourd'hui de cent mille millions de poitrines. Vos fidèles sujets, répandus sur les cinq continents comme sur les îles des mers les plus reculées, entonnent, avec un filial et patriotique orgueil, comme une prière vers le ciel et un hommage vers le Trône, cette acclamation solennelle qui résume les sentiments les plus chers de leurs coeurs : "God save the Queen !" Dieu conserve et protège la femme admirable qui, depuis soixante ans, au milieu des autres monarques, brille par sa bonté, par sa sagesse, par sa vertu. Dieu conserve et protège l'épouse modèle, la mère dévouée qui, au sein des pompes et des grandeurs inséparables de la royauté, a su donner l'exemple des vertus domestiques les plus rares et les plus pures ! Dieu conserve et protège, Celle qui depuis tant et de si longues années, assise sur l'un des plus beaux trônes du monde, gouverne, aimée et vénérée de tous, autant par l'ascendant de la vertu que par la sagesse du conseil des peuples si divers, et par la langue, et par la race, et par la religion.

Nous venons prendre part à cet immense et magnifique concert, nous les représentants de l'Eglise catholique de la province de Québec, l'un des joyaux de votre riche couronne. Au nom de cette Eglise, nous sommes heureux de mêler, à la voix de tous vos sujets, notre voix d'évêques, chefs spirituels d'un peuple canadien-français catholique, mais en même temps loyaux sujets de Votre Majesté.

C'est un bonheur pour nous de reconnaître que la Providence en prolongeant d'une façon exceptionnelle la durée de votre royale carrière, atteste visiblement l'amour qu'Elle porte à l'illustre nation anglaise. C'est un bonheur pour nous et pour toute l'Eglise catholique de la province de Québec, dont nous sommes les fidèles interprètes, d'apporter au pied de votre trône l'hommage de notre attachement et l'assurance de nos voeux les plus ardents pour que le Dieu tout-puissant accorde encore à Votre Majesté, pour le bonheur de toutes les parties de son immense royaume, de longues et pacifiques années.

Détachés jadis de notre ancienne mère-patrie, cette France de nos pères que nous aimons encore d'un amour filial, nous avons trouvé à l'ombre du drapeau britannique, la protection à laquelle nous donnait droit notre titre de premiers colons de ce pays. Le changement d'allégeance ne pouvait s'accomplir sans de grandes difficultés, de pénibles efforts et des conflits sérieux. Mais Dieu, qui pour les grandes épreuves, tient en réserve de grandes consolations, a su mettre sur le trône d'Angleterre une reine aux vues larges, au coeur noble et généreux, qui, tout en respectant nos droits nationaux et religieux, nous a donné à maintes reprises les marques les moins équivoques de sa sympathie et de son affection. Nous pourrions en citer un grand nombre ; qu'il nous suffise de mentionner la charte vraiment royale accordée par Votre Majesté à une institution catholique, l'Université Laval ; la sanction donnée de votre main royale au jugement de votre Honorable Conseil Privé qui reconnait à la minorité catholique du Manitoba le droit de faire instruire ses enfants dans des écoles catholiques ; enfin, les attentions sympathiques et si délicates dont Votre Majesté a entouré un premier ministre catholique du Dominion, mort foudroyé sur les marches du trône de sa Souveraine.

Ces faits particuliers, comme tant d'autres d'un caractère plus général, sont profondément gravés dans notre souvenir.

Et si nous aimons à les rappeler, à l'occasion de ce jubilé qui suscite des réjouissances si sincères dans cette province française et catholique, c'est qu'ils contribuent, comme il est juste, à entretenir dans le coeur de notre peuple, cette loyauté franche et entière à la couronne britannique que nos vénérables prédécesseurs lui indiquèrent si fortement lors de la cession du pays à l'Angleterre, et qui depuis n'a subi la moindre altération.

La loyauté de nos pères est parfaitement connue à Votre Majesté. Notre histoire en fait foi, et des faits éclatants le proclament.

En 1775, Franklin, l'illustre inventeur du paratonnerre, vint au Canada avec la mission d'enrôler dans le mouvement de la rébellion américaine la colonie canadienne. Franklin avait bien pu, par la force de son génie, faire dévier les éclats de la foudre ; il fut impuissant, grâce à la ferme attitude de l'épiscopat canadien, à faire dévier les Canadiens-français de leur loyal attachement à l'Angleterre, leur nouvelle mère-patrie.

En 1812, lorsque l'illustre de Salaberry et ses braves allèrent se battre à Châteauguay pour défendre le drapeau britannique devenu notre drapeau, ils emportèrent avec eux sur le champ de la victoire les bénédictions et les prières du clergé canadien dont le coeur vibrait des plus purs sentiments de dévouement à la couronne d'Angleterre.

En 1837, lorsque quelques-uns de nos compatriotes, aigris par une oppression injuste dont le Trône lui-même n'était nullement responsable, essayèrent de soulever la colonie entière et de l'entraîner dans la rébellion, nos prédécesseurs, et à leur tête l'illustre Mgr Lartigue, élevèrent la voix, bravèrent les préjugés populaires et, par l'ascendant de leur autorité, parvinrent à maintenir la masse du peuple dans le sentier du devoir.

Madame, — Tels étaient les sentiments, tels furent les actes de nos prédécesseurs et du peuple confié à leur sollicitude. Nous avons recueilli ces traditions sacrées et nous voulons les suivre. Nous prêchons au peuple canadien-français cette même loyauté envers le pouvoir établi. Nous le faisons par devoir sans doute, et parce que c'est l'enseignement même de l'Eglise catholique notre mère. Mais à l'accomplissement du devoir s'ajoute un sentiment profond de joie et de bonheur, lorsque le pouvoir légitime, dont la source première est Dieu lui-même, s'incarne dans une souveraine dont les vertus privées et publiques égalent la grâce et la majesté.

Aussi, Madame, à l'occasion de ce mémorable jubilé, élevant vers le ciel des mains suppliantes, nous faisons des voeux et des prières pour que le Dieu de toute bonté, qui a déjà comblé votre règne de tant et si précieuses faveurs, accorde encore de longues années à une Souveraine aimée dont le nom retentit aujourd'hui, avec des acclamations les plus enthousiastes, d'une extrémité à l'autre d'un immense empire. Empruntant les paroles mêmes que la Liturgie catholique met sur nos lèvres dans nos offices publics les plus solennels, nous disons avec bonheur, unis de coeur et d'âme avec notre peuple, comme un témoignage de notre attachement loyal et affectueux à Votre Auguste Personne : "Domine, salvum fac Regem" ; Seigneur, prenez sous votre garde et conduisez dans les voies de la justice et du salut la Femme exemplaire, qui, depuis soixante ans, fidèle à ses devoirs de Reine, d'épouse, de mère, fait la gloire et le bonheur d'un grand peuple, en même temps qu'elle présente au monde entier un modèle accompli des qualités et des vertus qui font les souverains chéris de Dieu et des hommes.

Québec, juin 1897.

E. A. Card. TASCHEREAU, Arch. de Québec.
† J. THOMAS DUHAMEL, archevêque d'Ottawa.
† L. N. BEGIN, coadjuteur de S. E. le card. Taschereau, administrateur de Québec.
† L. F. LAFLECHE, évêque des Tr.-Rivières.
† L. Z. MOREAU, évêque de Saint-Hyacinthe.
† L. Z. LORRAIN, vicaire apostolique de Pontiac.
† ELPH. GRAVEL, évêque de Nicolet.
† A. A. BLAIS, évêque de Rimouski.
† M. T. LABRECQUE, évêque de Chicoutimi.
† J. M. EMARD, évêque de Valleyfield.
† PAUL LAROCQUE, évêque de Sherbrooke.
† MAX. DECELLES, évêque de Druzipara, coadjuteur de Saint-Hyacinthe.
† F. BOURGEAULT, vicaire, capitulaire de Montréal.

—Tout le monde doit suivre le sentier qui conduit à la santé. La Salsepareille de Hood est un bon guide. (3)

Les domestiques.
La femme de chambre à la cuisinière :
—Hier soir, ma chère, monsieur m'a prise pour madame.....
—Ah ! bah ! il t'a embrassée dans un coin....
—Ah bien ouiche ! il m'a fait une scène épouvantable agrémentée de sottises et d'injures.

—Si vous désirez renouveler et renforcer votre chevelure, servez-vous de la préparation connue sous le nom de LUBY. 1Ms—z—n

PELERINAGE AU CAP DE LA MADELEINE

et a Sainte-Anne de Beaupré

Le lundi, 28 courant, par le "Trois-Rivières", pèlerinage des dames et demoiselles de la garde d'honneur et des autres associées du T. S. Sacrement, auxquelles peuvent se joindre les autres personnes pieuses.

Départ de Montréal, quai Bonsecours, le 28, à 2½ heures p. m.

Arrêts : à l'aller, au Cap de la Madeleine, vers 8 heures p. m. Au retour, le 29, à Québec, plusieurs heures, et à Trois-Rivières ; et, le 30,, vers 5 heures a. m., arrivée à Boucherville et vers 7 heures à Montréal.

Billets, $2.10 ; enfants, $1. Du Cap, avec retour à Trois-Rivières, demi-prix. S'adresser 320 Av. Mont-Royal.

UN BON CONSEIL

On ne pourrait donner de meilleur conseil aux personnes faibles de poitrine que de se munir d'une bouteille de Baume Rhumal. Une cuillerée à thé prise avant de sortir au froid est un préventif sûr contre le rhume. q h

OBLIGES DE RENONCER A CERTAINS REMEDES

Il n'est pas rare que la constipation soit le résultat d'un traitement et d'un régime fortifiants. On voit des personnes qui sont obligées de renoncer à l'usage du quinina, du fer, et d'autres médicaments toniques dont elles ont besoin, parce que la constipation fait plus de mal que le traitement fait de bien. Que ces personnes là prennent un verre à vin d'Eau minérale purgative Carabana tous les deux jours et bientôt elles ressentiront les bons effets de leur traitement fortifiant. L'effet de ce purgatif se fait sentir sans que l'on ait rien à changer à ses habitudes journalières et sans être astreint à aucun régime.

—Les inventeurs qui désirent obtenir un brevet d'invention, peuvent s'adresser à F. Charles Laberge, ingénieur et expert, No 66 rue St Jacques. Examen gratis. 73-n

—Les mères trouveront que le Sirop Calmant de Mme Winslow est le meilleur remède pour les enfants. 25 cts la bouteille. 247—1 M v—n

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur, 7 rue St Laurent. 110-n

" L'OCCIDENTAL "

Si vous avez des politesses à faire à vos amis durant les fêtes jubilaires, il faut les amener dîner à l'"Occidental", 594 rue Lagauchetière, le seul restaurants où vous trouverez une cuisine exquise et le confort du chez soi. 191—7

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Assemblée générale annuelle

Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Jacques-Cartier, tenue dans les bureaux de la Banque, mercredi, le 16 juin 1897. Etaient présents : L'hon. Alph. Desjardins, MM. A. S. Hamelin, Dumont Laviolette, G. N. Ducharme, l'hon. J. G. Laviolette, MM. J. P. Lebel, H. Laporte, Arthur Roy, Thos. Gauthier, H. H. Ethier, A. Larose, Hubert Desjardins, M. Guerin.

L'hon. Alph. Desjardins est appelé au fauteuil, et M. Tancrède Bienvenu, gérant-général, est prié d'agir comme secrétaire.

Le Président fait lecture du rapport suivant présenté par les directeurs sur les affaires de l'année écoulée.

Messieurs,

Le Bureau d'administration a l'honneur de vous présenter son rapport des opérations de la Banque durant l'année écoulée le 31 mai 1897 :

Balance au crédit du compte Profits et Pertes, au 30 mai 1896.		$7,352.18
Profits nets de l'année écoulée au 31 mai 1897, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts et montants de pertes déduits.		33,940.61
		$41,292.79
Moins attribué à :		
Dividende 3 p. c., payé le 1er décembre 1896.	$15,000.00	
Dividende 3 p. c., payable le 1er juin 1897.	15,000.00	
Balance au crédit de Profits et Pertes. 31 mai 1897. . .	11,292.79	
		$41,292.79

Quoique les chiffres ci-dessus n'indiquent qu'une légère augmentation de la balance portée au crédit du compte Profits et Pertes, il nous fait plaisir de pouvoir vous dire, néanmoins, qu'il s'est fait une amélioration très marquée dans les opérations de la Banque, depuis votre dernier rapport, ce que vous pouvez d'ailleurs constater par la comparaison du bilan qui vous est maintenant soumis avec celui de l'année dernière.

Le Bureau d'administration, avec le concours intelligent et énergique du gérant-général, a continué d'appliquer les mesures de prévoyance jugées nécessaires pour faire face aux circonstances exceptionnelles qui vous étaient signalées l'année dernière. Ces mesures ont eu tout le bon résultat que le Bureau en attendait.

En se fondant sur les opérations de plus en plus lucratives du dernier semestre, le Bureau a toute raison d'entrevoir comme solde du prochain exercice annuel une augmentation appréciable des profiets de la Banque.

Le Bureau Principal, les diverses succursales et agences de la Banque ont été régulièrement inspectés et vos Directeurs se font un devoir de rendre témoignage au zèle et à l'intelligence avec lesquels le Gérant-Général, ainsi que les autres officiers, ont rempli respectivement les devoirs de leurs charges.

Le tout respectueusement soumis,
Signé,
ALPH. DESJARDINS.
Président.

En proposant l'adoption du rapport, le Président fait quelques remarques sur les circonstances particulières auxquelles les différentes Banques ont eu à faire face pendant l'année écoulée, il s'est plus spécialement attaché à celles qui concernaient la Banque Jacques-Cartier en particulier.

La dépression générale du commerce résultant de l'absence du travail des bas prix des produits agricoles et spécialement de l'état d'incertitude des esprits créé par la perspective de changements importants dans la politique fiscale, ici et aux Etats-Unis. Telles sont les causes qu'il indique comme autant de difficultés à faire produire les profits que l'on attend des opérations d'une banque dans les circonstances ordinaires. Il fit ressortir les conditions particulièrement critiques au milieu desquelles le gérant actuel de la Banque a débuté dans sa position et qui ont mis en relief toute l'énergie et la fécondité de ressources dont il est capable. Il l'invite à satisfaire à la curiosité légitime des actionnaires en leur faisant part de l'étude spéciale qu'il a faite de la banque depuis qu'il a assumé les devoirs de sa charge.

Il ne faut pas se contenter, ajoute-t-il, de prévoir aux besoins présents mais il faut aussi entrevoir les conditions de l'avenir. Il est donc bon d'étudier les mesures à adopter pour réaliser la position que les fondateurs de la Banque et ceux qui travaillent après eux ont ambitionné pour elle.

L'expérience de la crise qui a sévi depuis les deux dernières années a démontré que plus que jamais il faut tenir aux règles de prudence qui font la sécurité des banques.

Ainsi que le rapport le constate, le Bureau de Direction s'y est appliqué, et il n'y a aucun doute que les explications que va nous donner Monsieur le gérant vous donnera toute satisfaction sous ce rapport.

M. Tancrède Bienvenu, gérant général, foit alors lecture du bilan général de la Banque arrêté au 31 mai écoulé.

BILAN DE LA BANQUE AU 31 MAI 1897

PASSIF

Billets de la banque en circulation...			$ 444,403 00
Dépôts portant intérêt.....	$2,253,164 48		
Dépôts ne portant pas intérêt.....	416,440 23		2,669,604 71
Dû à des correspondants de la banque à l'étranger.....			885 86
			$3,114,893 57
Capital payé.....	500,000 00		
Fonds de réserve..	235,000 00		
Fonds de réserve, rabais d'escompte	25,000 00		
Profits et pertes,—balance de profits disponible.....	11,292 79		
Dividendes non réclamés.....	1,211 35		
Dividende No 63 payable 1 juin 1897.....	15,000 00		785,504 14
			$3,902,397 71

ACTIF.

Or et argent.....	$31,830 02	
Billets de la Puissance.....	214,562 00	
Dépôt au gouvernement fédéral.. en garantie de la circulation.....	22,215 08	
Billets et chèques d'autres banques	261,300 07	
Dû par d'autres banques en Canada.....	16,755 63	
Dû par d'autres banques en Europe et aux Etats-Unis.....	37,050 55	
Prêts à demande sur actions et débentures.....	261,000 00	
Prêts à corporations municipales.....	132,048 00	976,761 35
Billets escomptés courants (déduction faite des intérêts sur billets à échoir $25,000)..		$2,635,116 54
Billets en souffrance.....		15,692 49
Autres dettes non spécialement garanties.....		65,131 80
Dû par des succursales de la Banque en échange quotidien.....		22,502 20
Créances hypothécaires.....	21,536 81	
Propriétés foncières.....	26,934 92	
Edifices de la Banque "Montréal et succursales".....	110,000 00	
Ameublement et papeterie.....	28,721 60	
	$3,902,397 71	

(Signé) : TANCREDE BIENVENU,
Gérant-Général.

REMARQUES DU GERANT GENERAL

Suivant la coutume (de cette institution), je n'ajouterai que quelques mots au rapport de notre président, laissant aux institutions de plus grande importance, le soin de fournir au public les observation relatives aux événements politiques, commerciaux et financiers qui ont pu influencer favorablement ou défavorablement sur les affaires de l'année. Cependant, permettez-moi de vous faire quelques remarques qui ont un rapport absolument intime avec les transactions commerciales de la Banque Jacques-Cartier.

Pendant tout le cour de l'exercice écoulé, votre institution a poursuivi avec une constante énergie le développement des ressources qu'elle a eues à sa disposition; mais quels qu'aient été l'importance et l'accroissement de ses affaires, comparées à celles de l'année dernière, elle a simplement contre-balancé l'effet des circonstances peu favorables qui ont marqué l'année 1896 et par conséquent, les profits nets réalisés n'accusent qu'une légère augmentation dans la banlance portée au crédit du compte profits et pertes.

Pendant ces deux dernières années, notre réserve en caisse et nos prêts à demande sur actions et débentures formant nos ressources immédiatement disponibles ont été maintenus dans des proportions jugées nécessaires pour faire face à toute éventualité; et quoique cette mesure de prévoyance ait eu pour effet de diminuer nos moyens de revenus, nous espérons que vous partagerez avec nous la satisfaction de vous trouver en présence d'un bilan relativement favorable.

Vous constaterez dans le chiffre de nos dépôts une augmentation de $600,000 environ, ce qui démontre que le public a une confiance croissante dans votre banque, confiance que nous tenons de plus en plus à mériter, en continuant une même ligne de conduite.

Le chiffre de nos billets en circulation a aussi considérablement augmenté, à un tel point que le bureau de Direction a souvent regretté que le montant limité du capital action l'ait empêché de bénéficier d'une circulation plus étendue qu'invitaient les opérations de plus en plus actives de la banque.

Durant l'année écoulée, vos directeurs se sont énergiquement appliqués à étudier l'ouverture de nouveaux comptes qui se sont présentés en grand nombre, à raison de la disparition d'une institution financière importante, qui recrutait sa clientèle dans les principales maisons canadiennes-françaises de cette ville, et ils ont pris les mesures nécessaires pour rendre au commerce les services qu'il était en droit d'attendre de votre institution.

Les conditions dans lesquelles s'exerce le commerce de banque se sont absolument transformées depuis quelques années ; le loyer de l'argent cesse de décroître et si nous nous reportons seulement à quelques années en arrière, nous devrons conclure qu'un produit actuel de 4½ p.c. équivaut à peu près à 7 p.c., d'il y a quinze ans.

Cette situation qu'il faut savoir envisager exige un travail différent de celui qu'il suffisait autrefois pour assurer le succès. Une banque doit à présent, pour obtenir un intérêt satisfaisant de son capital, multiplier ses opérations tout en se tenant continuellement en éveil pour contrebalancer les difficultés que présentent ces conditions nouvelles.

Il vous sera agréable d'apprendre que les étages supérieurs de votre superbe édifice sont avantageusement loués cette année ; deux compagnies d'assurance qui sont en progrès marqué ont pris possession de tous les bureaux à louer pour un terme relativement long et à des prix rémunérateurs. L'intérêt sur le coût de cet édifice qui jadis était en grande partie porté par votre institution sera désormais partagé et diminuera d'autant les frais généraux de l'administration. Il est à propos de vous faire remarquer que certaines améliorations deviendront nécessaire pour en tirer plus grand bénéfice et donner entière satisfaction à nos locataires. Nous avons déjà fait des réparations urgentes mais la nécessité d'un ascenseur, etc,. s'impose et nous avons cru attendre de nouveaux événements avant de proposer l'exécution de ces travaux. En effet, cet édifice fut érigé à l'époque où votre banque possédait un capital actions de $2,000,000 et je crois devoir mentionner à cette occasion le désir de quelques-uns de nos plus importants actionnaires ainsi que celui de nombre d'hommes d'affaires, amis de l'institution, de voir augmenter le capital de la banque dans le but de suppléer à la disparition du capital auquel j'ai déjà fait allusion, suivant en cela l'exemple d'une autre banque canadienne-française qui vient justement de porter son capital à $1,000,000. Le commerce canadien-français trouverait alors dans ses propres institutions une grande partie de l'accommodation dont il a toujours besoin. Nous demandons donc à tous nos actionnaires de bien vouloir étudier avec nous l'opportunité de cette augmentation proposée de capital convaincus que cette mesure servira mieux leurs intérêts et celui du commerce en général.

En terminant il est de mon devoir d'accorder à nos officiers une mention spéciale pour leurs bons services et dévouement, notre personnel qui comprend nos vues, s'associe à nos efforts et sert les intérêts de la banque avec un zèle dans lequel entre une véritable affection pour votre institution.

Sur proposition de l'hon. J. G. Laviolette, secondé par M. H. H. Ethier, MM. Thomas Gauthier et Arthur Roy, sont nommés scrutateurs.

Il est ensuite procédé à l'élection des directeurs qui donna le résultat suivant: l'hon. Alphonse Desjardins, MM. A. S. Hamelin, Dumont Laviolette, G. N. Ducharme et L. J. O. Beauchemin.

A une réunion du nouveau bureau de Direction qui eut lieu immédiatement après, l'hon. Alphonse Desjardins fut réélu président, et M. A. S. Hamelin, vice-président pour l'année courante.

Je Guéris la Varicocèle

et tous les effets des abus et excès.
Sans opération.
Sans compressions.
Sans empêcher le malade de travailler.
Sans danger possible.
Sans lotion ni remèdes.
Simplement par l'électricité galvanique. C'est le remède de la nature. Vous mettez ma batterie électrique pour le corps, sous forme de ceinture, au vous couchant, et le doux et amusant courant traverse les veines engorgées, durant la nuit, et fait disparaître la maladie, et guérit en quelques semaines. Mon pamphlet "Trois Classes d'Hommes" contient un traité illustré de cette maladie, et toutes les personnes qui en sont atteintes devraient le lire. Envoyé gratis sur demande. DR. SANDEN, 156 rue St Jacques, Montréal. Heures de bureau, de 9 à 6 heures. Dimanche, de 11 à 1.
149—g—v—gh

ENTRE COMPATRIOTES

Quatre syriens garrottent et volent un de leurs compatriotes

Un Syrien, du nom de Assad Saber, a été assailli et garrotté samedi soir, dans un passage de cour portant le No 71 de la rue St-Paul. Après l'avoir cruellement battu, les assaillants de Saber, lui ont volé sa chaîne et sa montre ainsi que $50 e nargent. Quatre des voleurs soupçonnés, ont été arrêtés. Ce sont également des Syriens qui ont donné les noms de Assard, Abdullah, Farès et Elias. Procès mardi.

REMIS EN LIBERTE

David Lazarus, boucher, qui a été enfermé vendredi, dans des cellules du poste central, parce qu'il n'avait pas encore payé l'amende imposée par le recorder au sujet de la question des licences, a été remis en liberté dans la soirée. Il a payé la moitié de la somme réclamée et on lui a accordé du délai pour la balance.

A STITTSVILLE !

Le principal marchand de la ville atteint de rhumatisme.

Le rhumatisme sous quelque forme qu'il se présente, est une des maladies les plus communes qui existent. Il provient généralement d'un sang impur et d'un système délabré. Dans les membres, il est douloureux ; dans la plupart des organes internes, dangereux, et au cœur, ordinairement fatal.

L'expérience de M. S. Mann, marchand général bien connu de Stittsville, est intéressante :

"L'hiver dernier, je souffris affreusement du rhumatisme. Je résolus d'essayer les Pilules du Dr Chase. A ma grande surprise, je pris immédiatement du mieux et avant d'avoir fini d'en prendre une botte, ma douleur avait disparu.

"Je souffrais aussi d'excès de bile depuis des années, et toutes les trois ou quatre semaines, j'avais un gros mal de tête et mal à l'estomac. Depuis que je fais usage des Pilules du Dr Chase, je n'ai eu aucune attaque de ces maladies.

"Je puis ajouter que l'onguent du Dr Chase contre les hémorroïdes et les maladies de la peau est tout aussi efficace que le sont les Pilules du Dr Chase contre les maladies du sang. Un de mes commis endurait des douleurs cuisantes, causées par les hémorroïdes. Il essaya l'onguent du Dr Chase et au bout de quelques jours il était complètement guéri."

Chez tous les marchands et par Edmanson, Bates & Co., fabricants, Toronto, 25c.

Le graine de lin et térébenthine du Dr Chase guérit d'une manière certaine les rhumes, les bronchites et la consomption. (31)

Concours d'Enveloppes pour chaque mois de l'année 1897.

$1,625

DONNES

Chaque Mois

EN

Bicycles et en Montres

—POUR DES—

... ENVELOPPES...

DU SAVON

SUNLIGHT

Pour plus amples renseignements, voir les circulaires ou s'adresser à

LEVER BROS, Ltd
23 rue Scott, Toronto
131—M—n k

SANTÉ des DAMES
APIOLINE

Des Millions de Femmes Modestes

souffrent en silence, toute leur vie, de ces obstructions douloureuses et irrégularités particulières à leur sexe, tandis qu'elles pourraient se guérir en prenant quelques

Capsules d'Apioline

Prix, $1.00, chez tous les pharmaciens
160—M n k

CIGARETTES RICHMOND

STRAIGHT CUT

15 cts le paquet...

Les fumeurs de cigarettes qui sont disposés à payer un peu plus que le prix chargé pour les cigarettes ordinaires dans le commerce, trouveront cette marque supérieure à toutes les autres.

ALLAN & GINTER

RICHMOND, Ve.
b4—n k

Bandages POUR Hernies

Essai gratuit. Assortiment très complet. Procédé moderne.

Articles en caoutchouc. Vues de tous genres examinées par un opticien diplômé.

Pharmacie St James

T. E. BARBEAU
Propriétaire.
218 rue St Jacques
Tél. 1198 19,23,26

"DE CHARYBDE EN SCYLLA"

Prenez garde de ne pas agir ainsi, lorsque vous essayez de faire votre lavage plus aisément. Il vaut mieux que vous soyez certaine de ce que vous faites.

Achetez la **Pearline**, le vrai savon pour laver, le mieux connu, le mieux éprouvé. Il y a beaucoup d'imitations. Mais même si elles ne sont pas dangereuses — et quelques-unes le sont—elles ne sont pas économiques.

Quand on sait se servir de la **Pearline**, l'ouvrage se fait plus vite et mieux et sauve plus de trouble que n'importe quel savon qui n'est pas dangereux. 526

DES MILLIONS *de personnes se servent maintenant de la* **PEARLINE.**

5c FUMEZ LE NOUVEAU CIGARE D'UNION 5c

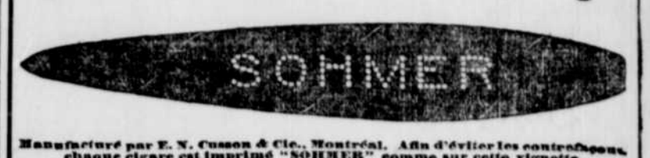

Manufacturé par E. N. Cusson & Cie., Montréal. Afin d'éviter les contrefaçons, chaque cigare est imprimé "SOHMER" comme sur cette vignette.
74—aX

VISITEZ LE

Département des Meubles

— AU —

...MAGASIN... " DEPARTEMENTAL " DUPUIS

Ce département, établi au 4e ETAGE de notre magasin, sans augmentation de loyer ni de frais d'administration, comprend ce qu'il y a de plus nouveau aux prix les plus bas.

Meubles de Salon, de Salle à Manger et de Chambre à coucher. Tables de Centre. Tables de Chambre. Tables à Cartes. Chaises de fantaisie. Lits-corniche. Sommiers élastiques. Matelas, etc., etc.

A ce département se rattache celui des TAPIS et RIDEAUX qui se trouve au 3e étage.
Les meubles sont au 4e étage.

Prenez l'Ascenseur

Si vous avez besoin d'EPICERIES et d'USTENSILES DE CUISINE, descendez au soubassement.

Tous les jours sont des jours de Bargains

DUPUIS FRERES

Coin des rues Ste Catherine et St André
194—2

L'ARTICLE pour LAVER

Savon Impérial — **Poudre Impériale**

Jos. Barsalou & Cie

Un cadeau utile en échange d'enveloppes de Savon Imperial et Poudre imperiale

21,23,25

VIANDES en CONSERVE

POUR LES CHALEURS

LANGUES DE BŒUF, LANGUES POUR LUNCH, SAUCISSE DE CAMBRIDGE, SAUCISSE OXFORD, POULET, JAMBON ET LANGUES, BŒUF EN CONSERVE PRESSE, BŒUF ROTI, BOEUF BOUILLI. VIANDE EN POTS, VIANDE BIEN ASSAISONNEE

Aussi toutes sortes de soupes.

Ci-devant est une liste partielle de nos viandes en conserve, sans pareilles pour la qualité et la saveur . . . . . .

The Laing PACKING & PROVISION CO., LIMITED.

8 MAGASINS	Département de Détail	8 MAGASINS

93—1Nv

PORTRAIT AU CRAYON

COUPON DE "LA PRESSE"

No. 7 23 Juin 1897.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne - - { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

Edition hebdomadaire { $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
19 JUIN 1897

LUNDI	52,641
MARDI	52,924
MERCREDI	53,080
JEUDI	52,968
VENDREDI	53,192
SAMEDI	63,508
TOTAL	328,313

Circulation moyenne par Jour

SEMAINE FINISSANT LE
19 JUIN 1897

54,719

Une grande quantité EXTRA a été vendue samedi, à l'occasion du Jubilé de la Reine, qui n'est pas comprise dans les chiffres ci-haut.

MONTREAL, 23 JUIN 1897.

FIN DE SESSION

Le Sénat n'a pu disposer, lundi, de la question du Drummond : Sir Oliver Mowat qui en avait assumé la responsabilité, s'étant subitement trouvé indisposé entre la séance de l'après-midi et celle du soir.

Des esprits, probablement malveillants, prétendent que la maladie de sir Oliver était de l'ordre des attaques diplomatiques qui ont rendu tant de services au prince Bismark. La chose ne serait pas impossible.

Cette fin de session est certainement remarquable tant par les mesures présentées par le gouvernement que par celles qu'il a prises pour en empêcher la discussion.

Ce n'est qu'après avoir fait croire aux députés que la session était arrivée à ses derniers jours, que les mesures importantes avaient toutes été présentées et qu'il avait fait payer nos représentants, qu'il met devant la Chambre des projets de loi engageant les ressources du pays pour près de cinq millions de piastres.

Ces mesures ont-elles été connues de sir Wilfrid Laurier, où sont-elles l'oeuvre de son cabinet présidé par sir Richard Cartwright ?

C'est ce qu'on est en droit de se demander.

Si le premier ministre les a approuvées pourquoi le cabinet les a-t-il communiquées au Parlement, au Pays, vingt jours après son départ, à la veille même de la prorogation des Chambres ?

Si sir Wilfrid n les a pas approuvées pourquoi ses ministres les ont-ils présentées !

L'action du gouvernement met en danger le principe même des nos institutions parlementaires ; elle réduit le rôle du Parlement à celui d'une simple machine de parti fonctionnant pour ratifier les mesures les plus étonnantes élaborées par les chefs du parti pour le plus grand bien de certains chefs du parti et pour le plus grand mal du pays.

Le mérite, le bien fondé des mesures en question ne légitimeraient même pas la hâte indécente qu'on met à vouloir les faire passer.

C'est vouloir surprendre la bonne foi des députés, leur arracher un vote sans leur donner le temps d'étudier les lois qu'ils imposent au pays que les placer à la dernière heure entre l'approbation d'une mesure ministérielle et le renversement du ministère.

Dans cette Angleterre qu'on prétend avoir pris pour modèle, pour exemple, il n'est pas un ministre quelque puissant qu'il puisse se croire qui oserait faire ce que le cabinet d'Ottawa tente en ce moment.

Ses partisans refuseraient de le suivre et l'opinion publique se révolterait quand même les projets présentés seraient des plus populaires.

C'est que cette manière de procéder est contraire à la dignité du parlement, du peuple et aux intérêts de ce dernier auquel elle enlève toute possibilité de critque et d'examen.

Quand on voit un cabinet donner congé aux députés ; les payer et présenter après leur départ un projet de loi l'autorisant à porter son pouvoir d'emprunt de treize à vingt-huit millions de piastres et un autre projet distribuant une somme de $3,400,000 entre 37 compagnies de chemin de fer, on est en droit d'affirmer que le cabinet fuit la discussion et la lumière qu'elle peut jeter sur ses manoeuvres.

La loi sur les subsides aux chemins de fer autorisant le ministre des chemins de fer, c'est-à-dire l'hon. M. Blair, le défenseur du Drummond de porter, dans certaines conditions, le subside de $3,200 à $6,400 est particulièrement dangereuse.

Elle met à la disposition d'un homme qui a été assez niais pour croire à l'honnêteté de la transaction du Drummond, ou assez malhonnête pour la défendre alors qu'il la connaissait sous son véritable jour, une somme variant de trois millions et demi à sept millions de piastres dont le pays tirera peu de profits s'ils sont employés comme ceux que M. Blair et ses conseillers veulent mettre dans le Drummond.

Nous répétons qu'il est indécent pour un gouvernement de venir à la dernière heure demander aux représentants du peuple de voter, sans discussion possible des projets de loi aussi importants.

Enfin, n'est-il pas temps de demander un changement radical dans la législation des subsides aux chemins de fer en face de cette vilaine affaire du Drummond dans laquelle on voit un gouvernement racheter avec l'argent du peuple un chemin de fer déjà payé par le peuple ?

N'est-il pas temps que les gouvernements se fassent remettre des débentures en échange des subsides qu'ils donnent et aient ainsi le droit de surveiller les opérations et de protéger les intérêts des contribuables devenus les clients des lignes à la construction desquelles ils ont, souvent pour leur malheur, si largement contribué.

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 23 Juin

Les fêtes du jubilé ont mis un peu de désarroi dans mes lettres, dont quelques-unes n'ont pas pu paraître à date par suite des congés et je vais tâcher d'y ramener un peu d'ordre.

Je vous ai parlé en dernier lieu de la discussion qui s'est élevée de nouveau à propos du "Coup du Drummond" et je vous ai signalé le discours de M. Haggart ; il serait injuste de ne pas citer également celui de M. Powell, député de Westmoreland, N. B., qui a réduit au néant les calculs fantastiques de M. Blair, relatifs à l'augmentation probable du trafic de l'Intercolonial et a établi d'une façon irréfutable que, même en considérant acquis au Drummond les $653,101 de subsides qu'il a reçus en tenant compte des frais de construction de ce qui reste à bâtir jusqu'à Chaudière, les directeurs du Drummond réalisent $500,000 net.

* * *

Le gouvernement a présenté et fait accepter ses résolutions l'autorisant à prélever, sur recommandation du gouverneur en conseil, les droits d'exportations suivants :

Pour les bois :

Sur les billots et le bois à pulpe de pin, de pin Douglas, d'épinette, de sapin, de cèdre, d'orme et de pruche, un droit d'exportation n'excédant pas trois piastres par mille pieds, mesure de planche ; et dans le cas où il serait exporté aucun des billots ou bois à pulpe ci-dessus mentionnés en longueurs moindres que neuf pieds, alors un taux par corde pourra être prélevé de la même manière, pas plus élevé que l'équivalent du taux ci-dessus mentionné par mille pieds, mesure de planche.

Pour les minerais :

(a) Sur le nickel contenu dans la matte ou le mineral, ou en aucun état cru ou partiellement ouvré, et sur le cuivre contenu dans la matte ou du mineral qui renferme aussi du nickel, lorsqu'ils seront exportés du Canada—sur ce nickel, un droit d'exportation n'excédant pas dix centins par livre, et sur ce cuivre, un droit d'exportation n'excédant pas deux centins par livre.

(b) Sur les minerais qui contiennent du cuivre ou tout autre métal que le nickel ou le plomb, lorsqu'ils seront exportés du Canada, un droit d'exportation n'excédant pas quinze pour cent de la valeur des dits minerals.

(c) Sur les minerais de plomb et sur les minerais de plomb et d'argent, lorsqu'ils seront exportés du Canada dans un pays qui impose un droit additionnel sur le plomb en barres ou en gueuse en sus du droit d'importation sur le plomb contenu dans les minerais de plomb et d'argent, — un droit d'exportation sur le plomb contenu dans les minerais ainsi exportés du Canada d'un montant par livre équivalant à ce droit additionnel.

* * *

Des résolutions relatives aux subsides de chemin de fer ont été soumises samedi soir.

Les octrois seront faits en vertu d'un plan nouveau. Aux chemins de fer qui ne coûtent pas plus que $15,000 par mille, il sera donné $3,200 par mille. Quand le coût dépassera $15,000 les chemins de fer recevront la moitié du surplus de dépenses, pourvu que le subside ne dépasse pas $6,400 par mille, de sorte que pour obtenir le maximum de subvention un chemin devra coûter $21,400 par mille.

A ce taux maximum, les subsides soumis au Parlement monteront à $6,600,000, et au taux maximum, pour une longueur totale de 914 milles, à $3,623,000. Au plus bas chiffre, ces subsides atteindront cinq millions.

Voici les compagnies intéressant la province de Québec qui sont favorisées.

ANCIENNES SUBVENTIONS VOTEES DE NOUVEAU

Chemin de fer du Pacifique d'Ontario, de Cornwall à Ottawa, 53 milles.

Chemin de fer de Kingston Smith's Fall et Ottawa, de Kingston à Ottawa, 101 milles.

Chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau dans la direction du Désert, 20 milles.

Chemin de fer du Grand Nord, supplément de Montcalm à St Tite, 9 milles.

Chemin de fer de Joliette à St Jean de Matha, de St Félix de Valois à Ste Emilie de l'Energie, 20 milles.

Chemin de fer de la Jonction de Pontiac au Pacifique, de Hull à Aylmer, 7 milles.

NOUVELLES SUVENTIONS

Chemin de fer Ottawa, Arnprior et Parry Sound, de la jonction du Pacifique Nord à la Baie de Barry, 42 milles.

Chemin de fer des Comtés Unis, de Johnson à St Grégoire, 1 mille.

Chemin de fer du St Laurent et Adirondacks de Beauharnois à Caughnawaga, 13 milles.

Chemin de fer de la Vallée Est du Richelieu d'Iberville à St Thomas, comté de Missisquoi, 24 milles.

Chemin de fer de Portage du Fort et Bristol, jusqu'à Shawville, comté de Pontiac, 15 milles.

A la compagnie du chemin de fer du Grand Nord pour 67 milles entre Montcalm et la Jonction du chemin de fer des Basses Laurentides, une suvention ne dépassant pas $182,400.

A la compagnie du chemin de fer de Jonction du Pontiac au Pacifique pour 85 milles d'Aylmer à Pembrooke avec pont sur l'Ottawa, balance impayée n'excédant pas $114,272.

A la compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Gatineau pour 62 milles de Hull et gagnant le Désert, balance de subvention impayée n'excédant pas $35,872.

A la compagnie du Grand Tronc pour l'élargissement du pont Victoria, $300,000.

A la compagnie du chemin de Montfort pour 33 milles, de Monfort à Arundel, $2,000 par mille, ne dépassant pas $66,000.

Il est de plus décrété que les chemins de fer subventionnés devront être commencés d'ici deux ans et terminés en quatre ans. Les chemins de fer recevant plus de $3,200 par mille seront obligés de transporter les malles sur leurs lignes, gratuitement, durant dix ans.

* * *

On remarquera qu'à part le pont Victoria qui reçoit un beau subside, en plus des millions que le gouvernement donne au Grand Tronc, aucun des autres ponts pour lesquels il avait été demandé des faveurs a été favorisé.

Pas un sou pour le Pont de Longueuil !
Pas un sou pour le Pont de Québec !
Pas un sou pour le Pont Interprovincial d'Ottawa !

Voilà le résultat de toutes les belles promesses de l'hon. M. Laurier qui s'est habilement éclipsé au moment de tenir parole.

J'ignore ce que vont faire les désappointés, mais à Ottawa la chose ne va pas toute seule.

Lorsque les gens d'Ottawa auxquels l'hon. M. Laurier avait formellement promis $250,000 pour construire le Pont Interprovincial à la Pointe Nepean se sont vus ainsi joués ils se sont aussitôt réunis et pas plus tard qu'hier une députation des libéraux les plus importants d'Ottawa est venue mettre la main sur Sir Richard Cartwright qui a essayé de disparaître en se disant trop occupé, mais les gens d'Ottawa étaient trop montés et ont attendu de pied ferme. Le premier ministre suppléant a fini par les rencontrer et par leur promettre qu'aujourd'hui mercredi, PEUT-ETRE, il demandera pour eux un crédit supplémentaire représentant la moitié de ce que M. Laurier avait promis. La population d'Ottawa est furieuse et il ne ferait pas bon pour le gouvernement d'avoir aujourd'hui une élection à faire dans la capitale.

* * *

La discussion du bill du travail des aubains a provoqué samedi, au sénat, un conflit assez curieux, entre le ministre de la justice et le secrétaire d'Etat :

Le sénateur Scott conseillait au sénat de ne pas suivre l'exemple des Etats-Unis, même s'il y avait provocation. Le projet, d'après lui, même devenu loi, ne pourrait jamais être mis en vigueur, et, par conséquent, ce serait inutile de faire insérer une pareille loi dans le livre des statuts. La clause disant que demande doit être adressée au procureur général du Canada, de mettre cette loi en opération, la rend absolument impraticable.

Sir Mackenzie Bowell fit remarquer que le premier ministre s'était engagé à faire passer cette loi, et il a ajouté : "C'est singulier que cette clause même, que le sénateur Scott proclame devoir rendre la loi impraticable, ait été ajoutée au projet d'après les instances de l'honorable M. Davies, qui, pourtant, combattait vigoureusement le projet de loi. Sont-ce là les moyens auxquels le gouvernement recourt pour tuer le bill ?

Sir Oliver Mowat s'est levé alors pour dire, à l'encontre de son collègue, qu'il pensait que le parlement devrait passer la loi. Quant à la clause que le sénateur Scott juge impraticable, parce qu'elle déclare que la loi ne pourra être mise en vigueur qu'après demande faite au procureur général, elle n'est pas, dit M. Mowat, de nature à entraver le bon fonctionnement de la loi.

Et le bill a été rapporté, malgré le secrétaire d'Etat.

* * *

Le comité des chemins de fer du sénat a exécuté, sans phrases, samedi, par un vote de 9 contre 7 le bill du chemin de fer de Restigouche, et de Victoria, qui avait provoqué un chaud débat en chambre.

* * *

Le voyage de M. Sifton à Winnipeg, dont je vous ai déjà parlé, provoque la curiosité générale. L'excuse banale qu'il est allé au Manitoba pour affaires administratives, fait lever les épaules et tout le monde se demande ce qu'il y a au fond de ce voyage.

La curiosité est d'autant plus éveillée qu'au sénat, le secrétaire d'Etat, M. Scott, pressé de questions par sir Mackenzie Bowell, et par le sénateur Bernier, a purement et simplement refusé de donner aucune raison pour le déplacement de M. Sifton.

Bien plus, M. Scott a déclaré que toutes ces questions nuisaient aux chances de concessions supplémentaires pour les catholiques du Manitoba, de la part de l'honorable M. Greenway et il a affirmé que si l'on voulait bien abandonner la question, elle se règlerait toute seule.

Sir Mackenzie Bowell adressa une verte réplique au secrétaire d'Etat, en proclamant que son mutisme était l'indice qu'il se préparait quelque machination inavouable dans lesquelles seraient encore sacrifiés sans vergogne des droits que la constitution rendait sacrés.

* * *

Me voici arrivé à la journée de lundi où les deux Chambres ont siégé.

La Chambre des Communes a été calme et a fait beaucoup de bonne besogne. Le fait est que sa feuille d'ordres du jour est bien éclaircie. Toutes les mesures auxquelles les membres tenaient le plus sont passées et il ne reste plus grand'chose pour aujourd'hui, mercredi. Ce sont de simples affaires de routine.

Dans la séance de lundi, la discussion la plus intéressante avait trait aux pénitenciers.

L'hon. M. Fitzpatrick a d'abord déclaré qu'en dépit du rapport des commissaires sur le pénitencier de Kingston, le préfet, M. Metcalfe ne serait pas destitué.

Quant au pénitencier de St Vincent de Paul, M. Fitzpatrick annonça en réponse à M. Casgrain, que M. T. Ouimet, le préfet du pénitencier n'était pas suspendu, mais simplement en congé pour permettre à ses subalternes de témoigner sans crainte. Il continue de toucher son traitement.

Une grande partie du budget supplémentaire a passé lundi soir et la Chambre s'est ajournée à minuit et demi aux sons du "God Save the Queen", entonné par toute la Chambre.

* * *

M. Choquette a fait, au cours de la séance de lundi soir, une sortie vigoureuse qui atteignait par ricochet M. Fitzpatrick, le solliciteur général pour lequel il ne paraît pas jouir d'un amour sans mélange.

M. Choquette s'est plaint de ce qu'il appelle à juste titre une injustice criante à l'égard des Canadiens-français, et il a profité pour cela d'un crédit porté au budget supplémentaire et consistant dans le paiement de $150 à un nommé T. M. Gisborne, du département de la justice. Ce vote n'était qu'un prétexte, mais M. Choquette en a usé pour faire remarquer qu'il n'y avait pas au ministère de la justice un seul employé français, ni même capable de comprendre et de lire le français. Il a fait ressortir toute l'injustice d'un pareil traitement à l'égard des gens de notre race et a demandé les raisons de cet ostracisme odieux et inqualifiable.

M. Fitzpatrick fit remarquer en réponse qu'il comprenait toute la portée de ces remarques, mais qu'il n'était pas l'auteur de cet état de choses qui a été créé par les conservateurs.

Dans le bureau du greffier en loi de la Chambre des Communes, dit M. Fitzpatrick, nous avions autrefois M. Migneault, un canadien-français, qui était employé avec M. McCord, greffier anglais.

M. Mignault fut obligé de donner sa démission et le gouvernement conservateur le remplaça par M. O'Brien, un anglais d'Ontario. Par conséquent, ajouta le solliciteur général, je n'en puis pas être tenu responsable. Ce sont les conservateurs qui sont coupables.

"Eh bien, répondit M. Choquette, il faut que cette situation là prenne fin, il faut que cette injustice disparaisse d'ici à la prochaine session. Il nous faut dans le département de la justice, un avocat français de la province de Québec et nous l'aurons."

Sir A. P. Caron a appuyé très fortement la demande exprimée par M. Choquette.

* * *

Lundi était le grand jour des honneurs.

Le matin d'abord, la dépêche suivante a été affichée à la galerie de la presse :

Londres, 21 — L'hon. M. Laurier a été invité par le président Faure à visiter Paris et sera l'hôte du président de la République pendant son séjour dans la capitale française.

Le soir, la liste complète des honneurs jubilaires a été connue. Elle comporte pour le Canada :

Conseiller privé de Sa Majesté et Grand'Croix de St Michel et St Georges. — Sir Wilfrid Laurier.

Grands Croix de St Michel et St Georges :

Sir Oliver Mowat, sir Richard Cartwright.

Chevaliers Commandeurs de St Michel et St Georges :

Sir Kirkpatrick, lieutenant gouverneur d'Ontario ; sir L. H. Davies, ministre de la marine et des pêcheries ; sir Sanford Fleming, sir Taylor, juge en chef du Manitoba ; sir H. Tait, juge en chef de la cour Supérieure de Québec ; sir John H. Hagarty, ex-juge en chef d'Ontario.

Compagnons de St Michel et St Georges :

MM. J. M. Courtney, assistant ministre des finances ; J. L. McDougall, auditeur général ; lieutenant colonel White, assistant directeur général des postes ; L. Fréchette, homme de lettres.

L'hon. M. Foster a profité de l'occasion qui s'est présentée à la séance du soir pour adresser à sir L. H. Davies, ministre de la marine, des compliments fort gracieux qui ont été très applaudis.

* * *

Le sénat a discuté lundi, l'interpellation si souvent remise du sénateur Ferguson à propos du juge Prendergast et de l'élection de St-Boniface.

J'ai donné déjà le texte de cette interpellation : On se rappelle que M. Prendergast avait renoncé à son siège dans la législature de Manitoba pour occuper une place de juge. En même temps, il changeait d'opinion sur la question des écoles. Entre sa démission et son assermentation comme juge eut lieu l'élection de St-Boniface et il se trouva compromis dans la contestation comme ayant engagé un cocher et promis une place à un électeur. On dut abandonner la contestation et M. Prendergast fut assermenté le lendemain.

Le sénateur Ferguson a déclaré d'abord la nomination indécente, à cause du changement d'opinion dont elle a été le signal.

Sir Oliver Mowat prit la chose sur le ton badin, en faisant remarquer que bien des gens avaient changé d'avis sur la question des écoles. Il nia les accusations portées contre le juge Prendergast et refusa de les discuter, affirmant de plus que quand un juge était nommé, le gouvernement ne pouvait pas l'empêcher de se faire assermenter.

Sir Mackenzie fit une rude leçon à sir Oliver Mowat et lui rappela durement ses incartades d'Ontario où les hommes les plus tarés dans les procès électoraux avaient reçu des places lucratives.

L'honorable Scott trouva très étrange de reprocher à un homme d'avoir promis une place à un électeur pour le faire voter. "Comment, dit-il, mais nous avons tous fait cela ; moi-même, je l'ai fait plus de cent fois".

Devant ce haut exemple de moralité politique, le sénat se tut.

Et maintenant, le moment est solennel et d'ici aux quelques jours qui nous séparent de la prorogation, il peut se passer des événements graves.

Il est parfaitement connu aujourd'hui que le sénat veut épargner au pays le "scandaleux coup du Drummond". Les sénateurs qui n'ont pas à redouter les rancunes et les haines de certain ministre sont décidés de tenir bon et d'empêcher l'odieuse transaction au moyen de laquelle on veut mettre quelques millions dans la poche de faiseurs financiers.

Le "coup du Drummond" n'avait qu'à être exposé pour être condamné. Jamais aussi audacieuse et aussi effrontée spéculation, sans excuse comme sans motif avouable, n'a été tentée dans notre Parlement.

Le devoir du sénat était de faire ce que les députés n'ont pas eu le courage de faire et l'on doit être fier de voir qu'il est décidé.

Le rejet du bill des bicyclistes, le rejet du bill des pilotes étaient d'amers sujets de plainte contre la Chambre Haute ; si elle bloque le "Coup du Drummond" on pourra tout lui pardonner.

Les faiseurs du Drummond sont justement tombés dans le jeu de leurs adversaires en essayant de tarabuster des sénateurs, de leur faire peur, de les menacer d'annihilation. C'est un mauvais moyen pour ramener des vieillards. Aux insultes ils sont prêts à répondre par une revendication utile de leurs prérogatives.

Le gouvernement sent la soupe chaude, et est très embêté ; aussi essaie-t-il de ces petits tours de coquinerie parlementaire dont le "little premier" a le secret. Je ne parlerai pas de la cabale effrénée qui se fait autour des sénateurs. Les gens influents de Montréal ont été appelés à la rescousse. Les Gault, les Charlebois et autres ont charge de soigner leurs hommes et les émissaires du Grand Tronc se multiplient.

Sir Oliver Mowat a charge de la stratégie parlementaire ; il a réussi à faire remettre à aujourd'hui la discussion du Bill de Drummond dans l'espoir que plusieurs sénateurs partiraient lundi soir et ne reviendraient plus à Ottawa.

Lundi après-midi, après la discussion de l'interpellation du sénateur Ferguson sur le juge Prendergast et après avoir fait passer la loi des aubains, au moment d'arriver au Bill du Drummond, Sir Oliver Mowat proposa brusquement l'ajournement de la Chambre.

Aussitôt, protestation des plus vives de la part du sénateur McCallum et des autres. La proposition fut rejetée par 22 contre 12, ce qui donne la mesure de l'opposition du Drummond.

L'heure de l'ajournement étant arrivé à 6 heures, les sénateurs allèrent dîner pensant à 8 heures discuter le Bill. Mais le vieux Mowat avait sorti un tour de son sac pour gagner le mercredi. Il fit annoncer qu'il était trop malade pour assister à la séance et qu'il demandait que la discussion du Drummond fût remise au mercredi.

Tout le Sénat protesta contre la fumisterie du bonhomme. Sir Mackenzie Bowell se fit l'écho de ceux qui protestaient contre cette comédie, dont les motifs étaient connus de tous puisque, dans des couloirs, les faiseurs du Drummond se vantaient d'avoir empêché la discussion.

Sir Mackenzie Bowell parfaitement indigné ne parla de rien moins que de prendre lui-même charge du Bill et de faire demander par un ami la remise à six mois, sans discussion, pour connaître le sentiment de la Chambre. Mais l'offre fût abandonnée et, bien à regret, le Sénat s'ajourna jusqu'à aujourd'hui à onze heures.

La lutte va reprendre et serrée.

Les gens du Drummond essaient de tous les moyens.

Les députés qui les aident ont réussi à retenir le Crow's Nest Pass et les subsides de chemins de fer. On compte faire agir sur les sénateurs les influences du Pacifique et des diverses compagnies pour les faire céder, en menaçant de supprimer ces subsides-là si le Drummond ne passe pas.

"Il faut que ça passe ou que ça casse" voilà la devise.

Quant au Sénat, il ne broche pas. Souhaitons qu'il reste ferme et il aura bien mérité de la Confédération.

Ce soir nous serons peut-être fixés.

PASCAL

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

ARTHUR GAREAU
...Chirurgien-Dentiste...
117 RUE ST-DENIS, coin Dorchester

Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium ou caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tél. Bell 6849. Bureau du soir de 7 à 8 hrs.
150—1,m.J,v,s—n

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE
Rue Notre-Dame — Le plus grand Magasin de Montréal — 23 Juin

Le magasin qui augmente plus rapidement que n'importe quel autre magasin à Montréal, aujourd'hui.

VENTE D'ETOFFES A ROBES D'ETE

Qui ne changent pas au Lavage

Notre magasin a été encombré jusqu'aux portes, hier, par des milliers de dames qui savent apprécier les bons marchés que nous offrons en étoffes à robes d'été qui ne changent pas au lavage.

Mousselines délicates, Indiennes utiles, Jolies Percales, Ducks durables, beaux Crépons et élégants Sateens, toutes ces marchandises sont très convenables pour Vêtements d'Eté, et sont offertes à des prix très réduits durant cette Vente Extraordinaire.

Nouvelles Mousselines à Robes

60 pièces de belles mousselines, à robes de fantaisie, dans les plus belles couleurs, 12½c.
45 pièces de belles mousselines, en patrons rayés et dessins tachetés et fleuris les plus nouveaux, 15c.
75 pièces de nouvelles mousselines Organdie, les plus belles marchandises sur le marché pour élégantes blouses de dames ; ces marchandises se vendent ordinairement 30c à 35c. Notre prix de vente 22c.

Etoffes à Robes ripple qui ne changent pas au lavage

La nouvelle Etoffe à Robes ripple, qui ne change pas au lavage est la vogue du jour pour blouses de dames, etc. ; beaux effets de toile avec brillantes raies de couleur, c'est une marchandise très convenable pour vêtements d'été, valant 20c. Notre prix de vente spéciale 13c.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Camisoles d'Eté pour Dames

150 douzaines de camisoles en coton à côtes, collet en dentelle, garnies de rubans à l'avenant, pour dames, prix spécial 9½c.
120 douzaines de camisoles en coton à côtes avec collet en dentelle crochet et demi-manches, pour enfants, prix spécial 5½c.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Costumes d'Eté pour Dames

Légers et frais avec une nouveauté de bon goût qui augmente le charme des nombreux élégants vêtements qui se trouvent dans ce département.

Costumes en toile Grass

Costumes très élégants taillés dans les derniers goûts, jupe complète et chic gilet,

$4.45

Costumes en drap

Costumes en drap covert très à la mode et très bien garnis,

$5.40

Costumes en toile Oatmeal

Costumes en toile Oatmeal, un très beau costume, très bien garni de braid,

$6.65

Ombrelles

Vous n'avez jamais vu de valeurs aussi merveilleuses que vous en trouverez ici demain. Venez de bonne heure, car les marchandises les plus choisies partent les premières.
Ombrelle en soie shot unie $1.25.
Elégantes ombrelles en soie shot avec joli frill $1.50.
Le parasol "Sunburst" doublé en soie noire et garni de chiffon de couleur $4.00.
Le parasol l'"Idéal" en soie blanche garni de chiffon $6.25.

Toiles Grass

18 pièces de Toiles Grass, avec dessins rayés tachetés et fleuris en très beaux patrons blancs et de couleur, prix de vente 6c.
55 pièces de beau duck à robes, sur fond blanc, crème et drab avec raies et taches de couleur 10c.
45 pièces de Guingans à robes de fantaisie en rose, bleu, mauve, crème, blanc, etc., rayés et carreautés, 12c.
120 pièces de nouvelles batistes anglaises, beaux patrons, à la mode, sur noyeaux fonds de couleur, valant 20c la verge. Prix spécial 12½c.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Blouses de Dames

Il y a des blouses d'été très convenables, la sorte que les dames à la mode déclarent être portée par toutes les dames. Lisez les prix :

200 Blouses de Dames

Prix régulier 75c. Demain 50c

Faites de percales choisies, en rose, bleu, rouge-mauve, avec chic patrons fleuris, rayés et fricotés, "yoke" à double point, manches dans les derniers goûts, valant 75c. Le prix du gros magasin, 50c.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Bas d'Eté pour Dames

Jamais les prix de nos bas n'ont été aussi bas, jamais nous n'avons eu un assortiment aussi considérable que maintenant.

250 doz de bas d'été noirs et tan pour dames, valant 10c. Notre prix 5c.

275 doz de bas de belle qualité, avec dessins en couleur, rayés de fantaisie, pieds noirs pour dames, valant 20c. Notre prix 13c.

Bas en coton tout à fait à la mode, sans couture, pour dames, prix spécial 18c.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE
Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame. — MONTREAL — 192 à 194 rue St Jacques

BLOUSES POUR DAMES

AU MAGASIN
DEPARTEMENTAL
DUPUIS

Nous offrons aux dames un JOB IMMENSE de

BLOUSES et MATINÉES

en indienne de fantaisie, avec collets et poignets empesés, pour **39 CTS.**

Venez les voir, et si cela vous est possible, venez l'avant-midi, pour éviter l'encombrement.

Dupuis Frères

194—2 COIN DES RUES STE CATHERINE ET ST ANDRÉ

LA SEULE VERITABLE EAU HUNYADI
Hunyadi János
LA MEILLEURE ET LA PLUS SURE EAU NATURELLE APERITIVE

Prescrite et approuvée par toutes les autorités médicales, contre la CONSTIPATION, la DYSPEPSIE, la TORPEUR DU FOIE, les HEMORROIDES et toutes maladies analogues résultant de l'excès dans le boire et le manger

"Elle est remaquablement et exceptionnellement uniforme dans sa composition."—BRITISH MEDICAL JOURNAL.
"Le prototype de toutes les eaux amères."—"Absolument constante quant à la composition."—LANCET.

DOSE ORDINAIRE—Un plein verre a vin avant le dejeuner

ATTENTION—Voyez à ce que l'étiquette porte la signature de la maison ANDREAS SAXLEHNER 11,23—Y

COLLIERS "GULLINE" à AIR COMPRIME COUSUS AU METAL

Fabriqués par "The Gulline Pneumatic Collar Co., Granby, P. Q.

Pas de coussins. Le collier le plus fort, le plus durable, le plus léger, le plus frais et le plus aisé à ajuster sur terre. Charges plus pesantes tirées avec moins de fatigues qu'avec tout autre collier. Cure certaine pour blessures au cou ou aux épaules. Le métal employé pour la couture est à l'épreuve de la rouille, n'est pas affecté par l'humidité, et ne se découd jamais. Tous les colliers, soit pour le buggy le plus léger ou la charge la plus lourde, sont faits du meilleur cuir et soumis à une épreuve égale à quinze tonnes de charge, *et sont ainsi garantis.*

LES COLLIERS EN PAILLE "GULLINE"

sont aussi cousus au métal et défient tous les autres pour la durée et la beauté de leur fini, (*le Collier Pneumatique "Gulline" excepté*).

THE AMES HOLDEN COMPANY, of Montreal, Ltd
Seuls Agents pour le Canada, avec assortiment complet.
Montréal, Toronto, St-Jean, N.B., Winnipeg, Victoria et Vancouver, C. A.

71—lmv—n

VOILA ENFIN
UNCORSET
∴ Qui ne cassera jamais ∴

Regardez cette hanche

Elle est incassable.....

EN VENTE PARTOUT

Taille — 18 à 36.

TOUTES COULEURS.

(No 2)

TUTTI FRUTTI D'ADAMS
FACILITE LA DIGESTION

Quelques marchands essaient de faire passer des imitations dans le but de faire de plus gros profits. Voyez à ce que la marque de commerce "Tutti Frutti," soit sur chaque paquet à 5c. Conservez les coupons pour obtenir les livres les plus nouveaux et prix. 81—n

Dr FRANCHERE
DENTISTE

Gradué des Etats-Unis et du Canada. Professeur au collège dentaire. Extraction des dents sans douleur. Procédés américains les plus récents. Couronnes en or et aluminium. Dents et dentiers de tous genres. Prix modérés.
1302 RUE CATHERINE,
156—n (Vis-à-vis DUPUIS & FRERES).

Dentier Garanti — $10.00

Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.
A. E. VANDERBONCOEUR, L.C.D.,
265—n Chirurgien-Dentiste, 205 St Hubert.

RICHELIEU & ONTARIO NAV. CO.
VOYAGES A Bon Marché

SAMEDI

A Laprairie et retour	30c
A Boucherville et retour	30c
A Varennes "	40c
A Verchères "	50c
A Sorel (retour dimanche)	75c
A Trois-Rivières (retour dimanche)	1.50
A Québec (retour dimanche)	3.00

DIMANCHE

A Laprairie et retour	30c
A Boucherville "	30c
A Varennes "	40c
A Verchères "	50c
A L'Assomption "	50c
A Contrecoeur "	60c
A Sorel "	75c
A Trois-Rivières "	$1.50

Voyages à bon marché dans l'ouest

Mille Iles et retour	$ 6 50
Toronto et retour	16 70
Chutes Niagara et retour	19 00
Buffalo et retour	19 90

Repas et cabines compris pour ceux qui partent de Montréal pour aller dans l'ouest.

H. FOSTER CHAFFEE,
Agent des passagers de la ville,
128 Rue St Jacques,
En face du Bureau de Poste.
Téléphone 1731. 140—n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

FETE du DOMINION

Des billets de retour de première classe seront vendus au prix d'un

BILLET SIMPLE

Le 30 Juin et le 1er Juillet 1897

Bons pour revenir pas plus tard que le 2 juillet 1897 et aux mêmes dates au prix d'un

BILLET ET UN TIERS

Bons pour revenir pas plus tard que le 5 juillet 1897.

Excursions le Jour de la Fête du Dominion.

Le Club de Crosse Shamrock à Cornwall et retour—Train spécial à 10 a.m. ; pour revenir partira de Cornwall à 7 p.m	$1.25
St Anthony C. Y. M. Society à Iberville et retour—Trains spéciaux à 9.30 a.m. et 1.30 p.m., pour revenir départ d'Iberville à 6 p.m	0.60
Cour Ste Marie, C. O. F., au Parc Otterburn et retour—Trains spéciaux à 9.45 a.m. et 1.30 p.m., pour revenir départ du Parc à 6 p.m	0.60
Clan Maclennan No 46 à Ormstown et retour —Train spécial à 8.30 a.m., pour revenir départ d'Ormstown à 5.00 p.m	0.80
Les Oddfellows à Highgate Springs et retour—Un train spécial partira à 9 a.m. pour revenir à 5.30 p.m	1.60
St Gabriel T. A. & B. Society, à Burlington et retour—Train spécial à 8.15 a.m., pour revenir le bateau quittera Burlington à 5.00 p.m	1.35
Roy l'Arcanum, Laurentian Council à Aussable Chasm et retour ; un train spécial 8.10 a.m. pour revenir, départ de Aussable Chasm à 4.30 p.m	1.50
A. O. U. W. à Ste Hyacinthe et retour, trains spéciaux à 8.50 a.m. et 1 p.m. pour revenir, départ de St Hyacinthe à 6 p.m	0.75
Ste Anne et retour par la eau	0.80
Lachine et retour par bateau	0.50

Assemblée de la C. W. A. à Chatham, Ont.

Pour l'assemblée ci-dessus, des billets aller et retour seront vendus à des prix réduits.
De Kingston et de toutes les gares à l'ouest de Kingston, les billets bons pour partir le 30 juin et le 1er juillet.
De toutes gares à l'est de Kingston, les billets bons pour partir les 29 et 30 juin et le 1er juillet. Tous les billets bons pour revenir jusqu'au 5 juillet 1897 (

LES GRANDES FETES JUBILAIRES

La procession civique, 15,000 personnes dans les rangs

Mgr Merry Del Val au banquet des citoyens à l'Hôtel Windsor

LA GRANDE PARADE MILITAIRE D'HIER AU PARC LOGAN

Le feu d'artifice sur la montage et l'illumination générale de la ville

Imposantes Démonstrations à Londres

Sir Wilfrid Laurier et Lord Glencoe

LA PROCESSION CIVIQUE

La grande procession, à l'organisation de laquelle on travaillait depuis des semaines, a défilé majestueusement, lundi matin, à travers les rues de Montréal. L'enthousiasme a été très grand sur tout le parcours et les quelques ondées qu'à reçues patiemment le public n'ont pu réussir à le refroidir.

Sur l'avenue de Dorimier, sur la rue Ste Catherine, au carré Dominion, des milliers de personnes attendaient l'heure du passage de la procession ; celle ci est partie du Champ de Mars à l'heure à peu près règlementaire. Elle avait été précédée de quelques minutes de la troupe de Buffelo Bill, dont l'ensemble présentait un joli coup d'oeil.

Il y avait un quart d'heure que les derniers indiens avaient défilé quand est apparue une rangée de constables garnissant la chaussée dans toute sa largeur. Celle-ci était suivie à peu de distance par le premier char allégorique, un des mieux réussis, celui de l'Angleterre. La charrue monstre, et entre les deux mancherons, une jolie déesse faisaient le plus bel effet.

Après le char de l'agriculture venait une bande de musique, la première de la procession qui devait être suivie d'une trentaine d'autres. Pour la musique comme pour le reste, le comité avait bien fait les choses.

LES CHARS ALLEGORIQUES

Nous avons parlé de celui de l'agriculture ; il nous est impossible d'étudier la composition de tous ceux qui l'ont suivi, ils étaient trop nombreux, mais ce qui frappait en général, c'était le choix heureux des sujets de composition et la fidélité apportée dans la reproduction des moindres détails.

Le char de Maisonnaive représentant la fondation de Montréal avec la première maison bâtie sur l'île a eu aussi beaucoup de succès. Ce char était suivi d'un autre contenant une famille heureuse de Hurons. Puis venait une grande procession de bicyclistes, la plupart dans leurs costumes de la veille ; ce défilé a obtenu un grand succès.

Le char de la navigation et du commerce venait ensuite. On y voyait un globe énorme qui représentait la terre, et sur cette terre toutes les colonies anglaises étaient marquées de la même couleur.

Ensuite, comme après tous les autres chars, un défilé, une bande de musique, puis le char des Forestiers Indépendants surmonté d'un superbe original. Derrière celui-ci venaient les briquetiers dans un ordre parfait et dans un costume très pittoresque. La société St Jean-Baptiste suivait ainsi que la brigade du feu des temps anciens, composée d'une pompe à bras et des seaux pour faire la chaîne. Le contraste était rendu plus frappant par le défilé immédiatement après, de la plus puissante pompe à vapeur de notre brigade et de la grande échelle.

Voici quel était l'ordre de la procession :

DIVISION DU NORD

Commandant de division, P. Patenaude.

SOCIETES ATHLETIQUES

Clubs de bicycles — Club de la Puissance, Ste Rose, Voltigeurs.

Base-ball. — St Louis, Richelieu, Montcalm, Ste Rose, Cordonnier, Terrebonne, Abénakis, Nicolet, Gloria, Sault au Récollet, Ste Thérèse, Jockeys, St Laurent, Feuille d'Erable, Côte des Neiges, Alleghanys.

Clubs divers. — Jeunes Montréals, Impérial, Ville St Laurent, Lanford, Jeunes Voltigeurs, Laval, Laurier.

SECTION ST-JEAN BAPTISTE

Commandant, M. Paquette ; char allégorique, le Progrès, musique.

C. M. B. A., 10 cours ; Société de Tempérance ; Congrégation des hommes ; Société des Artisans, Société des bouchers, société Chorale.

SECTION ST-LOUIS DE FRANCE

Commandant, P. Patenaude ; char allégorique, l'Art Musical.

Char des Forestiers, char des Epiciers ; I. Musique de la section ; II. Musique du 65e ; III. Fanfare des Epiciers ; Forestiers Indépendants en corps ; Forestiers Royaux, Société des épiciers, Forestiers Canadiens, Société des menuisiers, Congrégation des hommes, Société de Tempérance, sect. St-Grégoire le Thaumaturge, Société des Carossiers, Société des peintres, Alliance Nationale, en corps, à la suite de la division.

SCTION ST-DENIS

Commandant, T. Cardin : char allégorique, le Commerce, Musique, fanfare Ville St Louis, Alliance Nationale, cercle Charlemagne, confrérie St Louis, ligue du Sacré-Coeur, Congrégation de la Vierge, Forestiers Canadiens, cour ; Forestiers Indépendants, une cour ; char allégorique, les Arts et Métiers. Cavalcade Brandford.

DIVISION DE L'EST

Commandant de division, M. Camille Champagne.

SOCIETES ATHLETIQUES

Club de bicycles : Primrose.

Baseball — Le National, Hochelaga, Verchères, Coutrecoeur, Varennes, Lavaltrie, St-Louis, Trois Rivières.

Club nautiques — Boucherville, St-Lambert.

Clubs divers — Victoria, Mont-Royal, Longueuil, Jeunes Défenseurs, Jeunes Laurier, Jeunes Napoléons, Club athlétique Bellerive, Harmonie, club Saint-Louis, 2e club Victoria Royal, Carling, St-Gabriel, Maisonneuve, La Brosse, de Longueuil, Gaité Canadienne, Hussards Indépendants.

SECTION ST-VINCENT DE PAUL

Commandant, C. Champagne ; char allégorique, l'Agriculture, Musique.

Congrégation des hommes, congrégation des Jeunes Gens, cercle Champlain, Forestiers Canadiens, cour St-Vincent; Forestiers Indépendants, cour Bellerive ; Alliance Nationale, cour ; société St-Vincent de Paul, club Indépendant des ouvriers, Forestiers Indépendants, cour C. P. R., Alliance Nationale, cour St-Eusèbe.

Cavalcade—La province de Québec.

SECTION STE-BRIGIDE

Commandant, Joseph Côté ; char allégorique, l'Antiquité, Musique.

Société de Tempérance Saint-Pierre, Forestiers Indépendants, cour Sainte-Brigide ; Forestiers indépendants, cour St-Isidore ; Alliance Nationale, cour Jeanne d'Arc ; Alliance Nationale, cour St-Pierre ; Alliance, cour Maisonneuve ; cercle Bourget, C. M. B. A., société Bienveillante, cour St-Roch ; Forestiers Canadiens, cour Ste-Brigide ; Forestiers Canadiens, cour Provinciale; congrégation des hommes, Ste-Brigide; congrégation des Jeunes Gens, Saint-Pierre ; Ligue du Sacré-Coeur.

SECTION DU SACRE-COEUR

Commandant, Maurice Barbarie ; char allégorique, Commerce, Musique.

Forestiers Indépendants, choeur sir G. E. Cartier ; société St-Vincent de Paul, Forestiers Canadiens, cour Sacré-Coeur ; Alliance Nationale, C. M. B A., cercle Sacré-Coeur, No 140 ; club Letellier, congrégation des Hommes, Forestiers Catholiques, club Papineau, club Dramatique Carnot, char historique Jacques-Cartier.

SECTION D'HOCHELAGA

Commandant, F. Gervais ; char allégorique, la Navigation, Musique.

Ordre des Travailleurs Unis, cour Hochelaga ; cour Maisonneuve ; Alliance Nationale, cour ; Forestiers Catholiques ; Congrégation de la Sainte-Vierge, jeunes gens ; Ligue du Sacré-Coeur.

DIVISION DU CENTRE

Commandant de division, docteur Maurice.

SOCIETES ATHLETIQUES

Clubs de bicycles — Le Montagnard, les Voltigeurs.

Base-Ball — Mascotte, St-Laurent, Richelieu, Montagnard (ex-Baltimore jr.) Montréals Amateur (B. B. L.), St-Jean d'Iberville, club Canada, Amateurs Granit, National, Laprairie.

Clubs Canotiers — Canotiers (Joe Vincent), club Canadien (pêche et chasse), Laprairie, Canotiers du St-Laurent.

Foot-Ball — Victoria.

Clubs divers — Trappeurs, St-Denis, clubs des Nations, Dorchester, Crystals, St-Dominique, Standard, Jeunes Canada, Cercle Athlétique, Victoria, Indépendants.

SECTION ST-JACQUES

Commandant, docteur Maurice ; char allégorique, la Province de Québec ; musique, l'Harmonie des Carabiniers Victorias, Union St-Joseph de Montréal, Union Typographique Jacques-Cartier, Union St-Pierre de Montréal, Sociétés de Tempérance St-Jacques, Union des Commis-Marchands, Cercle Catholique St-Jacques, Union de Tempérance St-Jacques, Club St-Hubert.

SECTION NOTRE-DAME

Commandant, M. Bernier ; char allégorique, la Confédération ; musique, fanfare de St-Hyacinthe ; quatre sociétés de St-Hyacinthe, la Garde Ville-Marie, char allégorique, Chasse et Pêche.

SECTION ST-JOSEPH

Commandant, M. André Leroux ; char allégorique, Duvernay ; Union St-Vincent ; Forestiers Catholiques, cour 251 ; Alliance Nationale, cercle No 1 ; Congrégation des Hommes ; Ligue du Sacré-Coeur ; Cavalcade de charretiers, voitures légères ; Union des Boulangers ; Union des Barbiers ; Gaité Canadienne.

DIVISION DE L'OUEST

Commandant de division — H. E. Pelletier.

SOCIETES ATHLETIQUES

Clubs de bicycles — Cavalcade de bicycles.

Base ball. — Hibernia, St Hyacinthe, Valois, St Henri, Canadian, St Jacques, Jockey, National.

Clubs Lacrosse. — Le National, St Henri.

Clubs nautiques. — Lachine, Pointe Claire, Ste Anne et Royal, St Laurent (Yacht club).

Clubs divers. — Terrebonne, club National, Jockey, Junior, St Joseph, Libéral, club des Intimes, Victoria, Montréal Amateurs, Bourget, Castor, Côte des Neiges, Le National de Lachine, club de Raquette, char allégorique.

SECTION STE CUNEGONDE

Commandant, H. E. Pelletier.

Char allégorique, Le Travail.

Musique. — Alliance Nationale, cour Mont-Royal ; Forestiers Indépendants, cour Chénier; Forestiers Indépendants, cour St Roch ; Forestiers Catholiques, cour St Jacques ; Forestiers Canadiens, cour d'Iberville ; Congrégation des Hommes, Congrégation des Jeunes Gens et la Ligue du Sacré-Coeur.

SECTION ST HENRI

Commandant, A. C. Bissonnette.

Char allégorique, La Guerre.

Musique.

Conseil municipal, commission scolaire, Union St Joseph de St Henri ; Alliance Nationale, cercle St Henri ; Forestiers Catholiques, char de la Colonisation, cavalcade des Bouchers.

Département du feu. — Procession de tous les appareils en usage depuis 1837 à 1897. Char allégorique des journaux.

SECTION ST JEAN-BAPTISTE

C'est à elle que reviennent les honneurs de la journée. Comme nombre et comme variété dans les costumes, elle était de beaucoup la plus importante et la mieux réussie. L'association des bouchers fermait la marche et était représentée par une centaine de cavaliers tous montés sur de bien beaux chevaux.

LE BANQUET DES CITOYENS

Le banquet offert, lundi soir, par Son Honneur le maire de Montréal, n'a pas été l'incident le moins important du jubilé de la Reine. Avant le banquet, plusieurs citoyens furent présentés à Mgr Merry del Val qui était accompagné du T. R. F. Bourgeault, vicaire capitulaire de Montréal, du T. R. L. Colin, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, des révérends Z. Racicot, vice-recteur de l'université Laval, N. Troie, curé de Notre-Dame, P. Turgeon, recteur du collège Sainte-Marie, P. Jodoin, supérieur des Pères Oblats, J. Quinlivan, curé de Saint-Patrice. On se rendit dans la salle du banquet, et sir Adolphe Chapleau occupait la droite du maire, et Mgr Merry del Val la gauche. On remarquait aussi les honorables R. R. Dobell, J. E. Robidoux, A. Desjardins, J. D. Rolland, chevalier Drolet, et un grand nombre de représentants du barreau, du commerce, de la faculté de médecins, du clergé, de la milice, etc., etc.

Son Honneur lut des télégrammes de MM. Benj. Harrison, Grover Cleveland et de lord Aberdeen qui s'excusèrent de ne pouvoir assister au banquet.

Son Honneur proposa ensuite la santé de la Reine. Son discours a été une pièce d'éloquence comme on n'en entend point tous les jours. L'orateur considère l'allégresse du peuple et trouve dans ces manifestations populaires le plus bel hommage à la souveraine dont le sceptre léger gouverne nos destinées depuis soixante années.

Après la santé du "vice-roi", celle du lieutenant-gouverneur eut une chaude qui a semblé prendre le plus vif intérêt aux mouvements de notre milice canadienne.

Nos troupes étaient divisées en trois brigades disposées comme suit :

Lieutenant-colonel Butler, du 1er Prince de Galles, commandant de division ; major Campbell, major de brigade.

Première brigade—Lieutenant-colonel Forestiers, cour Mont-Royal ; C. M. B. A. ; section St Henri ; Congrégation des Hommes, Congrégation des Jeunes gens, professions libérales, Cavalcade historique, la Société des Jeunes Gens de Ste Elizabeth, les hommes de la Congrégation Ste Elizabeth, le cercle dramatique de St Henri, la cavalcade de Notre-Dame de Grâce.

SECTION ST CHARLES

Commandant, Thomas Quintal.

Char allégorique, l'Industrie.

Musique.

Forestiers Canadiens, cour St Charles ; Forestiers Indépendants, cour St Charles ; Alliance Nationale, Artisans Canadiens, division St Charles ; Société des Epiciers, Grande cavalcade de Gentilshommes, Forestiers, cour Duvernay, Char des Epiciers.

SECTION STE ELIZABETH

Char allégorique. Musique.

Cour C. M. B. A., cour des Forestiers Catholiques, char de la Colonisation, cavalcade des Bouchers.

Département du feu. — Procession de tous les appareils en usage depuis 1837 à 1897. Char allégorique des journaux.

SECTION ST JEAN-BAPTISTE

C'est à elle que reviennent les honneurs de la journée. Comme nombre et comme variété dans les costumes, elle était de beaucoup la plus importante et la mieux réussie. L'association des bouchers fermait la marche et était représentée par une centaine de cavaliers tous montés sur de bien beaux chevaux.

LE BANQUET DES CITOYENS

Le banquet offert, lundi soir, par Son Honneur le maire de Montréal, n'a pas été l'incident le moins important du jubilé de la Reine. Avant le banquet, plusieurs citoyens furent présentés à Mgr Merry del Val qui était accompagné du T. R. F. Bourgeault, vicaire capitulaire de Montréal, du T. R. L. Colin, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, des révérends Z. Racicot, vice-recteur de l'université Laval, N. Troie, curé de Notre-Dame, P. Turgeon, recteur du collège Sainte-Marie, P. Jodoin, supérieur des Pères Oblats, J. Quinlivan, curé de Saint-Patrice. On se rendit dans la salle du banquet, et sir Adolphe Chapleau occupait la droite du maire, et Mgr Merry del Val la gauche. On remarquait aussi les honorables R. R. Dobell, J. E. Robidoux, A. Desjardins, J. D. Rolland, chevalier Drolet, et un grand nombre de représentants du barreau, du commerce, de la faculté de médecins, du clergé, de la milice, etc., etc.

Son Honneur lut des télégrammes de MM. Benj. Harrison, Grover Cleveland et de lord Aberdeen qui s'excusèrent de ne pouvoir assister au banquet.

Son Honneur proposa ensuite la santé de la Reine. Son discours a été une pièce d'éloquence comme on n'en entend point tous les jours. L'orateur considère l'allégresse du peuple et trouve dans ces manifestations populaires le plus bel hommage à la souveraine dont le sceptre léger gouverne nos destinées depuis soixante années.

Après la santé du "vice-roi", celle du lieutenant-gouverneur eut une chaude qui a semblé prendre le plus vif intérêt aux mouvements de notre milice canadienne.

Nos troupes étaient divisées en trois brigades disposées comme suit :

Lieutenant-colonel Butler, du 1er Prince de Galles, commandant de division ; major Campbell, major de brigade.

Première brigade—Lieutenant-colonel Cole, du 2e rég. C. A., commandant. Le capitaine Ibbotson, major de brigade ; un escadron du 6e Hussards ; 3e batterie de Montréal ; les marins du "Talbot" ; les cadets R. M. C. ; 2e régiment de l'Artillerie Canadienne.

Deuxième Brigade — Lieutenant-colonel Bell, du 57e bataillon, commandant. Major des Troismaisons, major de brigade ; les Gardes à pied du gouverneur-général ; le 5e Royal Scots ; le 53e bataillon Sherbrooke ; le 6e Fusiliers ; la compagnie B du 1er rég. des Gardes Nationaux de Vermont ; le 57e des Peterborough Rangers.

Troisième brigade : — Lieutenant-colonel Starke, du 3e Victoria Rifles, commandant ; le capitaine Leslie, major de brigade ; 1er Régiment Prince de Galles ; 14e bataillon des Princess of Wales Own Rifles ; 65e Mount Royal Rifles ; 3e Victoria Rifles ; les vétérans (volontaires) ; les vétérans de la marine et de l'armée de terre ; les Cadets du Mont St-Louis ; les Cadets Ecossais ; Boys' Brigade.

L'officier inspecteur était le lieutenant-colonel Houghton, D. O. C. Les lieutenans-colonels Roy, McArthur, Prévost, Aubry, Cushing, Dixon, le major Hooper, le capitaine Lockerby et le capitaine Thibaudeau faisaient partie de l'état-major du lieutenant colonel Houghton.

MESSAGE DE LA REINE

A un moment donné, le maire se leva et fut le câblegramme suivant :

Palais Buckingham,
"Londres, 22 juin.

"Du plus profond de mon coeur, je remercie mon peuple bien-aimé. Dieu le bénisse !

"VICTORIA, R. I."

La lecture de ce message a été accueillie comme on se le figure, au milieu du plus grand enthousiasme. Le lieutenant-colonel Houghton proposa trois hourras pour la Reine et il faut avoir assisté à la revue d'hier pour s'imaginer quelle clameur peut produire 4,000 voix de soldats criant ensemble.

LA REVUE

La revue a été splendide, et il serait injuste de dire que tel bataillon a plus mérité qu'un autre. Tous ont été à la hauteur de la situation et les applaudissements de la foule prouvèrent suffisamment que les manoeuvres étaient parfaitement exécutées. Après la revue, la batterie de campagne tira 21 coups de canon et les 4,000 soldats qui se trouvaient présents lancèrent trois hourras pour Sa Majesté.

Les troupes retournèrent ensuite à la salle d'exercices en passant par les rues Rachel, Amherst, Ernest, Sherbrooke, Peel, Windsor, St Jacques et Côte St-Lambert. Les cadets de Kingston et le 13e Princess of Wales, Own Rifles, sont partis pour Kingston par train spécial à 11 heures, hier soir. Le 53e est parti à 11.45, et le 57e — Peterborough Rangers — ont quitté le Mile-End à 11 heures. Les Gardes du gouverneur général sont partis aussi hier soir, à neuf heures et demie.

BANQUET MILITAIRE

Vers trois heures, hier après-midi, le comité des citoyens a offert au Windsor un banquet aux officiers des différents corps qui ont pris part à la grande parade de la journée.

Environ 300 officiers en uniforme ont pris part à ce banquet que présidait Son Honneur le maire de Montréal.

Le colonel Houghton a proposé la santé de la reine dont le nom a été acclamé avec un enthousiasme délirant.

Ont parlé ensuite, Son Honneur le maire Wilson-Smith, M. Grumble, commandant du "Talbot", et les commandants des différents corps militaires représentés.

Nos vaillants militaires ont fait honneur au menu du banquet, excellent, paraît-il. Et ce n'était que justice, après les courses de la journée accomplies sous le soleil torride et dans la poussière soulevée dans la rue par les pieds de la foule autant que par la brise tiède qui a soufflé à l'heure de la parade.

Disons en passant que le 65e bataillon a été très admiré et très applaudi par la population anglaise du quartier ouest de la ville. A un moment donné, un citoyen d'origine britannique a crié sur son passage :

"Three cheers for the 65th and their loyalty !"

Nous sommes heureux de cet acte de justice rendu au seul bataillon canadien-français qui ait pris part à la grande parade des fêtes jubilaires.

LE FEU D'ARTIFICE

Des foules énormes se voyaient hier soir, à la ferme Fletcher, et aux points les plus élevés de la ville, rassemblées pour voir le feu d'artifice qui a été lancé de la montagne. Tout le monde a paru désappointé, soit que l'illumination de la veille et les démonstrations des deux jours jubilaires l'eussent rendu exigeant ou que plus de merveilles ont été promises, que l'on n'en avait à exhiber.

Le feu d'artifice a pourtant été d'une impressionnante beauté, comme ne pouvait manquer de l'être le spectacle de torrents enflammés qui envahissaient à chaque instant le ciel et semblaient faire tomber sur la montagne une pluie de paillettes des plus riches couleurs.

Ce spectacle, véritablement grandiose, s'est ouvert par le salut de vingt et une bombes lancées dans les environs du belvédère, puis soudain, la montagne s'est trouvée illuminée comme sous l'effet magique d'une baguette de fée. Quinze foyers puissants, à verres prismatiques et changeant quatre fois de couleurs, ont servi à produire cet effet. Sous cette affluence de rayons lumineux, le parc était éclairé dans tous ces recoins et rien ne saurait donner une idée de la splendeur féérique que présentait le feuillage reflétant les trois couleurs.

Alors commença le feu d'artifice proprement dit, qui comprenait des pièces pyrotechniques d'un genre entièrement nouveau.

L'illumination de la couronne royale aux couleurs héraldiques, avec le monogramme V. R., et l'inscription "soixante ans" ; le portrait de la reine en lignes de feu, avec l'inscription " God bless our Queen", flanquée de drapeaux et des dates 1837 et 1897 ; et l'explosion simultanée de 500 fusées, formant un immense bouquet dans les airs, formaient autant de tableaux d'une ravissante beauté.

Par moment, le sommet de la montagne s'embrasait subitement, donnant l'illusion d'un immense cratère vomissant des torrents de flammes aux couleurs les plus diverses. A d'autres intervalles le firmament paraissait constellé de milliers d'étoiles de formes et de couleurs différentes, qui bientôt disparaissaient à l'horizon, laissant après elles, des gerbes d'étincelles tricolores.

En somme, le feu d'artifice d'hier soir, a été le digne couronnement de la célébration des fêtes jubilaires, et il n'y a aucun doute que le souvenir de ce mémorable anniversaire demeurera longtemps dans la mémoire des citoyens de Montréal.

LES ILLUMINATIONS

Les illuminations de lundi et de mardi soir, à l'occasion des fêtes jubilaires, ont éclipsé toutes celles qui ont été faites jusqu'aujourd'hui. Des milliers de résidences et d'édifices publics ont été illuminés et décorés à grands frais. L'aspect était vraiment féérique et aussi les étrangers qui encombrent notre ville depuis quelques jours ne pouvaient se lasser d'admirer. Les drapeaux aux couleurs nationales et les lanternes chinoises étaient innombrables. La partie Est n'a rien épargné pour surpasser toutes les autres parties de la ville. La rue Ste-Catherine, spécialement, était littéralement illuminée, et pas une fenêtre n'est restée dans l'obscurité et sans son drapeau. La même activité a régné sur la rue Notre-Dame, St-Denis, St-Hubert, Sherbrooke, et il serait impossible de publier une liste complète de tous ceux qui se sont empressés de rendre hommage à la Gracieuse reine Victoria, à l'occasion de ses noces de diamant. Nous produisons cependant une liste des principaux qui ont le plus attiré l'attention des passants.

Rue Sherbrooke : l'académie St-Louis de Gonzague, la résidence de l'hon. M. A. Boyer, de MM. A. Brunet, F. L. Béique, le collège de Montréal, la maison de l'hon. G. A. Drummond, celles de M. J. M. Fortier, de M. H. Graham, de M. J. B. Sparrow, le collège du Mont-St-Louis ; rue St-Jacques ; la Banque de Montréal, les bureau du Pacifique, Glub and Co., le consulat général de France, les bureaux de la compagnie d'assurance Liverpool, London and Globe, la banque des Marchands, l'hôtel Queen's, les bureaux de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario ; rue Notre-Dame : la succursale de la banque de Montréal, la fabrique de caoutchouc, l'hôtel Cadillac, l'hôpital Notre-Dame, le bureau de C. A. Dumaine et Cie, la maison de M. J. B. R. Mainville, la Royal Insurance Co"., le séminaire des Sulpiciens, Shedden Co. ; rue Ste-Catherine : Dupuis Frères, G. Graham, la pharmacie Baridon, R. G. Inglis, F. Lapointe, C. W. Lindsay, la banque Molson, J. Stewart, R. J. Tooke ; rue St-Denis : la maison des honorables J. D. Rolland et T. Berthiaume, l'université Laval, la maison de

(A suivre sur la septième page)

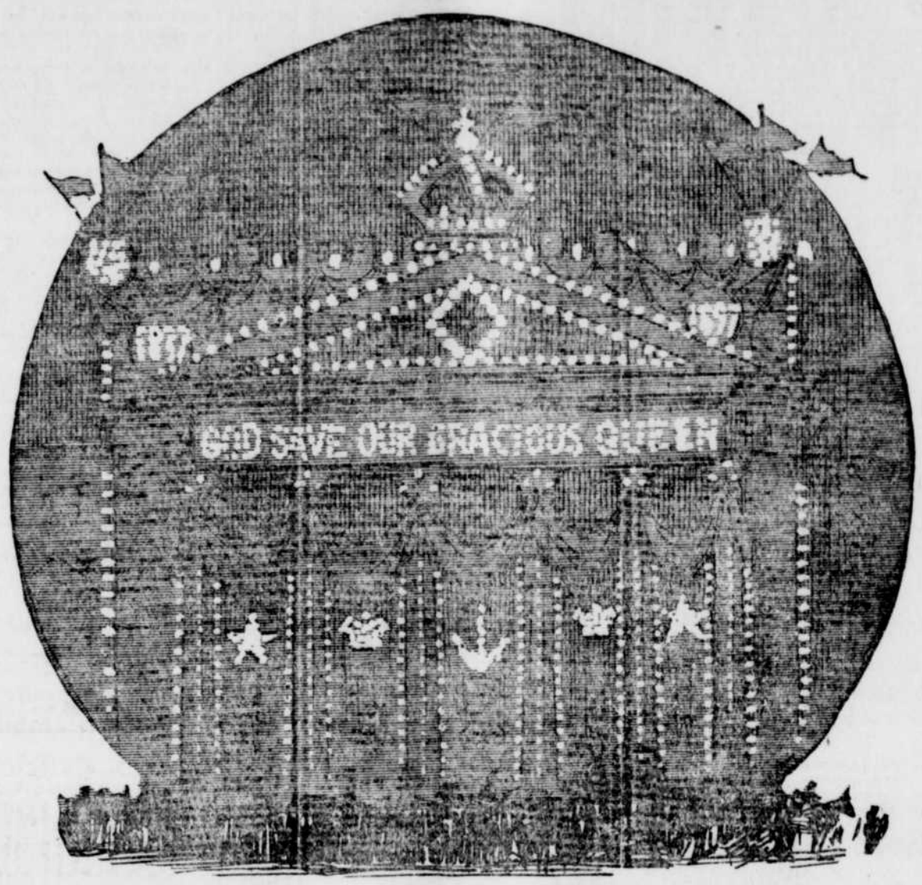

LA BANQUE DE MONTREAL.

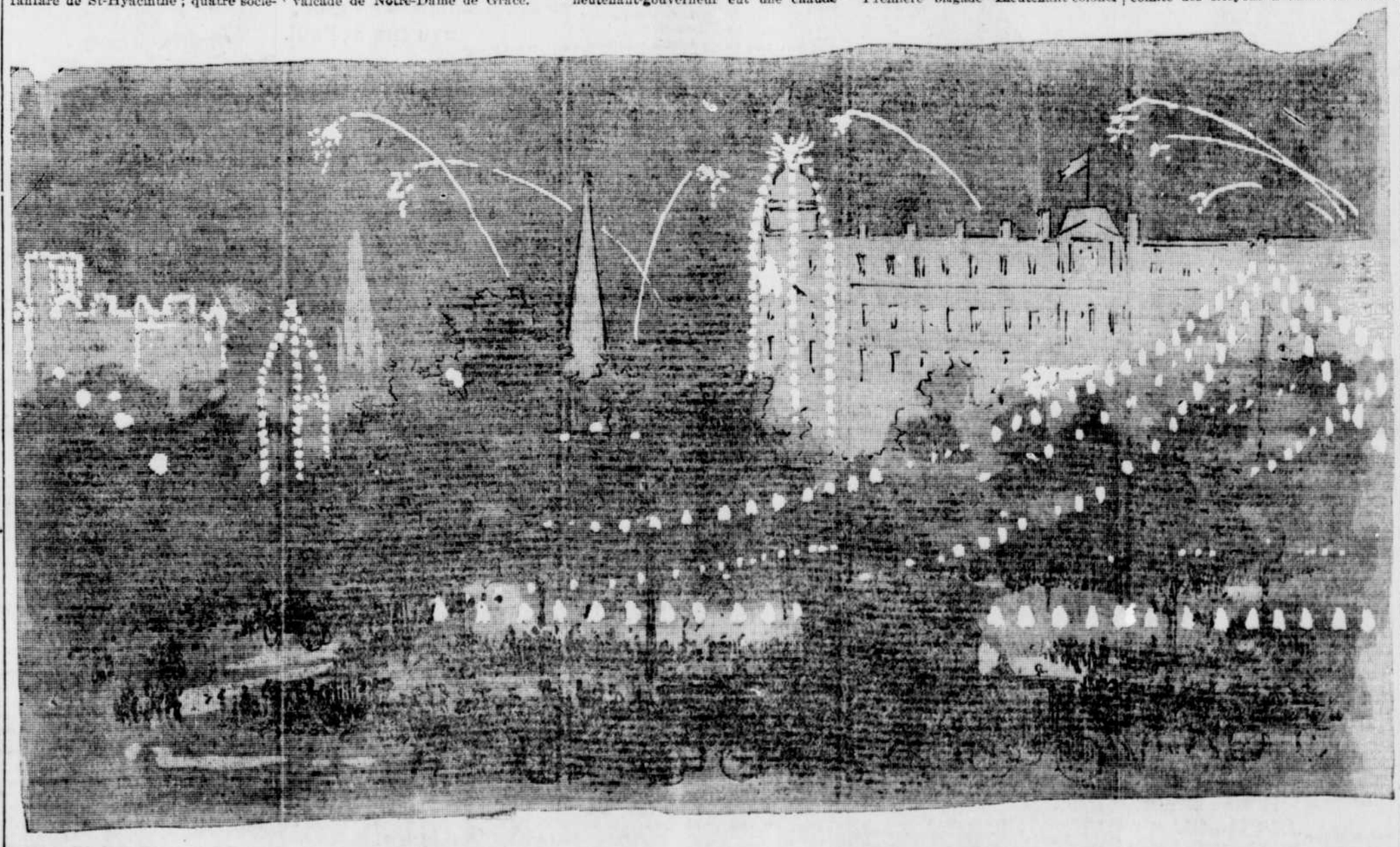

L'ILLUMINATION AU SQUARE DOMINION.

ANNONCE DE

..JOHN MURPHY & CIE..

...BLOUSES...

Un immense assortiment à votre choix : Elégantes, à la mode, d'un ajustement parfait, bien faites, prix depuis 45c.

...PARASOLS...

Toutes les dernières nouveautés—Parasols d'enfants, depuis 25c.
Parasols en satin rouge, ligne spéciale pour dames, $1.20.
Parasols en soie crème, durable, pour dames, $1.40.

Chapeaux de Paille

Chapeaux de paille de couleur dans toutes les nuances les plus nouvelles pour dames. Chapeaux Panama.
Chapeaux de paille pour petits garçons.
Chapeaux de paille pour petites filles.

Commandes de la campagne exécutées avec soin.

John Murphy & Cie

2343 rue Ste-Catherine, coin de la rue Metcalfe.

TELEPHONE 3833 127—a—E X 1P CONDITIONS COMPTANT

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

EMPLOI DEMANDE

HOMME.—Un homme demande place soit comme gardien, storeman, driver ou emploi quelconque. S'adresser No 70 rue St Jacques, 3e étage. 194—1

INSTITUTRICE DIPLOMEE — 5 ans d'expérience, demande place d'école modèle, dans un village du Canada. Faire connaître les conditions. Ecrire immédiatement à Mme L. T., No 37 rue Cabot, Holyoke, Mass. E. U. 194—4

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne servante générale. Références exigées. S'adresser au No 160 rue Hutchinson. 193—2

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice pouvant enseigner l'anglais et le français, pour le Canton d'Egan, No 1 ; doit commencer le 1er septembre ; doit être un ou une catholique. Adresser Thos Fitzgerald ,sec. très., Maniwaki, P. O., P. Q. 193—3

ON DEMANDE un bon forgeron pour les voitures, au No 225 rue William. 155—63

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine pour une famille de trois personnes. S'adresser à 798 rue St Denis, de 10 heures a.m. jusqu'à 3 heures p.m. 192—n

ON DEMANDE une fille de chambre et une bonne d'enfant, au No 180 rue St Denis. 194-4

ON DEMANDE des agents d'expérience et de bonne apparence. Adressez Boite 658. 194-1

ON DEMANDE une servante pour une petite famille, immédiatement, No 81 Dorchester. 194—1

ON DEMANDE une fille pour le moulin à coudre "Williams," pour coudre le coton. S'adresser 432 rue Plessis. 194—1

ON DEMANDE des filles de moulin et de table, pour travailler dans les chaussures, aussi des hommes pour faire des chaussures turn a la main. Macdonald & Wallace, 193 rue St Urbain. 194—1

ON DEMANDE une servante bien recommandée, assez âgée, pour avoir soin d'un enfant. 77a rue Cherrier, ou 283 rue St Paul. 194—2

ON DEMANDE un apprenti pharmacien ayant un ou deux ans d'expérience. Pharmacie McNichol, 1497 rue Ste Catherine. 191—2

ON DEMANDE des personnes d'expérience pour tourner les collets et manchettes ; des filles seulement. A. H. Sims & Co., fabricants de chemises et collets, 54 rue Latour. 194—3

ON DEMANDE, de suite, cuisinières, servantes, un couple, jardiniers, cochers, commis, 2 jeunes gens pour bureau, solliciteur, élève pharmacien, sténographe. Bureau Franco-Canadien, 523 rue Dorchester. 194—1

ON DEMANDE une servante recommandée, pas d'enfants ni lavage. S'adresser immédiatement au No 6 rue Cherrier. 194—2

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine, au No 1161 rue Demontigny. Pas de lavage a faire. 194—1

ON DEMANDE des bonnes trieuses de guenilles, elles devront très bien connaître le métier. No 30 rue Napoléon, Ste-Cunégonde, Montréal. 194—2

ON DEMANDE un bon barbier au No 582 rue Wellington. 194—2

ON DEMANDE une cuisinière et une fille de chambre pour aller à la campagne. S'adresser à Madame Gill, Hospice Auclair, rue Sanguinet, coin Rachel. Aussi, un cocher. 194—2

ON DEMANDE une bonne fille de moulin pour faire des pantalons, au No 1486 rue Ste Catherine. 194—1

ON DEMANDE un forgeron voiturier. S'adresser Jos. Barbeau, Laprairie, Qué. 194—2

ON DEMANDE des filles fortes pour laver la vaisselle, laver le plancher et les peintures. S'adresser a la ménagère de l'hôtel Balmoral. 194—3

ON DEMANDE deux bons barbiers, emploi permanent. S'adresser immédiatement 8 Bloomfield, 90 rue St Laurent. 194—1

ON DEMANDE une jeune fille d'environ 16 ans, pour le ménage, au No 1495 rue Ontario. Références exigées. 194—2

ON DEMANDE des coupeurs de hardes faites de première classe ; ouvrage d'avance. E. A. Small & Co., draps en gros. 194—3

ON DEMANDE une fille respectable d'environ 17 ans pour faire l'ouvrage léger du ménage et avoir soin de deux enfants. Se présenter, jeudi, au No 75A rue Cherrier. 194—1

ON DEMANDE des filles pour couture facile et aussi un jeune homme pour conduire un wagon express. Se présenter au No 1 Place Mt. Charles. 194—1

ON DEMANDE une bonne cuisinière sachant parler anglais, pour une petite famille, une fille demeurant chez elle préférée, 77a rue Cherrier. 194—1

ON DEMANDE une bonne cuisinière au No 907 Sherbrooke. S'adresser dans l'avant-midi et le soir entre 7 et 8 heures. 194—1

ON DEMANDE up apprenti pour l'imprimerie, ayant déja quelque expérience, au No 83 rue St Jacques. 194—1

ON DEMANDE une bonne cuisinière, bons gages, 99 avenue de l'Hôtel de Ville. 194—1

ON DEMANDE un jeune garçon pour une épicerie, au No 1112 rue St André. 194-1

ON DEMANDE une fille ou un garçon comme assistant cuisinier. S'adresser à l'hôtel Vancouver, 117 rue Windsor. 194—1

ON DEMANDE une jeune fille comme servante, pas de lavage ni repassage, au No 1206 rue Ste Catherine. 194—2

ON DEMANDE une fille de moulin pour pantalon. Se présenter immédiatement 73 St Charles Borromée. 194—1

ON DEMANDE deux barbiers, place permanente, au No 2158 rue Notre-Dame. 194—1

ON DEMANDE un garçon âgé d'environ 15 ans, pour se rendre utile dans un restaurant au No 84 rue St Jacques. 194—1

ON DEMANDE des modistes d'expérience dans les corsages; aussi des apprenties. S'adresser immédiatement, 2580 Ste Catherine. 194—1

ON DEMANDE une servante générale, une fille de chambre et une cuisinière, s'adresser à 443 rue Mance. 194—1

ON DEMANDE une servante sachant bien faire la cuisine, pas de lavage ni repassage, ainsi qu'une bonne d'enfants, au No 633 Hôtel de Ville. 194—1

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une servante avec références. S'adresser demain entre 1 et 3 heures au No 465A rue St André. 194—1

ON DEMANDE des tailleurs de pierre. S'adresser ce soir à l'hôtel Lalonde, carré Chabolliez. 194—1

ON DEMANDE deux bons commis d'expérience chez P. Lagarde & Cie, épicier, 2127 rue Notre-Dame. 194—2

ON DEMANDE une cuisinière et une bonne d'enfants, au No 536 rue St Denis. 194—3

ON DEMANDE deux plâtriers au No 164 rue Visitation. 194—1

ON DEMANDE une servante au No 61 ave Hôtel de Ville. 194—1

ON DEMANDE une servante au No 574 St-Denis 174—1

MAISONS A LOUER

A LOUER—Longueuil, hôtel ou manufacture d'articles légers ; excellente localité pour un commerce quelconque. S'adresser à L. E. Morin, Longueuil, ou chambre 39 bâtisse Impériale, Montréal. 194—4

A LOUER — Pour la saison, ou à vendre, un joli cottage, 12 appartements, tout meublé, à la Rivière des Prairies, à 30 minutes de marche des chars électriques du Sault. $100 pour la saison. La maison est à 60 pieds de la rivière. Il y a de jolies chaloupes. S'adresser 19 avenue Laval. 194—4

A LOUER — Deux grands magasins, Nos 1385 et 1387 rue Notre-Dame, près de la gare Dalhousie, C. P. R., prix modéré. Pour informations, Odilon Labadie, notaire, 15 Côte St-Lambert. 192—6

A LOUER—582 rue Amherst, un haut de maison contenant 7 appartements, loyer modéré. 584 rue Amherst, un soubassement contenant 4 appartements et écurie. S'adresser à 586 Amherst. 133—n

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES — Chambres doubles et simples avec pension de première classe, confort du chez-soi. Belle localité. Prix modéré. Téléphone. 168 St Denis. 192—3

CHAMBRE A LOUER—Une très belle chambre confortable, pour un couple marié ou deux messieurs, avec pension de première classe. Prix modéré, au No 140 rue Berri. 191—10

CHAMBRE — Chambre et pension de première classe, au No 156 rue Berri. 193-3

CHAMBRE — On trouvera bonne grande chambre avec pension, $3 par semaine; aussi chambres sans pension, à des prix modérés. S'adresser au No 23 rue Sanguinet. 90—6

A VENDRE

A VENDRE. Un engin de 6 forces, avec sa chaudière. A. Descary 474 rue Craig coin rue St-Gabriel. 194—3

A VENDRE — Etal de boucher, avec tous les matériaux, bonne clientèle, licence payée pour toute l'année. Cause de vente : départ pour la campagne. No 183 angle des rues Island et Richardson, Pointe St Charles. 23,24,26

A VENDRE — Possession immédiate, 2 bars, licence payée, petit loyer; magasin cigares, fruits, rafraichissements, 3 appartements, loyer $10, valant $325, prix $180. Aussi magasin de provisions, terres à échanger pour propriété ,etc. S'adresser J. Castellie, 1572 Notre-Dame. 194-1

A VENDRE — Pour cause de santé, une fromagerie et beurrerie, matériel tout neuf, bon centre. S'adresser à Philippe Bourret, Ste Philomène de Fortierville, comté Lotbinière. 193—6

A VENDRE OU A LOUER — Le magnifique hôtel connu sous le nom de Hôtel Hogue, dépôt du Mile End. S'adresser à L. N. Drury, 1260 rue St Laurent. 193—3

A VENDRE à bon marché, pour comptant ou crédit, avec garantie, tout l'outillage d'une fabrique de biscuits, en bloc ou séparément, tels que Cutting Machine, Brake, Queen Machine, moules, etc., etc. Ainsi qu'un beau lots de boîtes en ferblanc, — tins — pour biscuits; un express avec top. S'adresser 354 avenue Papineau. 190—5

A VENDRE—Meubles de salon, salle à diner, chambre, cuisine, y compris poêle, prélarts, tapis et rideaux, $1.00 par semaine, chez Prince, 35a rue St Laurent. 189—6

A VENDRE — Kensington, Gladstone, Mikado, Phaëton, Piano Box, Curning, 5 express, 4 charrettes. Brosseau, 63 Dufresne. 189—6

A VENDRE — La collection complète de "L'Opinion Publique, 14 volumes. S'adresser 1858 rue Ste-Catherine. 192—3

A VENDRE — Pour tout le monde—Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50, blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8353. 168—n

A VENDRE — Epiceries, hôtels, restaurants et tout autre genre de commerce. L. Harris, 118 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste. Soir, 429 rue St Laurent. 181—25

A VENDRE, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile chez O. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tél. des Marchands 231. 16-n

A VENDRE—Piano droit de première classe, en parfait ordre, $45.00 comptant. 448 avenue de l'Hôtel de Ville. 189—6

A VENDRE — Epiceries, hôtels, restaurants et tout autre genre de commerce. L. Harris, 118 rue St-Jacques, vis-à-vis le bureau de poste. Soir, 249 rue St-Laurent. 176—25

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER pour propriété, un bon hôtel bien situé. S'adresser au No 3737 rue Notre-Dame, ville St Henri. 191—14

A VENDRE ou échanger pour propriété de ville, un moulin à farine et à carder, bonne localité, donnant un revenu de $1,200 par année. Une place de commerce de bois et charbon, foin et grains, bon centre. S'adresser à L. T. Dorais, 207 St Jacques, chambre No 12. 186—n

PERDU

PERDU—Le 21 juin un porte-monnaie en cuir rouge contenant $65 en papier et quelques monnaies. Récompense promise en retour au No 153 Ropery, Pointe St Charles. 194—2

PERDU—Dimanche dernier, un porte-monnaie en cuir contenant des papiers utiles qu'au propriétaire. Prière de retourner à LA PRESSE. 194—1

PERDU—Sur le ou en allant aux terrains de l'Exposition, sur les tramways de la rue Ste Catherine ou de l'avenue du Parc, un porte-monnaie contenant quatre billets de cinq dollars et des billets de tramways, etc. Récompense libérale au No 4453 rue Ste Catherine. 194—1

PERDU—Egaré le 14 de mai, du No 720 rue St André, un chien répondant au nom de "Collie," décrit comme suit : poitrine blanche, rate blanche autour de la moitié du cou, pattes de devant blanches et bout de la queue blanc, tache tan au-dessus de chaque œil. La personne qui le ramènera au No 720 rue St-André, sera libéralement récompensée. 194—2

PERDU—Le 22 courant, sur le champ Logan, un portemonnaie de ceinture contenant un petit portemonnaie avec 4 à 5 piastres, un petit canif et un trousseau de clefs d'importance. Récompense à celui qui le rapportera au No 8 rue Notre-Dame de Lourdes. 194—1

PERDU — Le 20 courant, une médaille en or sur laquelle est gravée : Mlle B. Corbeil, sur la rue Duvernay, entre les rues Lévis et Napoléon. Récompense promise en retour, 337 rue Richelieu. 194—1

PERDU—Lundi matin, un porte-monnaie en cuir noir, contenant argent, billets pour voyager sur le C. P. R. et le G. T. R., timbres de poste, etc. Récompense à celui qui le rapportera chez Hudon, Hébert et Cie rue St Sulpice. 194—1

PERDU — Le 22 courant, un porte-monnaie en cuir, contenant $35 et un papier. Récompense promise en retour, No 219 rue Jacques-Cartier. 194—1

PERDU — Le 22 courant, dans un tramway de la rue St Denis, un porte-monnaie en cuir rouge contenant environ $30 et un papier contenant des adresses. Récompense promise en retour, 117 rue Drolet. 194—1

DIVERS

AVIS—Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un ordre signé de ma main. Téléphone Guérin, No 704 rue Lafontaine. Montréal, 23 juin 1897. 194—1

AVIS—La société qui a existé entre Jean-Baptiste Lasnier, senior, marchand de la ville de Lévis, et Jules, Ladislas Lasnier, marchand de la ville de Longueuil, pour le commerce de cire, cierges et vins, sous le nom de J. Bte Lasnier & Fils, est dissoute depuis le premier jour du mois de mai 1897. Lévis 21 mai 1897. J. Bte Lasnier sr. 187—15

J'AI DES ACQUEREURS pour petites propriétés de ville. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 178—n

ON DEMANDE à acheter des certificats de dépôts de la Banque du Peuple. S'adresser à L. T. Dorais, 207 St-Jacques. 180—n

ON DEMANDE à acheter un magasin de cigares et tabac. Bonne localité. Ecrire et mentionner le prix à B. A., LA PRESSE. 194—2

ON DEMANDE à acheter un bicycle pour un enfant de 12 ans. S'adresser par lettre seulement au No 1414 rue Ontario. 194—1

PATURAGE — Bon pâturage pour chevaux, sur la terre Dillon, à la Longue-Pointe. S'adresser sur les lieux. 194—3

UN REPASSEUR de chemises ayant $100, peut acheter une buanderie bien établie, à main ou à vapeur. Bonne occasion ; S'adresser au No 441 rue St-Joseph, Lachine. 194—1

PLACES D'ETE

Mansion House, Cacouna

Est maintenant ouverte pour la saison et prête à recevoir les touristes. La maison a eu de belles réparations tant en agrandissement qu'en ameublement. C'est sans contredit le plus bel hôtel de Cacouna. Prix comme par le passé très modérés.

Pour autres informations, s'adresser à

188—26 A. LUCAS.

Hotel De Salaberry

Ci-devant HOTEL RAPIN

de BEAUHARNOIS, Que.

Cet hôtel si bien connu est maintenant ouvert avec une toilette neuve, de grandes réparations ont été faites au salon, à la salle à diner et aux chambres à coucher, etc.

Table de première classe.

10 minutes de marche de la Station St-Laurent et Adirondack, 5 minutes du bateau.

Termes très modérés.

Pour les touristes il serait préférable d'écrire d'avance pour chambre. 189—12

Mme DORIMENE MARCOUX

Son médecin impuissant à la guérir, rendue à la santé par les

PILULES ROUGES DU Dr CODERRE

" Nous garantissons les bons effets de notre remède "

Si toutes les femmes qui ont été guéries par les Pilules Rouges n'hésitaient pas à le dire publiquement le monde ne resterait pas ignorant du bien qu'elles peuvent faire et font à ceux qui souffrent.

Madame Marcoux nous écrit, animée par la reconnaissance.

Cie Chimique Franco-Américaine, Montréal, Can.

Messieurs : — Comme je lis chaque jour des lettres de femmes qui ont été guéries par les Pilules Rouges du Dr Coderre, j'ai pensé que vous seriez intéresser à savoir ce qu'elles ont fait pour moi.

Je demeure ici depuis 28 ans, je suis âgée de 46 ans, je jouissais d'une bonne santé à venir jusqu'à l'année dernière où je commençai à être malade du mal de tête, d'étourdissements et d'une grande faiblesse générale. Je consultai un médecin, il ne put me faire aucun bien malgré tous ses efforts. J'étais obligée de me coucher durant le jour tant j'étais mal. Au bout d'une année de souffrances, une amie me conseilla de prendre des Pilules Rouges du Dr Coderre, disant qu'elle croyait que ces pilules me soulageraient. Je suis heureuse d'avoir suivie son conseil parce que après un mois de traitement, je me trouvai parfaitement guérie. "*Vos pilules avaient fait pour moi exactement ce que vous dites qu'elles font.*"

Melle Mamie Young, de cette ville, ayant prise de vos pilules rouges sur ma recommandation s'est guérie de faiblesse et irrégularités. Vous pouvez publier cette lettre si vous voulez.

DORIMÈNE MARCOUX
98 Rue Seaberry,
Fall River, Mass.

Témoin : H. R. SURLES.

Il nous fait plaisir de publier de tels certificats. Il est véridique, signé devant témoin et ses consolantes paroles devraient porter la joie au cœur des femmes malades tant cette dame parle avec conviction des Pilules Rouges qui l'ont guérie.

Pensez y, ô vous qui avez souffert des maladies particulières aux femmes, le remède que vous demandiez dans votre désespoir, ce remède est tout trouvé, il est à votre main, prompt, sûr, à bon marché. Il est inutile de vous faire examiner par un médecin (c'est ce que vous redoutez). Vous vous soignez en particulier, personne ne le saura. N'hésitez plus, faite comme les milliers de femmes guéries. Demandez les " Pilules Rouges du Dr Coderre pour les femmes pâles et faibles.

Nous avons un médecin français spécialiste qui répondra à toutes les lettres qui lui seront adressées vous donnant la manière prompte et sûre de vous guérir.

Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont en vente partout, 50 cents la boîte, 6 boîtes pour $2.50, mises à la poste sur réception du prix.

Adressez : LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, Département médical, boite B. P. 2306, Montréal, Canada.

Bordure de Robe

PLUS DE... JUPES REBORDÉES

Cette difficulté a été surmontée par l'invention de la

"THE LIP"

Elle durera aussi longtemps que votre jupe, et lui donnera une apparence qui ne saurait être égalée par aucune autre bordure.

Elle est imperméable—Elle ne balaie ni ne brosse le pavé.

Quand vous irez au magasin demandez " THE LIP," le protecteur qui protège—Faite en trois largeurs. 11,23

FAUSSES DENTS SANS PALAIS

Couronnes en or ou en porcelaine posées sur de vieilles racines. Dentiers en aluminium faits d'après les procédés les plus nouveaux. Dents extraites sans douleur chez

J. G. A. GENDREAU, DENTISTE

20 Rue St-Laurent, Montréal.
Tél. Bell 2818. 103—1ms

ARGENT A PRETER SUR PREMIERE HYPOTHEQUE

Aux Fabriques et Municipalités. On demande des agents d'assurance sur la vie.

O. LEGER,

Bâtisse Sun Life, 1706 Notre-Dame, Montréal. Téléphone 1446. 82—n—F

Malgré les dommages causés à notre établissement, par le feu et l'eau, nous continuerons notre commerce à la même adresse, comme par le passé, et nous offrons en vente des "Jobs" à des prix qui intéresseront les acheteurs.

N. QUINTAL & FILS,
Epiciers en gros,
274 rue St Paul.

189—10

La Compagnie Canadienne de Téléphone

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à Sawyerville, P. Q., mercredi, le 30 courant, à 10.30 a.m.

Par ordre des directeurs,

J. FOURNIER, Sec.-Trés.

191—6

AVIS

LA MAISON

CHAPUT - FRERES

No. 132 ST JACQUES

Edifice Ancien Bureau de poste

—A—

$10,000 à prêter sur billet de premier ordre.

Consultations de 4 à 6 hrs p.m. 34—1-M-V—n

LE PROCES OMIER

L'accusée était folle au moment du meurtre

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 23—Le procès de Mme Omier s'est terminé samedi après-midi, par un verdict déclarant que Mme Omier souffrait d'insanité à l'époque du meurtre. Le témoignage du Dr Vallée, appelé pour contredire ceux des médecins qui concluaient à la folie, n'a eu aucun effet sur les jurés, car le Dr Vallée n'a pas pu jurer qu'il était impossible que Mme Omier ait pu souffrir d'insanité.

Son Honneur le juge Gill a fait un résumé très lucide de la cause et M. l'avocat Joseph Devlin a fait un plaidoyer très éloquent et pathétique qui a tiré les larmes des yeux des assistants. Les avocats de la couronne, MM. Goyette et Gordon, ont fait de leur mieux, mais le sentiment général était en faveur de la femme Omier, qui sera remise en liberté aussitôt que certaines formalités seront remplies.

JAMBE FRACTUREE

A une heure, samedi après-midi, M. Daniel Morgan, capitaine du steamer Straits of Menai, s'est brisé une jambe dans une chute et a été transporté à l'hôpital Général.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria;
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore ;
Quand elle devint plus grande, elle disait : Je l'adore
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS de la Province de Québec.—Bureau Provincial de Médecine.—Assemblée semi-annuelle.

L'assemblée du bureau Provincial de médecine aura lieu mercredi, le 7ième jour de juillet prochain, à Montréal, dans les salles de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, rue St Denis.

Les candidats à l'examen professionnel ou la licence doivent remettre tous leurs certificats—celui de l'admission à l'étude compris—ainsi que l'honoraire, $40, entre les mains de l'un des secrétaires soussignés, au moins dix jours d'avance.

Le comité des créances s'assemblera lundi, le 5ième jour de juillet prochain, à 9 heures a.m. Les candidats doivent se présenter avec leurs diplômes et certificats d'admission à l'étude. Après cette date aucun candidat ne sera admis.

Le comité d'examen professionnel se réunira mardi, le 6ième jour de juillet prochain, à Montréal, à 9 heures a.m.

Les Bacheliers ès-arts, ès-licences et ès-lettres qui se proposent d'étudier la médecine, pourront avoir leur brevet sans examen, en se faisant assermenter sur leurs diplômes par l'un des secrétaires, au moins huit jours d'avance.

A. G. BELLEAU, M. D., Québec.
A. T. BROSSEAU, M. D., Montréal.
Secrétaires.

5 juin 1897. 5,9,12,16,19,23,26,30

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS de la Province de Québec.—Bureau Provincial de Médecine.—Examen préliminaire.

L'examen pour l'admission à l'étude de la médecine et chirurgie commencera jeudi, le 1er juillet prochain, à 9 heures, dans les salles de la Faculté de médecine de l'Université Laval, rue St Denis, Montréal.

Les certificats de bonne conduite et l'honoraire, $20, doivent être remis au moins dix jours d'avance, entre les mains de l'un des secrétaires soussignés.

A. G. BELLEAU, M. D., Québec.
A. T. BROSSEAU, M. D., Montréal.
Secrétaires.

1er juin 1897. 5,9,12,16,19,23,26,30

LA SANTE

Vous trouverez toujours les célèbres préparations de Mme R. Desmarais, telles que pour Purgation pommons, Dyspepsie, l'Asthme, Bronchites, Rhumatisme ; aussi pour rendre aux cheveux leur couleur naturelle et faire tomber les poils follets de la figure des dames, au prix de $1.50 la bouteille, chez Mme F. X. Campeau, 305 rue Sanguinet, 6ème porte de la rue Ontario, Montréal. 203-ms-n

MOTEURS A INDUCTION

Spécialement construits pour être employés avec les . . . . . .

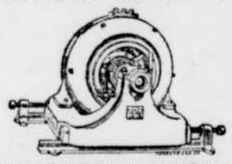

POUVOIRS de LACHINE

Les moteurs d'électriques les plus simples et les plus durables qui aient été faits jusqu'à présent. . . . . .

SANS COMMUTATEURS.
SANS BRONSES.
SANS CONDENSEURS.

Canadian General Electric Co

1802 RUE NOTRE-DAME

183—ms—n

Seigneurie à Vendre

Les héritiers Allard vendront le 20 Juillet 1897, à 10.30 hrs. a. m., à la salle des ventes du shérif, au Palais de Justice, Montréal, "La Seigneurie Foucault" située dans le township de Clarenceville.

Pour conditions et informations, s'adresser à

CHS. ARCHER, avocat,
1709 rue Notre-Dame.
Ls. SICOTTE, avocat,
19,23,26,30,3,7,10,14,17 No 180 rue St-Jacques.

MUNYON

a redonné l'ouie à M. Albert Evans, du No 140 rue Ste Monique, lequel souffrait du catarrhe et de surdité depuis plusieurs années

M. Albert Evans, 140 rue Ste Monique, Montréal, Canada, dit :

"J'ai souffert du catarrhe pendant des années, de fait depuis que j'ai l'âge de connaissance. Il y avait des dégagements du nez qui me tombaient dans la gorge. J'avais mauvaise haleine, des bourdonnements dans les oreilles; j'avais de la difficulté à entendre et je toussais et crachais beaucoup. J'ai essayé un grand nombre de remèdes sans obtenir une guérison. Après avoir suivi le traitement de Munyon pendant deux mois, je trouve que mon catarrhe me fait moins souffrir, que ma surdité est complètement disparue et que j'entends très bien."

Les Remèdes de Munyon

Un remède différent pour chaque maladie—sont en vente chez tous les pharmaciens. Avec ces remèdes, n'importe qui peut être son propre médecin. Des milliers de personnes n'ont pas d'autres médecin de famille que les remèdes de Munyon. Chez tous les pharmaciens, la plupart à 25 cents la fiole.

Conseils Médicaux offerts gratuitement

Nous ne recevons pas d'argent pour examiner les malades ni pour donner des conseils, ni pour donner des soins médicaux aux malades, peu importe la maladie dont ils souffrent.

Bureau ouvert toute la journée et le soir

2444 rue Ste-Catherine

GUERIES PAR LA POSTE

Des milliers de personnes qui ne peuvent pas venir au bureau sont guéries chaque année par la poste. Écrivez au professeur Munyon pour avoir des conseils médicaux gratuitement.

194—1 Y

MEUBLES

Spécialités de Sofas-lit pour Salon

Sets de Chambre
de $10.00 à $125.00

Sets de Salon
de $16.00 à $100.00

Sideboards
de $7.00 à $75.00

Carrosses d'Enfants
de $6.00 à $18.00

Chez

R. E. Painchaud,
208 RUE ST LAURENT,
MONUMENT NATIONAL,
En face du Marché.

Ci-devant de la rue Craig.

192—Ms—n

Rose's
(West India)
Lime Juice
(Jus de Limon des Indes Occidentales)

Plus sain
Et moins couteux
Que les citrons

Agents pour le Canada
Law, Young & Cie
MONTREAL.
mjs—n

"GINGER BEER" D'ADAMS

RECETTE

Extrait d'Adams	Une bouteille
Levain de Fleischmann	De ½ à 1 palette
Sucre	Deux livres
Crème de Tarte	Une demi once
Eau Tiède	Deux gallons

Faites dissoudre le sucre, la crème de tarte et le levain dans de l'eau, ajoutez ensuite l'extrait ; brassez le tout jusqu'à ce qu'il soit parfaitement mélangé et mettez-le immédiatement dans des bouteilles ou pots forts, bouchez et attachez les bouchons avec soin. Placez les bouteilles dans un endroit chaud, pendant plusieurs heures, jusqu'à ce que le levain travaille suffisamment pour mettre le contenu en ébullition, placez-les ensuite dans une cave ou dans un autre endroit frais.

Si on suit les directions a la lettre et si on se sert de levain de Fleischmann ou de levain domestique frais, on ne peut manquer d'obtenir un breuvage clair, mousseux, pétillant et rafraichissant.

172—Msn (**) Chs Gyde, agent, Montréal.

Aux Femmes

Votre docteur a-t-il failli de vous guérir ? Je suis une Sage Femme d'expérience, et je connais un **Traitement Domestique** qui ne peut manquer de vous guérir. J'enverrai **GRATIS** privément tous les conseils et descriptions sur réception de l'adresse, accompagnée d'un timbre-poste. Les femmes qui ont besoin d'assistance sont celles que je veux atteindre, et j'adopte ce moyen, parce que je puis expliquer parfaitement, par lettre, l'efficacité de mes remèdes. Mad. E. DUBOIS, 878 Rue St. Paul, Montréal.

Malades

FEUILLETON DE LA PRESSE"

LUNE ROUSSE

TROISIEME PARTIE

LE CAPITAINE MORGEN

55

SUITE)

Le vieux s'arrêta et regarda Catherine en dessous ; la fermière s'essuyait les yeux...

—C'est touchant, n'est-ce pas ? soupira le vieux, en essayant une grimace d'émotion.

La fermière baissa la tête et parut songer : toutes les accusations dirigées contre M. Scholler reparaissaient devant ses yeux, et elles voyait fausses, réduites à néant, et un grand sentiment de pitié s'élevait en elle en faveur de l'homme providentiel resté toujours bon pour tous.

Samuel en profita pour replier sa lettre et la remettre dans son portefeuille.

—J'ai cru, dit-il après un silence, que je ferais bien de vous lire cette lettre... Je me suis peut-être trompé...

Elle prit la main du "mangeur" et répondit oppressée :

—Je vous remercie... Vous savez bien qu'au fond j'ai toujours eu quelque chose pour M. Scholler...

—Voulez-vous me permettre de le lui dire, en lui répondant... Ca lui fera plaisir à ce pauvre prisonnier...

—Dites-le lui... Dites-lui aussi...

Elle hésita un peu, n'étant pas de celles qui aiment à crier leurs malheurs, mais sa soif d'espoir l'emporta :

— Oui, dites-lui que je ne suis pas heureuse... que j'ai tout perdu... et que j'aurais besoin d'un homme comme lui...

Elle ne remarqua pas l'éclair de triomphe qui jaillit des petits yeux du 'mangeur."

—Dites-le-lui, répéta-t-elle.

—Je le lui dirai, répondit Samuel... mais ça lui fera de la peine, bien sûr, comme à moi, d'ailleurs. Je ne croyais pas que vous eussiez été éprouvée à ce point par la guerre...

—Je vous répète que j'ai tout perdu ! jeta Catherine. Ici on n'a rien fait, à l'usine non plus, et notre banquier s'est enfui avec notre argent...

—Oh !... oh !... fit Samuel qui n'avait rien à apprendre là-dessus... Est-il possible ! Qu'est-ce que vous m'apprenez là ? Mais alors, vous êtes pauvre, vous, madame Catherine ! Oh ! vous ne pouvez pas rester comme ça... Voilà la guerre finie, les travaux vont reprendre, l'usine fonctionnera.

—Je suis seule, murmura sourdement la fermière.

Samuel fit un geste de douleur, songea une seconde puis se frappant le front :

—Pourquoi ne rappelleriez-vous pas M. Scholler ?

Elle y avait songé dès la lecture de la lettre, elle ne songeait qu'à cela, mais n'osait pas le dire...

—Je sais bien qu'il y a là pour lui une grosse charge à accepter, mais son dévouement parlera plus fort que tout le reste, son dévouement et son intérêt aussi.

Samuel connaissait le faible de la fermière.

—Dans un mois, il aura tout relevé, tout remis en marche et rappelé la clientèle, et ce sera encore la fortune...

—Ah ! monsieur Samuel, gémit à voix basse Catherine, ne jouez pas avec ma pauvre tête ! J'ai peur de mal voir, j'ai peur de tout à cette heure... Ce n'est pas tout de rappeler M. Scholler et même qu'il accepte : comment acceptera-t-il ? comment...

Samuel savait ce qu'il voulait savoir ; il coupa court aux considérations :

—Venez me voir dans quelques jours, chez moi, dit-il ; je tâcherai d'avoir une réponse de M. Scholler et nous pourrons causer à bon escient... je vous attendrai de matin, vers neuf heures... Est-ce entendu ?

Elle accepta tout de suite, pour ne pas se donner le temps de réfléchir : elle aurait eu peur de se heurter dans ses réflexions à quelque révolte de son père et à la douleur de Marguerite.

—C'est entendu, dans quelques jours.

—Jeudi prochain. C'est le jour de marché à Neuveville... Personne ne trouvera surprenant que vous y veniez...

—Vous pensez à tout...

Cela était si évident qu'il pensait à tout et qu'il venait avec un plan tout fait qu'après son départ Catherine eut un regret de l'avoir si docilement écouté. Non qu'elle doutât de ce que portait la lettre de M. Scholler — elle avait tout accepté et gardait tout comme paroles d'évangile — mais parce que, revenant toujours au mobile qu'elle cherchait chez le "mangeur," elle sentait un but intéressé dans le dévouement de M. Samuel.

Pourquoi, en effet, le vieux "mangeur" se serait-il gratuitement employé entre M. Scholler et elle ? C'était si peu dans ses habitudes, à cet homme d'affaires qui ne se dérangeait jamais pour rien, ne voyait jamais personne chez qui il ne songeât à glaner...

Et Catherine se rappelait la première visite que Samuel lui avait faite pour les bois, le jour même où M. Scholler s'était présenté lui-même et sa menace de la fin, quand le père Revardel avait rompu la négociation entamée :

—Vous y viendrez ! Souvenez-vous de ce que je vous dis : tôt ou tard vous y viendrez !

Samuel avait-il donc prédit si juste ? Fallait-il y arriver à reprendre le marché pour la vente ou la location des bois au "mangeur" qui la roulerait ?

A regarder la situation en face, elle était forcée de s'avouer qu'il lui faudrait, au début du moins, consentir à quelque chose d'analogue, passer par les mains de Samuel pour se procurer l'argent nécessaire à la reprise des travaux et à l'entretien même de la ferme ; car d'argent elle n'en avait plus, on était à la veille de manquer de tout. En demander à M. Scholler, elle n'y descendrait jamais, c'était déjà beaucoup qu'il consentît à revenir.

Alors ?

Et Catherine concluait brutalement par l'adoption de son soupçon : le vieux "mangeur" avait flairé une bonne affaire, il allait tout simplement réaliser ce qui avait jadis échoué. N'avait-il pas déjà trouvé le moyen de remettre la main sur M. Scholler et de lui inspirer confiance au point de se faire tout dire dans des lettres comme celle qu'il venait de lire ?

La vieille prudence qui ne s'endormait au fond de l'esprit intéressé et calculateur de la paysanne lorraine était désormais et resterait bien éveillée. Et Samuel n'aurait qu'à jouer serré.

Catherine rentra chez elle, plus légère, quoique préoccupée ; ses soucis avaient tout simplement changé d'objet ; mais M. Scholler revenu, elle aurait toujours raison du "mangeur"...

Elle alla jeter un regard dans le jardin, y cherchant Marguerite.

Chaque matin, elle spérait l'y revoir, enfin occupée de ses fleurs comme autrefois, reprenant goût à ses distractions de jeune fille...

Marguerite n'était pas au jardin ; les fleurs et le printemps ne parlaient plus à son cœur brisé ; elle restait la veuve, du fiancé mort et passait dans sa chambre, en tête à tête avec son deuil, toutes les heures libres que lui laissait sa participation aux soins du ménage...

Sous la tonnelle, au fond du jardin, Revardel était assis.

A ses mouvements de tête, Catherine comprit qu'il parlait à quelqu'un. Elle regarda à travers les branches des arbres, et ne reconnut pas l'homme tout à genoux et pleurant à grosses larmes il avait demandé pardon....

On n'avait pas attaché d'autre importance à cette explosion de regrets.

Renaudin se reproch

LES GRANDES FETES JUBILAIRES

(Suite de la cinquième page)

l'hon. J. O. Villeneuve ; rue Dorchester ; l'hôpital Général, le club St-James ; l'hôtel de ville, le palais de justice, les gares de chemins de fer, la résidence de MM. Grothé, rue Cuthbert.

Le square Dominion était l'un des points de la ville les plus magnifiques.

Placé au centre, l'hôtel Windsor apparaissait comme un immense miroir tout enflammé par ses milliers de lumières électriques et ses lanternes chinoises.

La place Victoria n'était pas moins bien illuminées et elle était somptueusement décorée.

La petite ville de Westmount, quoique retirée de Montréal, était aussi brillamment illuminée et décorée. Le collège de technologie, le terrain du M. A. A. A., la succursale de la Banque d'Halifax, et toutes les principales résidences disparaissaient sous les lanternes chinoises et les lumières électriques.

Les citoyens de la partie Ouest de la ville ne sont pas restés en arrière pour la célébration du jubilé, et notamment dans St Henri et Ste Cunégonde, presque toutes les résidences étaient pavoisées et illuminées pour la circonstance.

Sur la rue St Antoine, on remarquait surtout : la bâtisse de la Société des Jeunes Catholiques de St Antoine, ainsi que le square St Henri, qui étaient magnifiquement décorés. Sur la rue St Jacques, l'hôtel de ville de St Henri, ainsi que les postes de police et de pompiers ne manquaient pas aussi d'intérêt.

Quant à la rue Ste Catherine-Ouest, il faudrait nommer tous les établissements, car l'illumination était générale et présentait le plus beau coup d'oeil. Il est cependant impossible de passer sous silence la superbe décoration de la pharmacie de M. Alex. McMillan qui a attiré tous les regards par son originalité et son à propos.

La façade du bureau de la "Presse" était splendidement décorée et portait l'inscription "Victoria" en lumière. Au-dessus de la bâtisse l'inscription "La Presse" en lettres énormes, tracées par des lumières de différentes couleurs, formait un immense feu, visible de tous les points de la ville.

L'illumination de nos bureaux avait été préparée par M. C. W. Henderson, électricien de la rue Bleury, No 44. M. Henderson a aussi installé l'illumination de la bâtisse des chars urbains, celles de MM. D. R. McLaren, square Victoria ; Munroe Bros., rue Ste Catherine ; H. W. Brodie, 597, rue Craig ; H. W. Brodie, 1873 Ste Catherine ; de la Cie Henderson, 44 Bleury ; de la banque Molson, rue Ste Catherine ; de la Montreal Steam Laundry, rue Craig ; de l'imprimerie Perrault, rue St Jacques, etc.

LES ACCIDENTS DU JUBILE

Malgré l'animation extraordinaire qui régnait dans la ville, lundi et hier, il ne s'est produit, heureusement, qu'un petit nombre d'accidents.

Pendant la parade civique, une fillette, qui se tenait debout dans une voiture, a été précipitée sur la pavé à l'angle des rues Ste-Catherine et Amherst, par suite d'un mouvement du cheval qui avait été effrayé par une petite pierre tombée du toit voisin, où se trouvait un certain nombre de curieux. La fillette a été invitée à entrer chez une dame qui demeure dans les environs, et quelques bons soins l'ont entièrement remise de la violente secousse qu'elle avait éprouvée.

—L'enfant de M. A. Erdreich, rue St-Dominique, s'est disloqué une épaule, lundi, en tombant en bas d'un escalier. On l'a transporté à l'hôpital Général.

—Un homme, dont nous ignorons le nom, a été renversé par une voiture de place, à l'encoignure des rues Champlain et Lafontaine, et a reçu quelques contusions. Il a été pansé à l'hôpital Notre-Dame.

—Deux tramways de la rue Ste-Catherine se sont tamponnés, lundi, avec le résultat que M. et Mme Francis Mitchell, qui se trouvaient à l'intérieur, ont été blessés. Les deux personnes ont été transportées à l'hôpital Victoria. Les blessures de Mme Mitchell ont quelque gravité ; celles de M. Mitchell sont légères.

—A 4 heures, lundi après-midi, un nommé George Waldon, est tombé en bas d'un tramway à l'angle des rues St-Charles Borromée et Ste-Catherine. Transporté à l'hôpital Général par l'ambulance, il était aussitôt assez bien pour être reconduit chez lui.

—Vers dix heures du matin, lundi, la voiture de M. Martin, hôtelier de St-Henri, a été frappée par un char électrique, qui descendait la rue St-Laurent, au coin de la rue Vitré. La voiture qui contenait M. et Mme Martin a été mise en pièces, et le cheval a été sérieusement blessé. Madame Martin n'a dû son salut qu'à la présence d'esprit et au dévouement de M. Edmond Latour, demeurant au No 40 rue St-Laurent, qui l'a retirée de sous les roues de la voiture. Ce dernier a reçu des contusions à la figure. M. Martin n'a pas eu de mal.

AU PARC SOHMER

Quoique les fêtes jubilaires aient attiré de grandes foules au parc Sohmer, il n'y a pas eu de désordres à signaler, excepté de cas d'un monsieur bien mis pourtant, qui s'est oublié au point d'insulter des dames qui se trouvaient assises en avant de lui. Le constable Sénécal préposé au maintien du bon ordre, à ce lieu populaire d'amusements, avec l'aide de l'électricien Lévesque, a eu raison en peu de temps, de ce mal appris. On l'a tout simplement flanqué à la porte. Les gérants n'ont pas voulu poursuivre l'affaire plus loin.

NOTES DIVERSES

Les vétérans de 1866-70 assisteront vendredi à un dîner qui leur est offert par leurs officiers. Le dîner aura lieu à 7.30 du soir à la salle d'exercice.

—Le lieutenant-colonel James Ferrier qui commandait la M. G. A., lors de la campagne du Nord-Ouest, en 1885, était dans les rangs de la parade militaire, hier.

—Dans le corps de troupe du 13e bataillon de Kingston, se trouvait un club militaire de joueurs de banjos et de mandolines. Il y a eu, hier, aux gares de chemins de fer, de très belle musique et du très beau chant par ce club qui voulait ainsi souhaiter bon voyage à ses camarades.

—Les cadets de Kingston et le 14e régiment des carabiniers du Prince de Galles, sont partis par train spécial hier soir à onze heures, de la gare Bonaventure. Le 53e est parti à 11.45 le même soir de la gare Windsor. Le 57e de Peterborough est parti du Mile-End à 11 heures le même soir.

—Les vétérans de la marine et de l'armée impériale ont eu un joli banquet au restaurant Stillwell, après la revue. Une centaine de convives étaient présents. Les santés à la reine, qui sont à l'ordre du jour, ont été bues avec enthousiasme.

—Un des incidents de la parade d'hier a été la présentation à tous les vétérans canadiens, à la revue, d'une belle canne à pommeau d'argent, don des officiers, et d'une insigne comme souvenir du jubilé. Ce don a été apprécié comme il le méritait.

—Les gares Bonaventure et Windsor présentaient hier le spectacle le plus animé. Les troupes en partance pour leurs localités respectives, avaient attiré une foule de personnes. Les soldats américains qui ont figuré avec succès à la parade, ont poussé trois hourras pour les Canadiens, avant leur départ de la gare, et les Canadiens présents répondirent par de longs vivats.

—Ce que les milliers de spectateurs ont peut-être le plus remarqué, au cours de la parade civique, a été une vieille calèche, portant à l'un de ses panneaux vermoulus, la date respectable de 17[illegible]. C'était une vieille, très vieille voiture, conduite par un bon type de Canadien, au costume national, et qui avait à ses côtés sa bonne vieille "bonne femme", habillée comme dans l'ancien temps. Une botte de foin était attachée en arrière de la voiture. Ceci peut faire l'objet d'un souvenir précieux du jubilé. On a fait photographier cette vieille relique d'un passé déjà loin, et l'on pourra s'en procurer une copie au No 2587 rue Notre-Dame.

—Voici les devises lues sur les drapeaux ou chars allégoriques de la section des typographes, qui figuraient dans la grande procession civique : — L'Union fait la force ; Honneur à la presse ; La presse est toute puissante ; De la presse jaillit la lumière.

Le lieutenant-colonel Starke a annoncé sa démission au Victoria Rifles, hier soir.

LES TITRE HONORIFIQUES

Londres, 23—Parmi les honneurs qu'a conférés la Reine à l'occasion de son jubilé, ceux-ci intéresseront particulièrement les Canadiens.

L'honorable sir Donald Smith est nommé pair et se choisit le titre de Lord Glencoe ;

L'honorable Wilfrid Laurier est nommé membre du Conseil Privé de Sa Majesté, et Grands Croix de l'ordre de St Michel et St Georges ;

L'honorable sir Oliver Mowat est nommé Grand'Croix de l'ordre de St Michel et St Georges, ainsi que l'honorable sir Richard Cartwright ;

Son Honneur le lieutenant gouverneur d'Ontario reçoit le titre de K. C. M. G., ainsi que l'honorable L. H. Davies, ministre de la marine et des pêcheries, et M. Sandford Fleming ;

L'honorable juge en chef Taylor, de Manitoba, est créé chevalier, ainsi que l'honorable John H. Hagarty, ex-juge en chef d'Ontario ;

MM. J. M. Courtney, député ministre des finances, J. Larue McDougall, auditeur général, le lieutenant colonel William White, député maître de poste général et Louis Fréchette sont créés Compagnons de l'ordre de St Michel et St Georges ;

Tous les premiers ministres coloniaux sont nommés membres du Conseil Privé. Le même titre est également conféré à M. William Leckee, l'historien, et à l'auteur, sir Herbert Maxell.

Le prince de Galles est créé Grand-Maître et Premier Chevalier Grand'-Croix du Bain.

Le baron Egerten de Tatton devient comte.

Le comte de Glasgow, le vicomte Downs, le juge Lope, l'honorable Sir Frank Hamilton et sir John Burns sont créés pairs d'Angleterre.

Les maires de Leeds et de Sheffield sont créés lords-maires.

Le lord-moire de Londres, Georges Faudel Phillips reçoit le titre de baronet.

Le tragédien Bancroft est créé chevalier.

Le titre de baronet est aussi conféré à sir Blundell Maple, à sir William MacCormic, président du collége royal des chirurgiens, à M. James Pender, fils de feu John Pender, M. P., et à M. Samuel Wilkes, M. D., président du collége royal des médecins et médecin extraordinaire de Sa Majesté.

Sont aussi créés chevaliers, M. Wyke Bayliss, président de la Société Royale des artistes anglais et le professeur William Crookes, vice-président de la Société Royale.

Sir Francis Henry Jenne, président de la division du Divorce et de l'Amirauté à la cour suprême, est créé chevalier commandeur de l'Ordre du Bain.

Le duc de Coburg est nommé amiral de la flotte anglaise.

Le duc de Connaught est nommé colonel du sixième dragons (Innis killings.

Le prince Edouard de Saxe-Weimar est nommé feld-maréchal.

LE TRAIN DE LA REINE

Le train de la reine, mis sur la voie pour la première fois lundi, attendait près de la porte de la gare. Une locomotive, portant les couleurs et les armes royales, tout enluminée de devises et de blasons, avait à sa suite six voitures, construites d'après le mode américain. Le wagon de la reine proprement dit, a 54 pieds de longueur, et se trouvait au centre. C'est une oeuvre artistique digne de remarque, aux armes et aux couleurs royales. L'intérieur de ce wagon est divisé en trois compartiments,—au centre, la chambre de la reine, à l'une des extrémités se trouve un salon ouvert pour les servantes de Sa Majesté, et à l'autre extrémité, un autre salon pour les hommes de sa suite.

Le départ de Londres eut lieu à 12.10 hrs a. m. Le train a défilé entre deux rangées de loyaux sujets, dont les vivats enthousiastes se propageaient de proche en proche, sur toute l'étendue du parcours. Toutes les gares entre Windsor et Paddington étaient décorées à profusion de fleurs et d'oriflammes.

Le train arriva à 12.30 heures à Paddington. Il serait impossible de faire une description des décors splendides, de la profusion de fleurs et de banderolles qui ornaient cette gare, que des milliers de personnes de tout âge et de tout rang avaient envahi depuis plusieurs heures.

Les voitures royales du palais de Buckingham, attendaient Sa Majesté à l'une des extrémités de la gare. Dès que la reine eut pris place, les gardes à vie entourèrent la voiture, pendant que des cris enthousiastes et prolongés de "Vive notre Reine !" se faisaient entendre de toutes parts. Le Rév. W. Abbott lut ensuite une adresse à Sa Majesté, à laquelle celle-ci remit sa réponse écrite. Elle remercie le peuple de sa générosité envers les pauvres et les déshérités, et dit que tout ce que l'on a fait pour eux durant ces jours de réjouissances est ce qui lui va le plus droit au coeur.

La route que devaient suivre les équipages de Sa Majesté était garnie d'une double rangée de spectateurs. Le régiment du 18e Middlessex maintenait l'ordre. Toutes les maisons, les plus riches comme les plus délabrées avaient leurs décors et leurs drapeaux. Les mots "God save the Queen" semblaient se répéter le plus fréquemment sur les banderolles qui garnissaient les rues. A la Edgeware road, une magnifique arche triomphale avait été élevée par les soins des autorités de Paddington. On en remarquait une quantité d'autres de moindre importance sur tout le parcours. La première de ces arches était surtout remarquable par le goût tout à fait artistique qui avait présidé à sa structure. Ce château de verdure portait au frontispice en grandes lettres, d'or, les mots : "Votre coeur est notre trône". Toutes les fenêtres étaient garnies de spectateurs, tous les toits, tous les arbres, tous les coins disponibles avaient leurs curieux.

Les équipages s'avançaient au pas ; la figure de la reine exprimait l'émotion et la gratitude. Partout, de tout côtés vibraient les plus éclatantes manifestations de loyauté et de respect envers l'Auguste Souveraine. C'était des acclamations perpétuelles, des hourras frénétiques, de l'enthousiasme délirant. Ces vivats sympathiques se continuèrent aussi bien nourris jusqu'à ce que le cortège royal disparut derrière les portes du palais de Buckingham.

La police n'a pas eu mince besogne que de maintenir à distance respectueuse la foule énorme de personnes qui avaient envahi les abords du palais de Buckingham, qui était alors le rendez-vous des princes Indiens invités au lunch. Cependant, toute cette multitude paraissait très joyeuse et disposée à s'amuser. Aussi, un éclat de rire général éclata-t-il soudain, quand un Américain cria de toute la force de ses poumons : Maintenant, "Yankees, trois hourras, pour votre grand'mère".

A droite de l'entrée principale du palais se tenaient la duchesse de Connaugh et ses enfants. La reine était habillée tout en noir, sauf une aigrette blanche qu'elle portait sur son chapeau. L'impératrice Fréderic, qui s'était assise près de Sa Majesté, était aussi habillée de noir. Deux gardes écossaises marchaient derrière l'équipage. La princesse Henri de Battenberg et ses enfants saluèrent de leurs mouchoirs l'arrivée de la reine, pendant que la foule éclatait en applaudissements. Les gardes évoluèrent alors dans la cours, pendant que le duc de Connaught faisait son entrée.

Aussitôt entrée dans le palais, la reine se retira dans ses appartements privés pour le lunch. Les hôtes étrangers prirent leur lunch dans un autre appartement ; tous étaient en costume de réception.

LES TROUPES CANADIENNES

Londres, 23 — Vers huit heures hier matin, toutes les estrades avoisinant le palais Buckingham étaient encombrées de spectateurs, et lorsque la procession coloniale a commencé à déboucher, conduite par lord Roberts de Kandahar, commandant les troupes d'Irlande, monté sur un superbe cheval arabe, elle a été reçue avec un enthousiasme délirant. M. Wilfrid Laurier et Mme Laurier ont été très bien reçus.

Les troupes canadiennes ont provoqué sur toute la ligne des commentaires des plus favorables. Mais on a surtout remarqué le détachement de cavalerie du Sud Africain, commandé par le capitaine Maurice Giffard, officier bien connu du sud de l'Afrique, dont les manches vides de bras, attestaient les valeureux services.

M. W. Laurier a reçu un accueil particulièrement sympathique. Il a dit après la démonstration : "La splendeur de la cérémonie de ce jour et les ovations enthousiastes que j'ai reçues de la foule m'ont grandement impressionné."

LA RECEPTION

C'est lundi après-midi, à quatre heures que Sa Majesté reçut les envoyés impériaux et royaux au palais de Buckingham.

L'envoyé spécial des Etats-Unis, M. Whitelaw Reid, le général Nelson A. Miles, de l'armée américaine, le contre-amiral de la marine américaine, J. N. Miller, et les attachés d'ambassade arrivèrent au palais quelques minutes après deux heures. La simplicité de la mise des américains contrastait singulièrement avec les costumes tout chamarrés d'or et de décorations que portaient les autres envoyés.

Les Américains furent reçus par le maître des cérémonies, qui leur fit servir un lunch. M. Reid fut escorté dans la salle royale.

Les autres envoyés représentaient la plupart des maisons royales d'Europe et d'autres pays. A quatre heures moins dix minutes, les envoyés se placèrent en rang et furent conduits, l'un après l'autre, par sir Wm James Colville, dans la salle d'audience. Cette salle était toute garnie de soie et d'or. La reine était habillée en noir, portait la coiffure de veuve et des insignes de divers ordres. Elle était assise dans un magnifique fauteuil tout orné d'or, placé au centre de la salle. Le prince de Galles se tenait debout derrière elle. A sa droite était la princesse de Galles ; les autres membres de la famille royale se tenaient autour de la souveraine.

Le duc d'Auerstadt et le duc de Sotomayor, représentant réciproquement la France et l'Espagne, furent d'abord introduits, puis vint M. Reid, l'envoyé des Etats-Unis ; le délégué pontifical, Mgr Sambucetti, fut présenté le quatrième. Sa Majesté en recevant chacun des délégués eut un mot spirituel ; mais elle se montra particulièrement affectueuse à l'égard de l'envoyé américain.

La foule s'est maintenue autour du palais plusieurs heures durant et a vivement acclamé le prince et la princesse de Galles, le duc et la duchesse d'York, quand ils quittèrent le palais de Buckingham.

LE DINER DE LA REINE

Londres, 22 — Quatre-vingt-dix convives assistaient au dîner de la reine, à 8.45 lundi soir, au palais de Buckingham. Il est inutile de dire que la salle était splendidement décorée, que les costumes et les toilettes étaient d'une richesse éblouissante. Ce n'était que rubis et diamants, insignes et décorations anglaises et étrangères, portés par les plus hautes sommités de la noblesse. Le couvert d'or et d'argent, le menu d'une variété infinie, étaient bien propres à frapper l'imagination des personnes présentes, surtout si l'on prend en considération les circonstances qui donnaient lieu à cette fête. Au nombre des personnes présentes se trouvaient le prince et la princesse de Galles, les membres de la famille royale, les envoyés des puissances étrangères au titre d'ambassadeur, les hauts officiers de la maison royale.

Les suites des envoyés, avec leurs femmes, prirent le dîner dans une autre salle. La reine se rendit, après dîner, dans la salle du bal où elle reçut les respectueuses félicitations de ses hôtes. Les premiers ministres coloniaux et leurs femmes furent présentés à la reine par M. J. Chamberlain, secrétaire d'Etat pour les colonies.

LES REPRESENTANTES ETRANGERS

L'Italie était représentée par le prince et la princesse de Naples avec une suite d'une dizaine de nobles.

La Suède, la Norvège, la Roumanie, la Bulgarie, le Montenegro, la Belgique, la Néerlande, l'Espagne et le Portugal, étaient aussi représentés pour offrir leurs hommages à Sa Gracieuse Majesté.

La reine s'est rendue du palais de Buckingham jusqu'au palais historique de St-Paul, escortée d'armées anglaises et de soldats de ses diverses colonies éparses.

Les délégués coloniaux, surtout ceux du Canada, ont fait l'admiration de leurs hôtes.

A minuit, toutes les cloches des diverses églises annonçaient l'ouverture du jubilé et dans les rues comme sur les places publiques, des cris de réjouissance s'échappaient de toutes les poitrines. Parmi cette foule en délire, l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner. Toutes les rues situées au nord de la Tamise ont été fermées au trafic. Toutes les rues de Londres, les parterres, les places publiques, ainsi que les édifices publics et les résidences étaient magnifiquement décorés et illuminés.

Le palais de Buckingham n'a été décoré que de l'étendard royal, mais par contre les décorations, à Saint-Paul, étaient des plus belles.

Londres, 23 — Le "Times" et tous les journaux du matin publient des télégrammes venant de toutes les colonies britanniques, où on décrit l'enthousiasme déployé partout à l'occasion du jubilé.

Les articles de fond expriment une complète satisfaction relativement aux honneurs conférés à l'occasion du jubilé.

On est unanime à approuver la collation des titres honorifiques aux hommes d'Etat coloniaux, et ceci est vrai surtout en ce qui concerne M. Wilfrid Laurier.

L'admission des premiers ministres au Conseil Privé est regardée comme une sorte de reconnaissance des droits des colonies à faire partie des conseils impériaux.

Le "Daily Chronicle" dit : "Si, comme nous le croyons, cette idée est due à M. Chamberlain, nous l'en félicitons cordialement."

L'empereur d'Allemagne a envoyé pour le représenter, le prince Albert de Prusse, le prince régent de Brunswick, avec un état-major de huit officiers. Les différentes parties de l'empire d'Allemagne étaient représentées par le duc Albert de Wurtemberg, le prince Rubert de Bavière, petit-fils du prince régent, le prince Frédéric Auguste, duc de Saxe, le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg et Gotha, accompagnés du prince héritier et de la princesse Béatrice, le grand duc et la duchesse de Hesse.

La Russie a délégué le grand duc Sergius et la grande duchesse Elizabeth Féodrowna, qui ont amené avec eux un grand nombre d'habitués de la cour du Tsar.

L'empire d'Autriche - Hongrie était représenté par l'archiduc François-Ferdinand, l'héritier présomptif du trône. Il était accompagné d'un entourage princier.

LES CADEAUX DU JUBILE

Londres, 23 — Le Prince de Galles, le duc et la duchesse d'York, le prince et la princesse Charles de Danemark, et la princesse Victoria, ont conjointement présenté à la reine une broche composée d'un gros diamant blanc enchassé dans un cercle d'autres diamants plus petits.

Le duc et la duchesse de Cobourg, le duc et la duchesse de Connaught, le prince et la princesse Christian, le marquis et la marquise de Lorne et les duchesses d'Albany et de Battenberg, se sont unis pour offrir à Sa Majesté une longue chaîne enrichie de diamants au centre de laquelle se trouve une couronne impériale portant d'un côté la date de 1837 et de l'autre, 1897. Ces deux dates sont en pierres précieuses.

Le personnel de la maison de la reine a offert à Sa Majesté une broche de brillants au centre de laquelle se trouve une perle d'un éclat exceptionnel.

LES CANADIENS DE NEW-YORK

New-York, 22—Le club Canadien, de New-York, a donné, lundi, un banquet à l'occasion du jubilé de la reine. Au cours du banquet, un message de félicitations a été envoyé à Sa Majesté. Plusieurs discours ont été prononcés.

A CHICAGO

Chicago, 22—Les Canadiens-français de Chicago ont envoyé, au nom de 50,000 Canadiens-français fixés dans la métropole de l'ouest, un message de souhaits de bonheur à Sa Majesté. Ce message est signé par MM. Daniel Bergevin, E. P. Brosseau, E. A. Beauvais, G. Franchère et Césaire Gareau.

New-York, 22—La Chambre de Commerce de cette ville, dont la charte fut octroyée par le roi George III, a envoyé un message de félicitations à la reine.

Ottawa, 22—L'ordre des orangistes a adressé à la reine Victoria un message dans lequel il est dit que l'association souhaite longue vie et bonheur à l'auguste souveraine.

—Si vos cheveux tombent, arrêtez-en la chute en vous servant de la préparation connue sous le nom de LUBY.
lMs—2—n

Un jeune étudiant en médecine a été arrêté, dimanche, pour avoir fait une démonstration au Monument Chenier, rue St Denis, en y apposant une banderolle tricolore, sur laquelle étaient imprimé les mots : "Vive la liberté". La drapeau a été confisqué par la police et le jeune homme a été relâché sous caution Il comparaîtra en cour du recorder mercredi.

LE DENTISTE KENT

—Monsieur George H. Kent, chirurgien dentiste, a ouvert son bureau au No 14 carré Philippe. Ce Monsieur a aussi son bureau à Ste Anne de Bellevue, où il se tiendra tous les samedis. 169—25z

—On demande votre nom et votre adresse afin de vous envoyer gratuitement notre livre "Le Guide des Inventeurs." Adressez Marion et Marion, 185 rue St Jacques, Montréal. n

COMMERCE

Montréal, 23 juin 1897.

PRODUITS DE LA FERME

Le beurre est resté stationnaire depuis la semaine dernière, au prix de 16 à 16½ cents, suivant qualité, pour les beurreries de juin.

Les lots de beurre d'étable qui restent sur le marché, s'offrent au commerce à 15 et 15½ cents. Les épiciers paient le beurre frais de 17 à 17½ cents et le beurre de mai, de 15½ à 16 cents.

Il y avait en vente, au quai, lundi, 2000 meules de fromage de la province, qui se sont vendues de 8 à 8¼ cents. Aujourd'hui, le marché pour les consignations est tranquille et le prix de 8¼ cents est presque impossible à réaliser.

Les oeufs sont stationnaires à 9½ cents pour No 1.

Le sirop d'érable se vend de 4¾ à 5 cents la livre et de 45 à 55 cents par canistre. Le sucre vaut de 6 à 7 cents. Le miel blanc en rayons s'offre à 10 cents la livre ; le miel brun à 7 cents ; le miel coulé vaut de 4 à 6½ cents, suivant qualité.

Les pois et les fèves blanches se détaillent aux prix de 65 à 70 cents le minot. Les pommes de terre sont offertes en plus grande abondance ; en lots de char on les cote de 40 à 45 cents et en petits lots, de 50 à 55 cents, sac compris et livrées.

Watertown, N. Y., 19 juin. — Ventes de fromage, 5,500 meules, de 8 à 8¼ cents.

Ogdensburg, N. Y., 19 juin. — En vente, 2,449 meules ; offre, 8 1-8 cents, pas de vente sur le marché ; mais plus tard, quelques lots ont été vendus à 8¼ cents.

Canton, N. Y., 19 juin. — En vente, 3,600 meules ; ventes, grosses meules, 8 cents.

Utica, N. Y., 21 juin — Ventes de fromage, 70 grosses meules à 7¾ cents ; 5,395 à 8 cts ; 4,185 à 8 1-8 cents. Petites meules, de 7½ à 7 5-8 cents. Beurre, 74 tinettes crémeries, de 15 à 16½ cents.

Little Falls, N. Y., 21 juin. — Ventes, 2606 grosses meules à 8 cents. Petites meules de 7 à 7 5-8 cents. Beurre, 21 tinettes de ferme, de 12 à 15 cents.

Corranville, 19 juin. — Trente-neuf fromageries ont mis en vente 2181 meules ; ventes, 887 à 8¼ cents et 537 à 8 3-8 cents.

London, Ont., 19 juin. — Trente et une fromageries ont mis en vente 5125 meules de juin. Ventes, 112 à 8½ cents; 265 à 8 3-16 ; 1833 à 8 3-8 cents ; 700 à 8 7-16 cents.

EXPORTATIONS DE LA SEMAINE

Par	Pour	Fromage	Beur.
Parisian	Liverpool	11,148	102
Lake Winnipeg	Liverpool	2,635	...
Rossmore	Liverpool	1,625	...
Norwegian	Glasgow	1,775	561
Keemun	Glasgow	2,870	308
Rosarian	Londres	23,674	111
Queensmore	Londres	8,925	...
Montezuma	Londres	22,863	...
Lycia	Bristol	17,154	2,721
Ashanti	Bristol	15,114	...
Lord Gough	Aberdeen	2,100	100
Total		109,884	3,903
Semaine correspondante 1896		71,345	2,126
Total jusqu'à date :			
1897		206,514	6,619
1896		220,308	5,784

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Le marché de Liverpool, lundi, a été légèrement plus ferme, par suite d'une diminution des quantités offertes. Un cote les prix suivants :

Bétail canadien de choix, 10½ cents ; do, des Etats-Unis, 11 cents. Moutons, sans changement.

Il n'y a pas eu de marché, pour ainsi dire, aux abattoirs de l'est, lundi; les quelques ventes qui ont été faites accusent des prix soutenus. Les exportateurs ont payé de 4¼ à 4¾ cents et les bouchers de 4 à 4½c pour le choix.

Poudre Q C., La plus agréable préparation qu'on puisse imaginer, tout à fait sans acide ou ingrédients malfaisants. 25c la bouteille chez tous les pharmaciens. 23,24,26—w

Liquide pour les dents

MONTREAL BICYCLE CLUB

Courses du Mois de Juin

Sur les Terrains de la M. A. A. A., Samedi le 26 du courant

8 événements pour les seniors et 2 événements pour les Juniors. On peut se procurer des blancs de programme et d'entrées en s'adressant au bureau de la M. A. A. A., 149 rue Mansfield. Les entrées seront closes, Mercredi, le 23 de Juin. W. G. AYLING, Sec.-Hon. 193—2

Annonce Importante

Nous désirons attirer l'attention de nos amis et du public en général que notre assortiment de

Glacières
Carrosses de bébés
Ameublements de Chambre à Coucher
Salle à manger et Bibliothèque

est maintenant complet.

Nous sollicitons respectueusement votre clientele.

H. A. WILDER & Cie

234 A 238 RUE McGILL

Succursale : 2415 RUE STE CATHERINE

Une vieille dame demeurant à Fordham Heights, dans la ville de New-York, et qui était reconnue comme chaude avocate des Ripans Tabules pour n'importe quelle maladie du foie ou des rognons, a dit à un reporter qui lui a fait visite, dans le but de connaître les détails de son cas : "J'ai toujours eu les services d'un médecin et j'ai agi de même à la dernière occasion que j'en ai eu besoin ; mais cette fois, je n'obtins aucun résultat satisfaisant. Je n'avais jamais eu confiance aux remèdes brevetés ; mais ayant vu que les Ripans Tabules étaient très hautement recommandés dans le *New-York Herald*, je résolus d'en faire l'essai ; je trouvai qu'elles étaient précisément ce que mon cas exigeait. Je n'ai jamais eu les services d'un médecin depuis, ce qui signifie une économie de $2 par visite. En achetant pour une piastre de

Ripans Tabules

j'en ai pour un mois, et je ne m'en priverais pas maintenant, même s'il ne me restait qu'une seule piastre." A l'époque de cette entrevue, ses deux filles se trouvaient présentes, et toutes deux s'objectèrent à ce que leur mère donnat un tel témoignage, de crainte de voir son nom figurer dans un journal ; mais à ceci la vieille dame répondit : "Il peut se trouver des cas semblables au mien, c'est pourquoi je prends grand plaisir à recommander les Tabules à toute personne malade comme je l'étais. Si le récit de mon cas dans les journaux permet à une personne atteinte d'une maladie analogue à la mienne de bénéficier comme je l'ai fait moi-même, je n'ai pas d'objection." Et ses filles connaissant bien le cas de leur mère, et sachant combien celle-ci avait bénéficié de l'usage des Ripans Tabules, déclarèrent que leur mère avait raison.

150

PAR FRASER FRERES

CHALOUPES CHALOUPES

Splendides assortiment de chaloupes de plaisance faites à Ontario ; toutes en cèdre et solidifiées en coppe garanties sous tous rapports et marquées à des prix modiques.

FRASER FRERES,
19,21,23 453 et 455 rue St-Jacques.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

JOSEPH DUSSAULT,
2669 rue Notre-Dame, Montréal,
Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

VENDREDI, LE 25 JUIN 1897, à 11 hrs a.m.

L'actif mobilier suivant :

Vaisselle, verrerie et poterie	$196.67
Quincaillerie, granit et jouets	319.36
Mobilier du magasin	46.20
	$562.23

Loyer du magasin et logement No 2669 rue Notre-Dame, 10 mois à $25 par mois.

Le stock sera visible sur application. Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE et BENOIT,
No 1709 rue Notre-Dame,
Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 19,24

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

HERCULE FAUTEUX
Ste Cunégonde,
Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

MERCREDI, LE 30 JUIN 1897, à 11 hrs a.m.

Les immeubles ci-dessous décrits, savoir :

1. Un emplacement ou lot de terre situé dans la ville de Ste Cunégonde, comté d'Hochelaga, connu et désigné sous les Nos 2398, 2399, 2400, 2401 du cadastre officiel de la paroisse de Montréal, avec maison, moulin à scie et ses accessoires et autres bâtisses dessus construites, portant les numéros civiques 195 à 125 de la rue Duvernay, Ste Cunégonde.

2. Un emplacement ou lot de terre situé dans la ville de Ste Cunégonde, comté d'Hochelaga, connu et désigné sous les numéros 2362, 2363, 2364, 2365 du cadastre officiel de la paroisse de Montréal, avec maison et autres bâtisses dessus construites, portant les numéros civiques 143 à 171 de la rue Duvernay, Ste Cunégonde.

3. Un lot de terre situé sur la rue Duvernay, dans la ville de Ste Cunégonde, comté d'Hochelaga, connu et désigné sous les numéros 2360 et 2361 du cadastre officiel de la paroisse de Montréal, sans bâtisse.

4. Un emplacement ou lot de terre situé dans la ville de Ste Cunégonde, comté d'Hochelaga, connu et désigné sous les numéros 2476 et 2477 du cadastre officiel de la paroisse de Montréal avec maison et autres bâtisses dessus construites, portant les numéros civiques 43 à 51 de la rue Vinet, Ste Cunégonde.

5. Un lot de terre situé dans la ville de Lachine, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la dite ville de Lachine, comme subdivisions 117 et 118 du lot numéro 516.

Pour plus amples informations, s'adresser à

LAMARCHE et BENOIT,
Curateurs - conjoints.
No 1709 rue Notre-Dame,
Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 3,5,9,12,16,19,23,26,29

PAR MARCOTTE FRERES

GRANDE VENTE
D'EPICERIES

Nous avons reçu instructions de MM. N. Quintal et fils, de vendre à nos salles, 69 rue St-Jacques,

JEUDI, LE 24 COURANT

sans réserve et en lots pour le commerce, environ cinq mille piastres de marchandises d'épiceries, légèrement endommagées par l'eau et le feu, comprenant thés noirs, thés verts, thés du Japon, épices, sel en sacs, riz, conserves en boîtes et en flacons, farines de blé, barley, farines préparées, savons, poudres engraissives, sucres, 100 caisses de homards, brosses et beaucoup d'autres articles.

Aussi pour le compte des assurances : Deux barils de peinture sèche ; un baril de teinture en poudre, endommagées dans la traversée sur l'océan, et un grand nombre de consignations importantes. La vente commencera à dix heures.

MARCOTTE FRERES,
192—3 Encanteurs.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

JOSEPH DUSSAULT,
2669 rue Notre-Dame, Montréal,
Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

VENDREDI, LE 25 JUIN 1897, à 11 hrs a.m.

L'actif mobilier suivant :

Vaisselle, verrerie et poterie	$196.67
Quincaillerie, granit et jouets	319.36
Mobilier du magasin	46.20
	$562.23

Loyer du magasin et logement No 2669 rue Notre-Dame, 10 mois à $25 par mois.

Le stock sera visible sur application. Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE et BENOIT,
No 1709 rue Notre-Dame,
Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 19,24

AVIS DE VENTE

Nous avons reçu instructions de M. R. White, percepteur des douanes, de vendre à nos salles, JEUDI, le 24 JUIN courant, à dix heures, 7 octaves et 14 barriques de vins français.

Aussi 6 barriques de vins Port et canadiens, liqueurs, etc., sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES,
192—3 Encanteurs.

Grande Vente à l'Encan

DE

Magnifiques meubles neufs, pianos, sets de salon, sets de chambres, ameublements de salles à diner, de bureaux, etc., etc.

Nous avons reçu instruction des consignataires de vendre à l'encan, un grand lot de beaux meubles, fournitures de maison, comprenant, 25 splendides sets de salon, 6 magnifiques miroirs, glaces anglaises, cadres et gravures, fauteuils en broche, chaises de fantaisie, tables de centre, 2 splendides pianos cottage, 29

TEMPÉRATURE

Toronto, 23 — Vent modéré à frais du sud-ouest au sud ; temps beau et chaud ; quelques orages locaux.

MONTREAL, 23 Juin, 1897.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1643 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum	79
Même date l'an dernier	69
Aujourd'hui minimum	55
Même date l'an dernier	51

D'après le baromètre aujourd'hui: 8 hre a.m 29.79 ; 12 hre a.m., 29.78 ; 2 hre p.m., 29.77.

LE DRUMMOND

La "Minerve" de ce matin conseille au Sénat de ne pas entraver la marche triomphale du Drummond et lui démontre en quelques paragraphes filandreux que "cette branche du Parlement a pour mission principale d'empêcher toute législation révolutionnaire que les Communes, sous le coup de l'opinion publique violemment surexcitée, aurait adoptée sans avoir pris le temps d'en mesurer toutes les conséquences. Son rôle est essentiellement modérateur."

Ainsi pour la "Minerve" ce n'est pas faire oeuvre révolutionnaire que voler l'Etat, que tromper les députés pendant des semaines et des semaines et de leur soumettre à la fin de la session un projet odieux qu'on leur demande d'accepter en mettant les intérêts du parti au-dessus de ceux du pays.

Ce n'est pas faire oeuvre révolutionnaire que saper nos institutions parlementaires par de pareilles manoeuvres et élever le pot de vin à la hauteur d'un principe que le Sénat doit respecter.

Pour la "Minerve", il n'y a de révolutionnaire que ce qui peut troubler sa quiétude ou nuir à ses intérêts.

Quand les honnêtes gens des deux partis demandent au Sénat d'empêcher le coup du Drummond il agissent en révolutionnaires, comme ceux qui demandaient naguère le droit pour les déposants de la Banque du Peuple de prendre part à la liquidation de cette institution.

Voilà d'étranges théories mieux faites pour révolutionner, pour renverser nos institutions que pour les consolider.

Pour la "Minerve" la législation qui fait payer deux fois un subside de chemin de fer, qui enrichit une poignée de corrupteurs et de corrompus ; qui ruine les légitimes espérances, ou plutôt qui supprime les droits légitimes des paroisses de la rive Sud n'est pas de celle que le Sénat doit entraver parce qu'elle n'est pas révolutionnaire.

Pourquoi la "Minerve" n'a-t-elle pas tenu ce langage pour le bill des Pilotes?

C'est que pour la "Minerve" il n'y a de révolutionnaire que ce qui peut aider et protéger les petits ; ce qui peut enrichir les politiciens ; favoriser les exploiteurs de la fortune publique ; engraisser les combines a toutes ses faveurs.

Cet appui donné par la "Minerve" à l'affaire du Drummond établit, sans contestation possible, qu'un troisième parti nous est né à Ottawa ; parti qui réunit les éléments les plus corrompus, les plus cyniques des deux partis, parti qui se propose de mettre en coupe réglée les subventions, les places, les concessions et tout ce qui pourra se vendre et s'exploiter.

L'homme qui agite la "Minerve" ne vaut pas mieux que celui qui mène la "Parite" : ils étaient fait pour s'entendre et l'article de la "Minerve" nous annonce, hélas ? qu'ils se sont entendus.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Le vide que la disparition de la Banque du Peuple a laissé dans nos institutions de crédit, s'est fait sentir si vivement que la banque d'Hochelaga vient d'arrondir son capital à $1,000,000 et que la banque Jacques-Cartier sent aussi le besoin de se mettre plus à la hauteur du volume d'affaires qui se présente à ses comptoirs. Nous croyons que l'aumentation du capital de la banque Jacques-Cartier, faite avec prudence et convenablement préparé, serait une opération tout à fait possible en ce moment où les capitaux particuliers ne savent plus où se placer pour gagner un revenu. Solidement établie maintenant, la banque vient de prouver, dans des circonstances que connaissent les hommes de la finance, qu'elle pouvait résister à de formidables attaques et qu'elle possédait assez la confiance du public pour ne craindre ni les calomnies insidieuses, ni les circulaires anonymes. Elle pourrait donc compter sur cette confiance du public pour se reconstituer un capital de $1,000,000, croyons-nous, sans trop risquer d'être déçue. Cependant le projet mérite d'être mûri avec soin, et il ne peut d'ailleurs être mis à exécution avant d'être approuvé par une assemblée spéciale des actionnaires.

Les profits nets de l'exercice 1896-1897 se sont montés à $34,000 en chiffres ronds ; soit un peu moins de 7 p. c. sur le capital. Dans les circonstances, il n'y a pas lieu de se plaindre et les actionnaires qui ont reçu 6 p. c. sur la valeur au pair de leur placement, se sont avec raison déclarés satisfaits. L'augmentation des affaires que fait ressortir le gérant général, M. F. Bienvenu, dans son discours aux actionnaires, aurait été sans doute beaucoup plus considérable si la banque eût possédé plus de capital et n'avait pas été obligée de restreindre ses opérations.

En ajoutant à la liste de ses directeurs le nom de M. L. J. O. Beauchemin, la banque s'est acquis le concours d'un homme d'affaires prudent et d'excellent conseil, dont les services lui seront d'une grande utilité.

Les actionnaires ont félicité à bon droit l'honorable M. Desjardins, président, M. S. S. Hamelin, vice-président, MM. Laviolette, de Martigny et Ducharme, directeurs, de leur obnne administration et nous nous joindrons à eux pour féliciter aussi M. Tancrède Bienvenu du succès de sa gestion et l'encourager à consacrer à la banque toutes les ressources de sa jeune énergie et de sa vigoureuse initiative.

AU BOUT DE L'ILE

Parc Bout de l'Ile, la place en vogue par excellence. On ne s'y rend que par les tramways électriques de la ligne de ceinture. Service à toutes les douze minutes chaque après-midi. Prenez les tramways des rues Notre-Dame ou Ste-Catherine et transférez à l'avenue La-Salle, Maisonneuve. 194-6

VICTIME DE SON DEVOUEMENT

Les circonstances de la mort de Mme Isaacson

L'enquête du coroner

Le coroner McMahon a ouvert une enquête, au palais de justice, au sujet de la mort de Mme Isaacson, qui a été tuée samedi soir, par un tramway de la rue St Jacques, en face de l'hôtel Queen's.

Nous avons raconté lundi, comment la malheureuse femme a péri en voulant sauver son mari.

Le docteur Cameron, et le docteur Brown, ont déclaré dans leur témoignage, qu'ils n'avaient pu par l'examen externe juger de la nature exacte de la blessure. Ils ont constaté cependant que la victime avait une lésion très sérieuse à la tête.

Alfred Isaacson, le nom de la victime, dit qu'il allait monter dans le tramway avec sa femme. Celle-ci ayant pris place, le témoin, qui est aveugle, a voulu monter après elle et il a saisi la rampe de la main gauche. Au moment où il allait placer le pied sur le marchepied, le signal du départ a été donné et le tramway s'est mis en marche à une vitesse qui a paru au témoin très considérable. Celui-ci a été traîné pendant une distance dont il n'a pu juger exactement. Au moment où il lâchait prise, Mme Isaacson se disposait à sauter en bas du tramway pour lui porter secours.

Le témoin n'a pas entendu sonner la cloche pour faire arrêter le char.

Duncan McDonald, surintendant de la compagnie de tramway, déclare que les conducteurs ont instruction de ne jamais donner le signal du départ avant que les passagers soient montés dans le tramway, et à l'abri de tout danger. Ce règlement est suivi aussi exactement qu'il peut l'être si l'on tient compte du grand nombre d'employés et surtout du nombre énorme de voyageurs que les tramways transportent. Il est arrivé des cas où des conducteurs ont manqué à cette règle, mais chaque fois que la chose a été portée à la connaissance du témoin, celui-ci a réprimandé ou suspendu de ses fonctions l'employé qui était trouvé coupable. Aussitôt qu'il s'aperçoit d'un accident, le conducteur doit donner trois coups de cloche pour signifier au mécanicien d'arrêter la voiture le plus promptement possible.

John Johns a pris le tramway en même temps que M. et Mme Isaacson; il a même aidé ce dernier à y monter, et lorsqu'il l'a vu perdre l'équilibre, il est descendu pour le secourir. Il n'a pas vu tomber Mme Isaacson.

Wm. S. Robertson, a vu l'aveugle essayer de monter dans le tramway en mouvement, en se tenant crampanné à la rampe. Il n'a pas entendu sonner la cloche pour faire arrêter le tramway que lorsque celui-ci a atteint la rue voisine. Il croit que M. Isaacson a été traîné l'espace de 10 à 15 pieds ; Mme Isaacson est tombée environ 15 pieds plus loin.

Euclide Lebeau, qui était à l'avant du tramway, jure aussi que le char n'est arrêté qu'à la rue Desrivières. Le conducteur en donnant le coup de cloche pour faire arrêter, a crié au mécanicien : "Arrête vite."

Le docteur Wyatt Johnston a fait l'autopsie du corps de Mme Isaacson et a constaté la présence d'une fracture du crâne, cause de la mort.

L'enquête a ensuite été ajournée à vendredi prochain, à 10 heures.

M. N. St Jean, C. R., représentait à l'enquête la compagnie de tramway, et M. Sheridan, avocat, représentait la famille de la victime.

MORT DE M. AUGE

M. O. M. Augé, C. R., et ex-M. P. P., pour la division St-Jacques, a rendu le dernier soupir, hier avant-midi, vers 11 heures, après avoir lutté longtemps contre la mort. Tous ceux qui l'ont vu, malade comme il l'était, entreprendre la dernière lutte électorale en mai dernier, diront comme les anciens à Waterloo : "La vieille garde meurt, mais ne se rend pas". Le défunt est descendu dans la tombe emportant l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont connu, amis comme adversaires politiques.

Olivier Maurice Augé naquit à Joliette il y a environ 52 ans, et après avoir complété ses études au collége de l'endroit, vint à Montréal, où il se mit à étudier le droit. Il est devenu par la suite, une des lumières du barreau de notre ville.

M. O. M. AUGÉ.

M. Augé a accepté premièrement en 1890, la lutte électorale dans la division St-Jacques, en faveur du parti conservateur contre l'échevin Brunet, et fut défait. Il était élu cependant pour la même division en 1892. Sa conduite parlementaire a toujours été sans reproche. On ne peut lui reprocher un seul vote qui ait été contre les intérêts de son pays qu'il aimait tant.

Ainsi que nous le disions, la lutte contre la mort a été de longue durée. Il y a plusieurs jours déjà, le bruit courait que la fin était arrivée. Cette nouvelle était quelque peu prématurée, et l'on conservait quelque espoir, mais malheureusement, hier, pendant que tous se réjouissaient et souhaitaient longue vie à notre souveraine, l'heure fatale pour lui, avait sonné. M. Augé est mort à sa résidence à la Pointe aux Trembles, muni de tous les secours de la religion.

Nous offrons nos plus vives sympathies à la famille du défunt.

Ce soir, à huit heures et demie, les commis-marchands s'assembleront dans leur salle pour passer des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de M. Auger. L'assemblée sera nombreuse.

Les funérailles de M. O. M. Augé auront lieu de la demeure du défunt à Augéville, à neuf heures, vendredi matin. Le service sera chanté à dix heures à l'église de la Pointe aux Trembles. Le cortège funèbre se rendra alors jusqu'à l'avenue Lassalle, Maisonneuve où l'on prendra des voitures pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges.

LA GREVE DES PILOTES

Les grévistes sont menacés de destitution

Les commissaires du havre ne veulent pas capituler

Les pilotes persistent à maintenir la position qu'ils ont prise vis à vis les compagnies de navigation qui se sont opposées à l'octroi de leur bill ; mais la navigation n'en est pas pour cela retardée, bien qu'il y ait quelque danger à appréhender à la suite de cette situation.

A l'assemblée tenue lundi, par les expéditeurs, dans les salles du conseil du Board of Trade, et à laquelle étaient présents, MM. John Torrance, Robert Reford, Hugh A. Allan, Thos. Harling, Charles McLean, D. Campbell, C. Byrd, E. Nelson, C. Greer, James Thom et Murray Kennedy, le télégramme suivant a été lu :

"Le devoir de punir les pilotes réfractaires incombe aux commissaires du havre. Le gouvernement est décidé d'assister les commissaires dans ce sens, mais ce n'est pas à lui à s'occuper de la chose.

(Signé) L. H. DAVIS."

M. H. Budden propose alors, secondé par M. Ths. Harling, et il est résolu : "que le gouvernement soit requis d'augmenter de 25 le nombre des bouées vu que la navigation est considérée comme dangereuse, sans cela."

Il a été ensuite proposé par M. D. A. Watt, et résolu unanimement : "que la commission du havre fasse savoir qu'elle est prête à examiner tous ceux qui se présenteront pour les examens du pilotage et à leur accorder leur licence, s'ils ont les capacités voulues.

Une assemblée de la commission du havre a aussi eu lieu à 2.30 heures, et l'on a décidé d'avertir les pilotes en grève d'avoir à rentrer dans le devoir, sans quoi, ils seront renvoyés.

A Québec, la situation est la même, et les vaisseaux continuent de voyager sous la conduite de pilotes improvisés.

FEU C. DESMARTEAU

Les funérailles auront lieu demain

Une carrière bien remplie

Les funérailles de feu M. Charles Desmarteau dont nous avons annoncé la mort subite au Parc Sohmer, dimanche soir, auront lieu demain matin, à 9 heures, de sa résidence, No 165 rue St Hubert.

M. CHARLES DESMARTEAU.

M. Charles Desmarteau était né à Boucherville en sept. 1839. A l'âge de 20 ans, le défunt s'établissait à Montréal comme épicier, et ses affaires furent très prospères. En 1869 il fut élu comme représentant du quartier Ste Marie à l'hôtel de ville, et a été réélu par acclamation en 1872. M. Desmarteau a été l'un des pionniers du projet de l'extension de la rue Ste Catherine qui relie maintenant Hochelaga et Maisonneuve à Montréal. Le défunt était aussi l'un des comptables les mieux connus de la ville, et le curateur de plusieurs successions importantes. Il était en même temps, vice-président de la ligne du chemin de fer de ceinture de l'île et du parc de Montréal ; trésorier de la Chambre de Commerce ; président du syndicat des terrains du Bout de l'Ile, et l'un des principaux actionnaires du Parc Sohmer. Le défunt était aussi intéressé à plusieurs de nos institutions de charité.

M. Desmarteau laisse une fortune évaluée à environ $200,000. Cinq enfants lui survivent. Ce sont MM. Charles Desmarteau, fils, Alexandre Desmarteau, Arthur Desmarteau et deux filles.

Lors des funérailles demain matin, la ligne du Chemin de fer de ceinture sera représentée par trente conducteurs et mécaniciens en uniforme. Le Conseil de Ville ainsi que le comité de police seront aussi représentés. Le service sera chanté à Notre-Dame.

Par la mort de M. Charles Desmarteau, la ville de Montréal perd un citoyen des plus respectés, les pauvres un ami dont la bourse était toujours déliée, et le commerce en général un aviseur dont les conseils étaient continuellement recherchés.

A une assemlée de la société St-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, tenue aujourd'hui sous la présidence de M. S. A. Delorimier, une résolution de condoléances a été adoptée par les membres présents. Il a aussi été résoluqu'une copie serait envoyée à la famille du défunt. M. Desmarteau était président honoraire de cette section de la société St-Jean-Baptiste.

—Si vous voulez faire pousser vos cheveux, servez-vous de la préparation connue sous le nom de LUBY. lMs—z—n

PERDU DE VUE

Ne perdez pas votre bicycle de vue tant que vous n'aurez pas pris une police dans la Dominion Burglary Guarantee Co., alors si vous vous faites voler votre bicycle, vous en obtiendrez de suite un neuf de la même fabrique. Pour tous renseignements concernant le département français, adressez-vous à M. C. O. Labelle, 181 rue St Jacques, ou téléphonez au No 1234, et il ira vous voir.

PERSONNEL

M. le docteur Daudelin, de Wallagrass, (Maine), correspondant de "La Presse", et M. J. A. Laliberté, et son épouse, de Fort Kent, qui étaient venus passer quelques jours à Montréal, repartiront demain pour l'Etat du Maine.

UNE FEMME TUEE

A la suite d'un accident de voiture

Une autre personne grievement blessée

Un pénible accident est arrivé, hier après-midi, près de l'Assomption. Un citoyen de Varennes, accompagné de sa femme et de son beau-frère, revenait en voiture de l'Assomption. Comme ils traversaient le pont, la bête prit le mors aux dents et brisa la voiture en éclats. La dame a été tuée instantanément et son frère, qui occupait le même siège, très grièvement blessé. Ce dernier a été relevé sans connaissance et, ce matin, il était encore dans le même état. Le mari n'a été que légèrement blessé. La défunte et les deux autres victimes sont revenus de l'Assomption à Varennes à bord du vapeur "Rivière du Loup" qui portait son drapeau à mi-mât.

On nous informe que la défunte est une dame Cardin, née Dubois.

EMOUVANT SAUVETAGE

Sept personnes en danger de périr en face de l'Ile Ste-Hélène.

Hier avant midi, les employés du "Cultivateur", commandés par le capitaine Labelle, ont opéré un émouvant sauvetage sur le fleuve, près de l'île Ste Hélène. Sept personnes se rendaient en chaloupe à la petite île située à l'ouest de l'île St eHélène, lorsque l'embarcation a chaviré à environ 200 pieds du rivage. Le capitaine Labelle et MM. P. Noël, H. Chevalier, Raoul Lavallée et David Francoeur, du "Cultivateur", se sont portés immédiatement au secours des malheureux, qu'ils ont pu retirer de leur dangereuse situation au moyen d'une chaloupe de sauvetage. Les victimes sont Georges Martel, Larenzo Bissonnette, Jos. Gradchamps, Emile Livernois, Edmond Tremblay, John Lavoie et son petit garçon de quatre ans. Tremblay était sur le point de disparaître pour la dernière fois lorsqu'on l'a retiré de l'eau. Trois soldats de la batterie de campagne, commandés par l'échevin Costigan, ainsi que quelques constables, ont assisté les sauveteurs.

ACCUSEE DE RECEL

La prisonnière fait des aveux

Une femme du nom de Eugénie Charbonneau, demeurant au No 8 rue Cuvilier, Hochelaga, a été arrêtée par l'assistant détective Vaughan, sous l'accusation de recel. L'avant dernière nuit, le magasin de M. James Langtry, No 240 rue Poupart, a été enfancé et une quantité de marchandises évaluées à environ une centaine de piastres ont été enlevées. D'après certains informations reçues, l'officier de police se rendit à l'endroit en question, et réussit à recouvrer une partie des objets volés.

La femme Charbonneau qui s'est avouée coupable en présence du magistrat Lafontaine, ce matin, a inculpé de plus une autre personne qui, dit-elle, a commis le vol. Cette dernière sera probablement arrêtée cette après-midi.

AU MONT ST-LOUIS

Visite de Mgr Merry del Val

Hier matin, S. E. Mgr Merry del Val a fait une visite au collège du Mont St Louis, où Elle a célébré le messe. Les élèves ont chanté de la musique d'Haydn. En réponse aux adresses qu'on lui présenta, Son Excellence qui, à Rome, a sous ses soins, une institution des Frères des Ecoles Chrétiennes, témoigna de sa profonde estime pour l'ordre de Jean-Baptiste de la Salle, et félicita les élèves du pensionnat de l'avantage qu'ils ont de recevoir leur éducation dans une école où tout est si bien aménagé.

TUE PAR UN TRAIN

A St-Philippe

Un jeune homme du nom de Casimir Petelle a été frappé par un train du Pacifique, lundi soir, à St-Philippe, comté de Laprairie. Il a été transporté à l'hôpital Victoria où il a succombé le même soir à ses blessures. Le malheureux avait eu le crâne fracturé.

Le coroner ouvrira, cette après-midi, une enquête qu'il ira terminer ce soir à St-Philippe.

M. MERRY DEL VAL A STE-BRIGIDE

Le section Ste-Brigide de l'Association St-Jean-Baptiste, a invité Monseigneur Merry del Val à assister à la grande soirée patriotique qu'elle donne dans la salle Ste-Brigide, coin des rues Maisonneuve et Ste-Rose, le jour de la St-Jean-Baptiste, demain, le 24 juin. Un programme très intéressant a été préparé, il y aura un drame canadien intitulé "La Prise de Québec", par P. A. de Gaspé, une comédie canadienne, intitulée "On demande un Acteur", par Régis Roy, déclamation, tableaux vivants, discours patriotiques, par les honorables L. O. Loranger, Jos. Royal, MM. J. X. Perreault, L. O. David, l'échevin Charpentier et autres.

La soirée sera sous le patronage du Rév. James Lonergan, curé, et sous la présidence honoraire de l'hon. J. O. Loranger et M. J. X. Perreault.

La section Ste-Brigide invite les présidents de toutes les sections à assister à cette soirée avec leur insigne ; l'admission pour eux sera gratuite. Le président général de l'association désire les voir.

LES EXPROPRIATIONS DE LA RUE NONANCOURT

M. James Roberts, dont l'immeuble, rue Nonancourt, a été exproprié par la ville, réclamait 75c du pied ; la ville offrait 30c. Le tribunal a accordé 55c.

POUR LES VENDEURS DE CHEVAUX

Son Honneur le juge Tait a renvoyé l'action de M. O'Connor contre M. S. B. Howard. Le demandeur qui avait acheté du défendeur une jument ayant des défauts cachés, pour la somme de $75, voulait se faire remettre son argent.

Cette poursuite a été renvoyée ; le demandeur connaissait les défauts du cheval, lors de l'achat.

ILLUMINATION

Le square Dominion, l'hôtel Windsor, maison de M. Henry Hamilton, angle des rues Ste-Catherine et Peel, seront illuminés ce soir comme ils l'étaient lundi et mardi.

NOCES D'OR DU COLLEGE JOLIETTE

Imposantes cérémonies

DISCOURS DE NN. SS. DUHAMEL ET LAFLECHE

Mgr del Val à Joliette

(Dépêche spéciale)

Joliette, Qué., 23 — L'Insdustrie est en liesse. Jamais la gaie petite ville fondée par Barthélemy Joliette n'a vu autant d'animation et de gaiété, car l'on inaugurait, hier soir, un grand triduum en l'honneur des noces d'or du collège Joliette, une des plus prospères maisons d'éducation supérieure de la province dont les citoyens de cette ville sont justement orgueilleux. Des préparatifs considérables ont été faits pour célébrer ce grand événement qui réunit dans les murs de leur Alma Mater près de quinze cents anciens élèves. Les rues, les maisons privées et les magasins, les institutions de charité et d'éducation, les édifices public disparaissent pour ainsi dire sous les décorations. On ne voit que drapeaux, tentures et arcs de triomphe. Tout le monde est sur pied et la joie anime tous les coeurs. Toute la population s'est portée, hier soir, à l'arrivée du train spécial qui ramenait à leur vieux collège plus de 600 anciens élèves qui étaient accompagnés de Mgr Duhamel, de Mgr Lafleche, de l'administrateur du diocèse de Montréal, du consul de France à Montréal et de plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques. Le R. P. Lajoie, qui a été curé de Joliette pendant plus d'un quart de siècle et qui est aujourd'hui en France le supérieur général de l'ordre des frères St Viateur, était également dans le train et nombre de citoyens de Joliette se sont portés à sa rencontre. Précédés de la fanfare du collège les anciens élèves se rendirent au collège où ils furent conviés au lunch magnifique servi sous une immense tente dressée dans la cour. A 9 heures, le supérieur du collège présenta aux distingués visiteurs et aux anciens élèves une longue adresse de bienvenue. Le maire de la ville souhaita, au nom des citoyens, la bienvenue aux anciens élèves leur offrant la plus large hospitalité. Le Dr D. Rainville, de St Barthélemi, l'un des plus anciens élèves du collège, présenta une adresse au R. P. Lajoie et ce dernier répondit en termes émus. Mgr Duhamel dit ensuite quelques mots très aimables à l'adresse de l'Alma Mater et des anciens élèves, puis Mgr Lafleche prononça une de ces élocutions chaleureuses dont il a le secret, prenant pour thème, "la parole de Dieu dans le monde", et faisant un éloge enthousiaste de la Reine Victoria qui donne aux Monarques de la terre l'exemple de la vie du chrétien croyant et aimant du devoir.

Les élèves furent ensuite conviés à une promenade dans les rues de la ville illuminées "a giorno." Precédés de la fanfare de la ville et du maire Renaud, les élèves ont sillonné la petite ville en tout sens, ce n'était partout que lumières, laternes chinoises, arcs de verdures, feux de bengale, etc.

Au retour, les élèves assistèrent à un feu d'artifice d'une grande beauté dans la cour du collège.

Le collège Joliette possède une cour d'une incomparable beauté ; c'est un parc magnifique dont n'importe quelle ville serait fière. On avait mis hier soir à contribution tous les avantages qu'elle possède.

La journée s'est ouverte ce matin sous de favorables auspices. La température est superbe. Une grand'messe pontificale a réuni dans l'église paroissiale tous les anciens élèves.

Mgr Duhamel officiait, ayant comme assistants M. l'abbé Daignault, curé de St-Edouard de Napierville, et M. l'abbé Daignault, curé de Ste-Julie de Verchères. Au choeur on remarquait Mgr Lafleche, M. le grand vicaire capitulaire Bourgeault, le R. P. Jodoin, supérieur des Oblats de Montréal et une centaine d'autres membres du clergé. Dans la nef, M. De la Bruyère, surintendant de l'instruction publique ; le juge Baby, le consul de France à Montréal, M. Tellier, M.P.P., hon. Le Sylvestre, conseiller législatif, etc.

Les élèves ont donné une très jolie messe en musique. A 11 hrs, un train spécial a amené à Joliette Mgr Merry Del Val, accompagné de Mgr Emard, de M. l'abbé Colin, du chanoine Racicot et d'un autre groupe nombreux d'anciens élèves. M. le maire Renaud s'est porté au devant du délégué apostolique qui a été conduit à l'église où le supérieur du collège et le maire de la ville lui présentèrent des adresses de bienvenue.

Le délégué répondit brièvement et donna sa bénédiction à la foule des fidèles. A midi et demi, grand dîner sous la tente. Les principaux orateurs seront MM. C. A. Cornellier, Tellier, M. P. P., M. le maire Renaud, le curé Gaboury, de Salem, Mass. ; le curé Chagnon, de Champlain, N. Y. ; le juge Baby, etc. Les fêtes jubilaires ne se termineront que demain soir. Il est venu des anciens élèves de presque tous les endroits du Canada et des Etats-Unis. Il y en a même du Mexique.

C'est sans contredit la convention d'anciens élèves la plus réussie qui ait encore eu lieu.

EGLISE INCENDIEE

A St-Gédéon

Roberval, Qué. 23 — L'église, la sacristie et la salle publique de St-Gédéon ont été détruites par un incendie, ce matin. Seul le St-Sacrement a été sauvé. Il y a eu au presbytère pour $500 de dommages environ. St-G-déon est de l'autre côté du lac St-Jean, en face de Roberval.

LE DRUMMOND

Au moment de mettre sous presse, nous recevons la visite de M. Mondou, député de Yamaska, arrivant d'Ottawa où il avait été dans l'intérêt de ses électeurs. M. Mondou nous affirme que le Bill du Drummond sera certainement bloqué par le Sénat.

DECORS INCENDIES

Le feu a détruit, le soir de l'illumination, une partie des draperies qui décoraient le frontispice de la Banque de Montréal. C'est l'électricité qui a causé ce commencement d'incendie, qui du reste sans gravité.

Un autre commencement d'incendie s'est aussi déclaré à la banque Molson, également causé par l'électricité.

MAL D'OREILLES Faites chauffer le "Quickcure, versez ensuite dans l'oreille et la douleur disparaîtra de suite. 23,24,26—w

L'ACCIDENT DE ST-HENRI

La victime pas encore reconnue

L'individu qui a été tué à St Henri, il y a quelques jours, n'a pas encore été reconnu. On a trouvé sur lui une lettre portant la signature "Alfred Bastran", d'une fort mauvaise écriture. On croit que le nom du signataire est Bertrand. On a trouvé aussi une carte portant l'adresse suivante : "J. B. Laviolette, Vaudreuil", avec l'indication 1 heure 20 p. m."

L'auteur de la lettre disait qu'il envoyait la missive par "Adrien". C'est probablement là le prénom de l'inconnu qui se rendait, suppose-t-on, chez M. Laviolette, à Vaudreuil.

L'inconnu a été tué par le train de Vaudreuil, en essayant d'y monter.

IL SE NOIE

Triste fin d'un employé du havre

George Ferns, un employé de la commission du havre, s'est noyé, lundi après-midi, dans le port.

Ferns travaillait à bord du curemole No 7, vis-à-vis la fabrique de caoutchouc, lorsqu'il s'est embarrassé les pieds dans des cordages, et il est tombé par dessus bord. Le courant, très rapide à cet endroit, l'a poussé sous un chaland, de sorte que les efforts faits pour lui porter secours sont restés sans résultat.

Le cadavre n'a pas été retrouvé.

IL SE COUPE UNE ARTERE

Un nommé Joseph Lefebvre a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, avant-hier, dans un état d'épuisement extraordinaire. En donnant un coup de poing dans un carreau de vitre, Lefebvre s'était tranché une artère, et il avait perdu une grande quantité de sang

Le blessé est maintenant hors de danger.

LES NAINS

Ceux qui se sont dit, l'an dernier, quand les éléphants de Lockhart sont venus au Parc Sohmer, "Ah ! j'ai bien le temps, j'irai les voir la semaine prochaine",et qui le regrettent aujourd'hui, car les éléphants n'étant plus là la semaine suivante, feront bien de ne pas faire de même pour les 2 nains Rossows, la plus grande attraction d'Amérique et qui sont au parc cette semaine, car ils ne seront plus là, après dimanche prochain. Z

LE PLUS BEAU

Souvenir du jubilé que le lecteur puisse posséder est sans contredit le journal "Le Samedi" de cette semaine, tout le monde s'accorde à dire que c'est le joural illustré le mieux fait au Canada, nous y trouvons dans ce numéro 52 dessins se rapportant tous au 60ème anniversaire de Sa Majesté la Reine. "Le Samedi" qui pousse toujours de l'avant prépare pour la semaine prochaine un numéro qui contiendra le défilé de toutes les manifestations qui se sont produites à Montréal durant les fêtes jubilaires. "Le Samedi" est en vente partout pour 5 cents. Bureau, No 516 rue Craig.

VOUS POUVEZ ETRE SANS CRAINTE

Si vous avez une police dans la Dominion Burglary Guarantee Co., vous pouvez aller faire un voyage à la campagne, ou à l'étranger, et prendre tout le plaisir et le confort possible, sans avoir aucune crainte au sujet de vos meubles. Vous pouvez obtenir gratuitement tous les renseignements en vous adressant à M. C. O. Labelle, 181 rue St Jacques, qui a le contrôle du département français. Tel. 1234.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie., courtiers, 77 rue St-Francois-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p.m.

STOCK	Vend	Ach	STOCK	Vend	Ach
Can. P. Ry	62¼	61⅞	B. Québec	.....	122
Can. P. L. B.	.....	.....	W. L. & Trust	.....	.....
L. S. S. & A.	3¼	2¾	B. Union	.....	100
D. S. A. Pr.	10	5	East. T. Bk.	.....	.....
Com. Cable	171¾	171	B. Commerce	125	124
Com. Bonds	107½	104¾	M. Mfg Co.	.....	.....
Cable C. Bds	.....	104¾	M. L. & Mort.	.....	.....
Cable R. Bds	.....	.....	B.N. America	.....	.....
M. Tel. Co.	170	167½	B. Nationals	90	75
R. & O. N. xd	94	90	B. N.-Maris.	100	70
M. St. Ry.	216½	216⅜	B. Hochelaga	134	132
Halifax T. Co	.....	.....	" New St.	.....	.....
Halifax T. Bs	.....	.....	N.-W. Ld Pr.	.....	.....
M. Gas Co.	189⅛	189	M. Cott. Co.	135	121
Gas xd	.....	.....	M. Cott. Bds.	.....	.....
M. Gas Bds.	.....	.....	C.C.C. Co.	40	17
Bell Tel. Co.	170	165	D. Cott. Co.	66	65
E. E. Light.	145	141	D. Cott. Bds.	.....	.....
Toronto St. R	78⅛	78	C.C.C. Co Bds	.....	.....
Hal. H. & L. Co	100	96½	Peoples Hal.	47½	46
Hal. H. & L Bds	.....	.....	" Bds	98	95
B. Montreal	.....	233	Windsor H.	100	90
Halifax Bds	.....	.....	M. S. R. Right	.....	.....
B. Ontario	83	81	M. S. R. New	210½	209½
B. Molson	200	188	Can. Paper	.....	.....
B. Toronto	230	227	St John's Ry	110	105⅜
B. J.-Cartier	.....	.....	Cornwall R.	51	50
B Marchands	180	175⅛	Acc. Ins. Co.	.....	.....
B Merc. Hal.	175	167	Ot. El. St. R.	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Canadian Pac. Ry—50 à 61¾, 50 à 61⅞, 25 à 62.
Com. Cable,—25 à 171¾, 25 à 171⅝, 25 à 171¼.
Com. Cable C. Bds—$1000 à 104½.
Montreal St. R.—21 à 217, 25 à 216¾, 50 à 216½, 50 à 216⅜.
Montreal Gaz—350 à 189.
Royal Electric Co—5 à 143.
Toronto St Ry—25 à 78½, 5 à 79.
Halifax E. T. Co—25 à 97, 30 à 96½.
Banque de Montréal—3 à 233.
Banque Toronto—8 à 227.
Dom. Cot. Co—20 à 69.
Cornwall Ry—50 à 51.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac.—25 à 62.
Com. Cable Co—50 à 171¼.
Montreal St Ry—250 à 216½, 2 à 216, 101 à 216⅝.
Montréal St Ry New Stock—5 à 188.
St John Ry—10 à 106.
Dom. Cot. Co—5 à 65.
Cornwall Ry—50 à 50½.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A. Cotton Oil	.....	14½	Manh. Elev.	87½	88
A. C. Oil. pref.	.....	.....	Mis. Pacific	19⅝	19½
A. Tobac. Co.	74⅛	75⅜	Mich. Cent.	.....	.....
A. T. Co. pref.	108⅜	109	Nat. Lead Co	28⅜	29
A. Sug. Rfg Co	122⅝	122⅝	N. Lead Co. p.	96¾	98¾
A. S. R. C. pref	.....	106¼	North Amer.	.....	.....
A. Sp. Mfg Co	.....	.....	N. Pac. C. n.	.....	15
A. S. M. C. pref	.....	.....	N. Pac. p. n.	42⅜	42¼
A. T. & S. F. p.	.....	12⅜	N. Y. C. & H	102¼	102⅜
A. T. & S. F. pr.	24⅜	24¼	N. Y. L. E. & W	.....	.....
Balt. & Ohio	10½	10⅝	" 1. p.	.....	.....
B. State Gas.	12⅜	13⅞	" 1. p.	.....	.....
Can. Pac.	62	62	N. Y. O. & W.	14⅝	15⅛
Can. South.	51	50⅝	N. Y. C. & St L.	.....	.....
Ches. & Ohio	18⅛	18⅛	N. Y. S. & W. p.	.....	.....
C. B. & Quincy	82⅝	83⅛	Omaha Com.	62⅛	62¾
Chicago Gas.	89¾	91¼	Pacific Mail.	29¾	30
C. & N. West.	134⅝	114⅝	Reading	22	22⅜
C. R. I. & Pac.	7⅞	71⅜	Pullman	.....	167
C. M. & St Paul	79¾	80¼	South. R. C.	9⅜	9⅝
Con. Gas. N. Y	165	164	South. R. p.	29¼	29¼
C. C. C. & St. L	.....	.....	Stan. R. & T.	.....	.....
D. Lack. & W.	156½	158	Tenn. C. & I.	24⅜	24⅝
Del. & Huds.	107⅞	109¼	Texas Pacific	10⅜	10¼
D. &